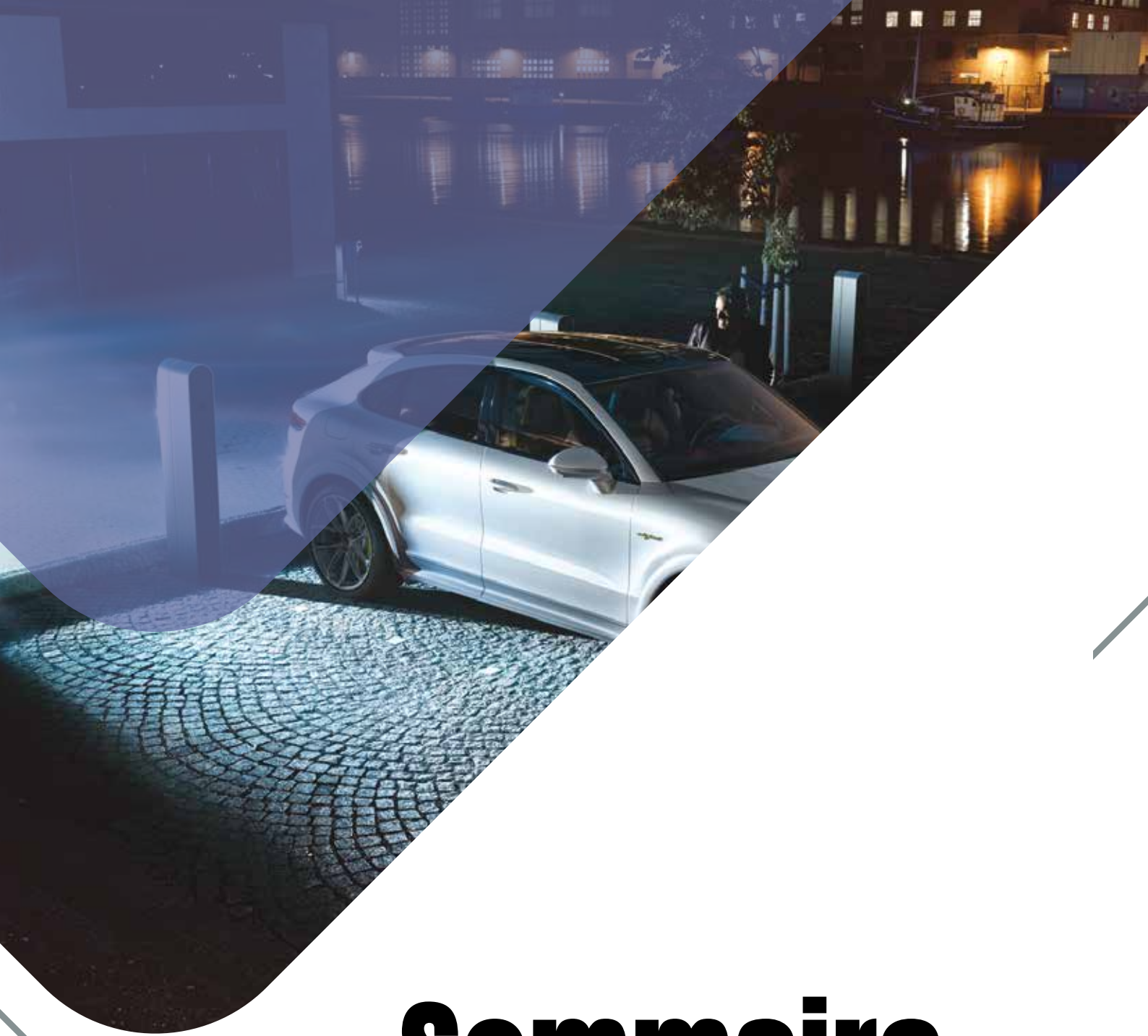


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



25 Avril 2023



Sommaire

1.	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire	04
2.	Présentation de la société	06
3.	Rapport d'activité 2022	16
4.	Rapport d'audit sur les états financiers individuels 2022	30
5.	Etats financiers individuels de la société Ennakl Automobiles 2022	44
6.	Rapport d'audit sur les états financiers consolidés 2022	74
7.	Les états financiers consolidés 2022	82
8.	Rapport d'audit sur les états financiers IFRS 2022	116
9.	Les états financiers individuels IFRS 2022	122
10.	Rapport d'audit sur les états financiers consolidés IFRS 2022	168
11.	Les états financiers consolidés IFRS 2022	174
12.	Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire	228

1.

**ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 25 AVRIL 2023**



LA SOCIETE ENNAKL Automobiles SA
Capital Social : 30 000 000 TND
Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II -Tunis
RNE : 0001949C

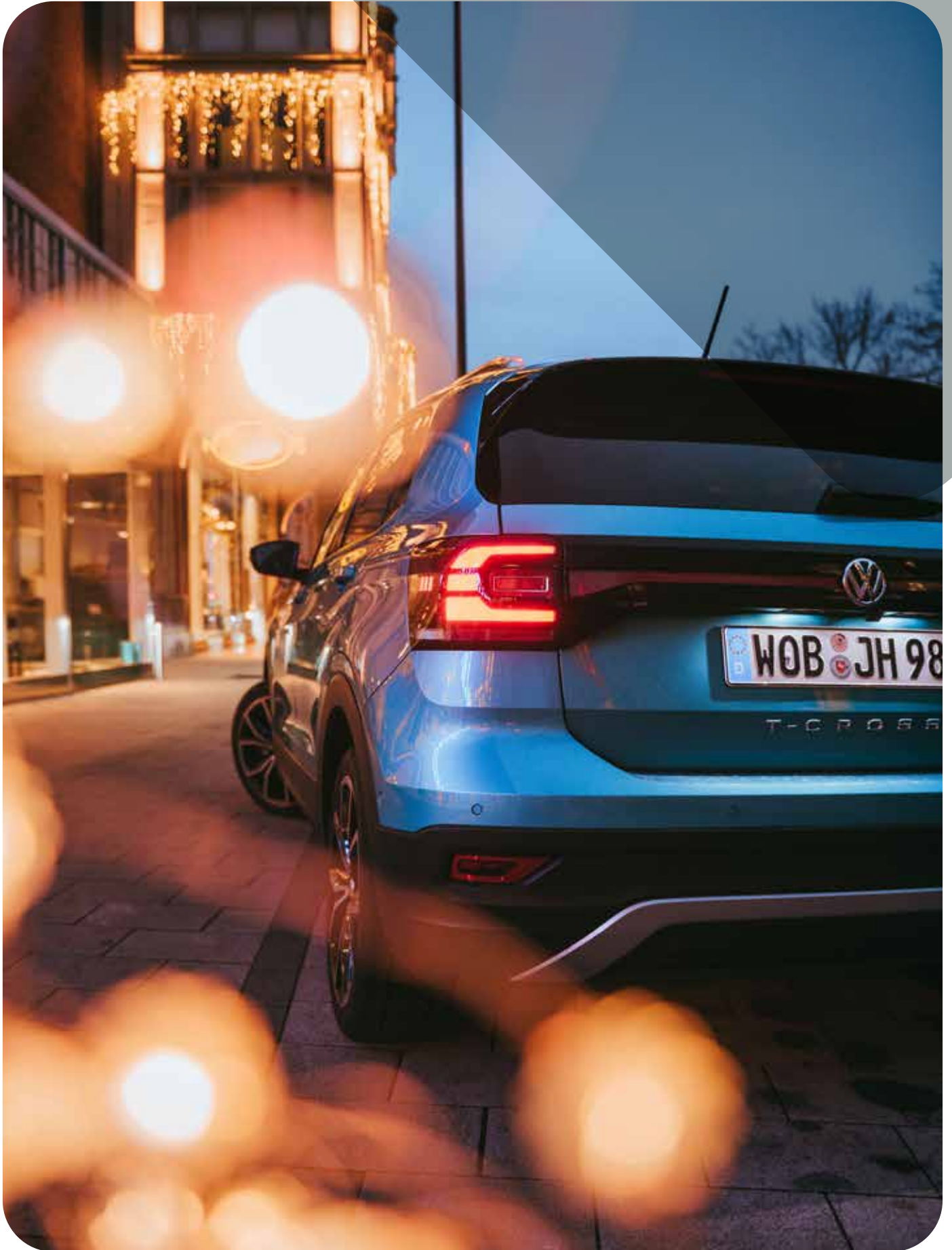
CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2023

Messieurs les Actionnaires de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A** sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 25 avril 2023 à 9H00** au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle-Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022.
- 2.** Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolidés et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 3.** Approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.
- 4.** Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022.
- 5.** Affectation des résultats de l'exercice 2022.
- 6.** Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2023.
- 7.** Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2023.
- 8.** Nomination d'un administrateur indépendant.
- 9.** Nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires marocains.
- 10.** Nomination de nouveaux administrateurs.
- 11.** Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

2.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ





LA SOCIÉTÉ ENNAKL AUTOMOBILES

DENOMINATION SOCIALE
Ennakl Automobiles

FORME JURIDIQUE
Société Anonyme

DATE DE CREATION
5 Février 1965

OBJET

La société a pour objet principal le commerce du matériel de transport et de tout ce qui se rapporte à ce domaine.

Son objet pourra s'étendre à la représentation, le commerce et les réparations des automobiles, camions, tracteurs, matériels de motoculture, etc....

Elle peut s'intéresser par voie de souscription, d'apports, fusion, ou par tout autre moyen, à toutes entreprises connexes en quelque lieu que s'exerce l'action de son entreprise.

La société peut également :

- Prendre des participations directes ou indirectes à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en Tunisie ou à l'étranger, sous quelques formes que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
- Entreprendre toutes opérations agricoles, commerciales, industrielles, immobilières ou financières ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

ADRESSE DU SIEGE

Zone Industrielle Charguia II BP 129 Tunis Cedex 1080

IDENTIFIANT UNIQUE

0001949C

REGIME FISCAL

Droit commun

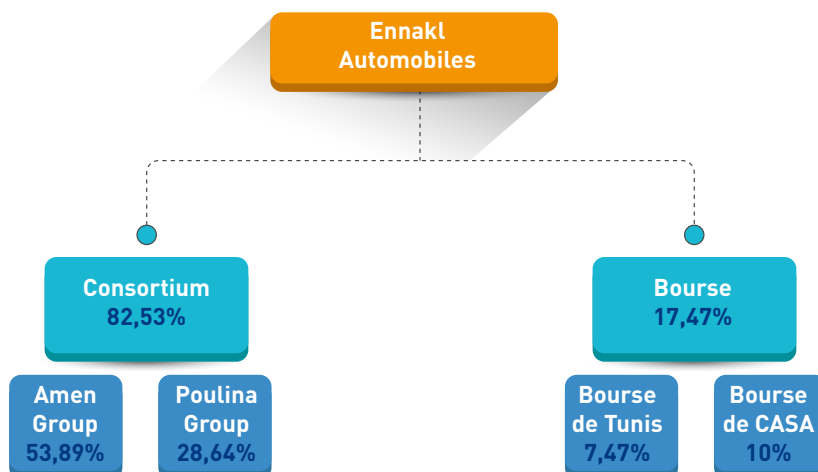
Matricule fiscale : 0001949/C/A/M



REPARTITION DU CAPITAL

Le capital social est de 30 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions d'une valeur de 1DT l'action, intégralement souscrites et entièrement libérés en numéraire.

(Au 31/12/2022)



LA GOUVERNANCE

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 4 reprises durant l'année 2022.

Il est composé comme suit :

Administrateur	Représenté par	Echéance du mandat : AGO qui statuera sur les Etats Financier	Dernier poste occupé dans la société	Le poste actuel
Abdellatif HAMAM	Lui-même	31 décembre 2022	Président du conseil	Néant
La société PARENIN	Mohamed Anouar BEN AMMAR	31 décembre 2022	Membre du conseil	Directeur Général Adjoint de la société PARENIN
M.Fethi MESTIRI	Administrateur Indépendant	31 décembre 2022	Président du comité permanent d'audit interne	Néant
Ibrahim DEBACHE	Lui-même	31 décembre 2023	Directeur Général de la société ENNAKL	Directeur Général de la société ENNAKL
La société COMAR	M. Hakim BEN YEDDER	31 décembre 2023	Membre du comité permanent d'audit interne	Directeur Général de la COMAR
La société de participation de gestion et d'investissement (PGI Holding)	M.HALIM BEN YEDDER	31 décembre 2023	Membre du comité stratégique	Directeur Général de la société PARENIN
PGH HOLDING	M. Khaled BOURICHA	31 décembre 2023	Membre du conseil	Président du Conseil de la PGH
M. Malek CHAHED	Lui-même	31 décembre 2023	Membre du conseil	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires Tunisiens
La société Tunisie Leasing & Factoring	M. Hichem ZGHAL	31 décembre 2024	Membre du conseil	Directeur Général de la Tunisie Leasing & Factoring
La société Partner Investment (SPI)	M. Ahmed BOUZGUENDA	31 décembre 2024	Membre du conseil	Cogérant de la société Bouzguenda Frères
Mme Sonia HARROUCH MEHRI	Administrateur Indépendant	31 décembre 2024	Membre du comité permanent d'audit interne	Administrateur Indépendant



- **Direction générale composée de :**

La direction générale est composée de :

- M. Ibrahim DEBACHE : Directeur Général
- M. Laroussi BEN YEDDER : Secrétaire Général
- M. Ahmed Maher JALET : DGA détail
- M. Habib LASRAM : DGA groupe

Un comité de direction « CODIR » se réunit mensuellement pour discuter les réalisations du mois écoulé par rapport aux objectifs fixés et définir les grandes actions à mener lors des mois suivants.

- **Les comités rattachés au Conseil d'administration :**

Les comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance :

Comité stratégique

Le comité stratégique est l'organe consultatif ayant pour mission d'accompagner le Conseil d'Administration dans sa réflexion stratégique quant à la validation et la mise en œuvre de la stratégie de développement et de croissance de la société.

Comité permanent d'Audit

Ce comité a pour mission d'assurer la fiabilité de l'information financière et évaluer l'efficacité du système de contrôle interne.

Il est composé de quatre membres :

- M. Fethi MESTIRI : Président du Comité
- M. Hakim BEN YEDDER : Membre du Comité
- M. Mohamed MATHLOUTHI : Membre du Comité
- Mme Sonia Harrouch Mehri : Membre du Comité



COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes associés - **MTBF membre du réseau international PwC**, représenté par **M. Mohamed Lassaad BORJI**, membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie.

Adresse : Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy -1053 les Berges du lac, Tunis - Tunisie.

La société Expert Partners, représenté par **M. Salah MEZIOU** membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie.

Adresse : Centre Urbain Nord, Tour des bureaux, Mezzanine Bureau M.B. 04 - 1082 - Tunis.

Les honoraires des commissaires aux comptes sont homologués selon un barème fixé par un arrêté conjoint des ministères des finances et du commerce.



RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La société ENNAKL Automobiles s'est inscrit depuis quelques années dans une démarche RSE qui intègre la gestion des risques environnementaux et sociaux liés à son activité.

La RSE de la société ENNAKL Automobiles repose sur trois piliers fondamentaux qui sont :

1. Pilier social

- Amélioration de la sécurité sociale.
- Contribution au bien-être des employés.
- Développement des compétences des employés en investissant dans la formation et la mise en place d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences GPEC.
- Développement d'un système d'intéressement et de motivation pour booster la productivité et améliorer le rendement.
- Promouvoir l'égalité entre Hommes et femmes
- Consolidation des emplois des jeunes et des cadres.
- Intégration des valeurs d'Ennakl dans toute décision et toute réflexion stratégique de la société.
- Aides et subventions aux associations à finalité sociale.
- Mécénat culturel.

2. Pilier économique

- Respect l'éthique des affaires et la déontologie de la profession, la société s'est engagée à ce que toutes ses activités soient conformes à la législation nationale ainsi qu'aux bonnes pratiques de gestion.

3. Pilier écologique

- Préservation de l'environnement en réduction les déchets.
- Etablissement d'un plan de réduction de la consommation de l'énergie et la migration vers l'énergie photovoltaïque.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

La société ENNAKL Automobiles s'est engagé à se conformer à ses obligations légales et réglementaires en matière de communication et de publication financière sur les deux marchés Tunisien et Marocain.

Cette communication est effectuée sous forme de :

- Publication d'indicateurs d'activité trimestriels.
- Publication financière semestrielle et annuelle.
- Publication de Communiqués de presse.

Toutes les informations financières font objet d'une publication sur le site web de la société : www.ennakl.com

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

Selon l'article 25-3 des statuts de la société ENNAKL Automobiles, les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président, leur directeur général ou par un membre de leur conseil d'administration, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président, le directeur général, le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS

En vertu de l'article 31 des statuts de la société Ennakl Automobiles :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.
- Et le cas échéant, toute somme nécessaire à la dotation d'une réserve prescrite par les textes légaux spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur proposition du conseil d'administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour constituer un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires dont l'emploi et l'affectation seront déterminés par l'assemblée générale ordinaire.

Le solde est servi aux actionnaires sous forme de dividendes ou prorata de leurs actions.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le conseil d'administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il y détient, délivrée par la société.

GRUPE ENNAKL AUTOMOBILES

PRESENTATION GENERALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué d'une société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et de deux sociétés filiales sous contrôle exclusif.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

Le 22 décembre 2022, le conseil d'administration de la société Ennakl Automobiles a décidé de procéder à la liquidation de la filiale AFCAR. De ce fait, cette société a été exclue du périmètre de consolidation en 2022.

LA SOCIETE CAR GROS

Une Société à Responsabilité Limitée de droit Tunisien avec un capital de 2 000 000 Dinars.

La société a pour objet, l'importation, l'exportation et la commercialisation en gros de toute pièces détachée automobile, accessoire et en générale tout produit accessoire au véhicule et la représentant de tout commerçant de pièces détachées automobiles.

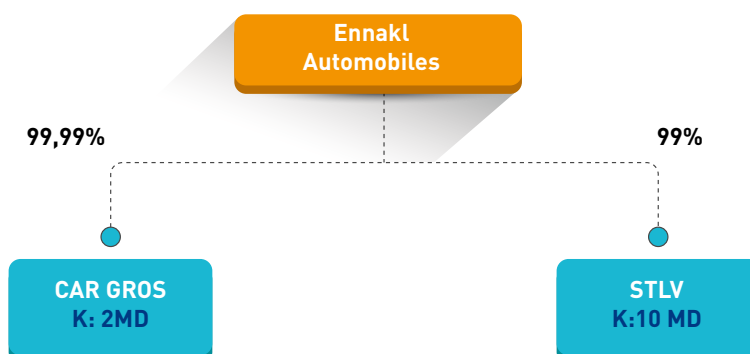
LA SOCIETE TUNISIENNE DE LOCATION DE VOITURES « STLV »

Une société anonyme de droit Tunisien avec un capital de 10 000 000 Dinars.

La société STLV a pour objet principal en Tunisie ou ailleurs à la location de tous types de voitures, véhicules et moyens de transport avec ou sans chauffeurs et de tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société Tunisienne de location des voitures est le franchiseur officiel de la marque HERTZ en Tunisie.

ORGANIGRAMME DU GROUPE ENNAKL



3.

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022**





RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les principaux indicateurs de l'économie nationale sont les suivants (Source Rapport Banque centrale Tunisienne du mois d'octobre) :



Le taux de croissance du PIB à fin septembre 2022, s'est établi à 1,6%, ainsi l'économie nationale aurait enregistré une croissance moyenne de 2,4% en 2022, contre 4,3% en 2021.



Le taux d'inflation a poursuivi, en décembre 2022, sa tendance haussière pour atteindre un niveau record de 10,1% contre 9,8% un mois auparavant et 6,6% en décembre 2021.



Au terme de l'année 2022 et par rapport à sa valeur à fin décembre 2021, le taux de change du dinar a enregistré une baisse sur le marché interbancaire de 7,2% vis-à-vis du dollar et de 0,9% par rapport à l'euro.



La baisse des réserves en devises de la Tunisie se poursuit, elles ont atteint 100 jours d'importation contre 119 jours la fin du mois de décembre 2022.



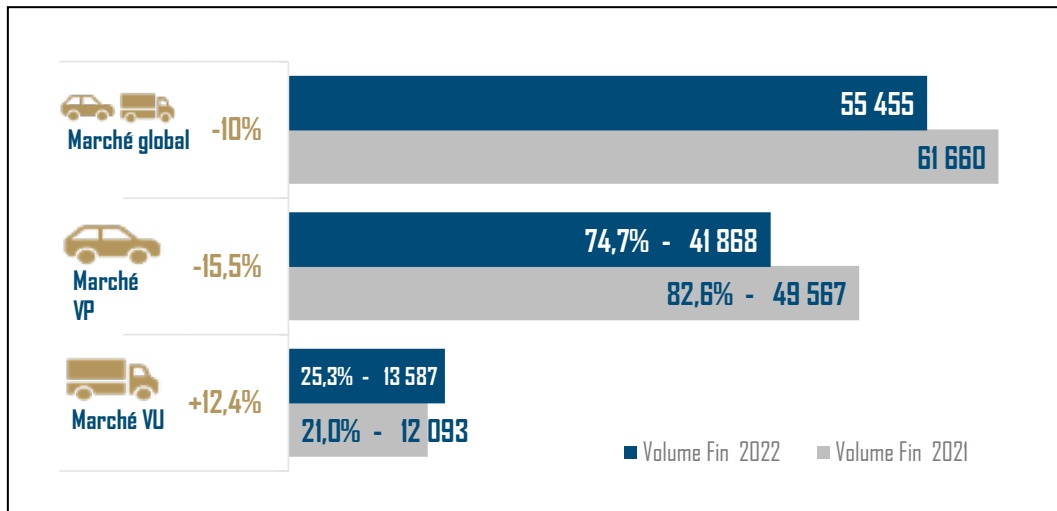
Le Taux moyen du Marché Monétaire (TMM) a légèrement baissé à 7,26% en décembre 2022, contre 7,27% durant le mois de novembre 2022.

A. ACTIVITE « RETAIL

I. LE MARCHÉ DE DISTRIBUTION DES VEHICULES LEGERS

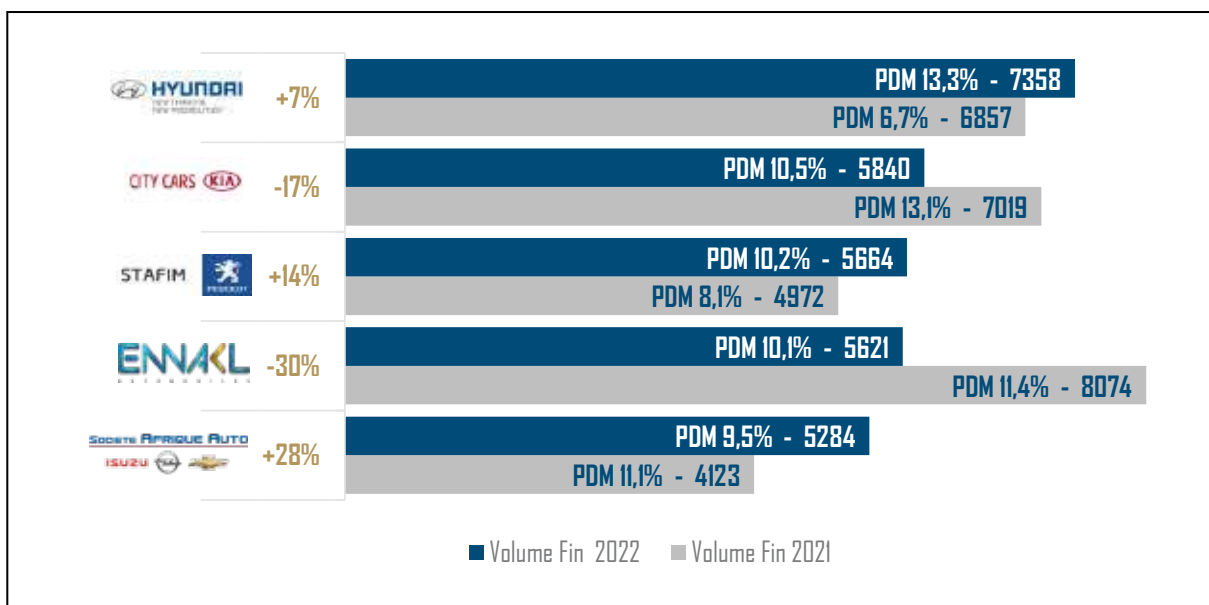
Le marché des véhicules légers a connu une régression de **10%** par rapport à l'année 2021, passant de **61 660** immatriculations en 2021 à **55 455** immatriculations en 2022.

Le marché VP est en régression de **15,5%** alors que le marché VU est en progression de **12,4%**.



La société ENNAKL a terminé l'année 2022 à la quatrième place du marché des véhicules légers avec un total de **5 621** immatriculations et **10%** de part de marché.

L'évolution des immatriculations et de parts de marché des TOP 5 des importateurs se présente comme suit :



1. Marché des véhicules particuliers

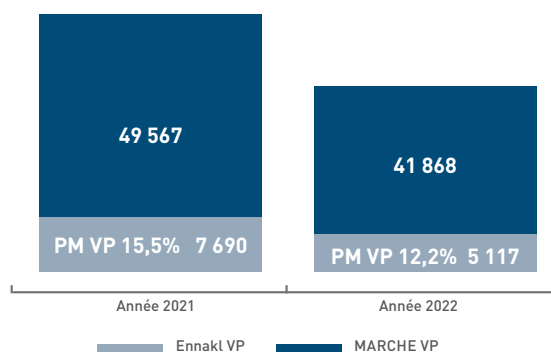


MARCHE VP

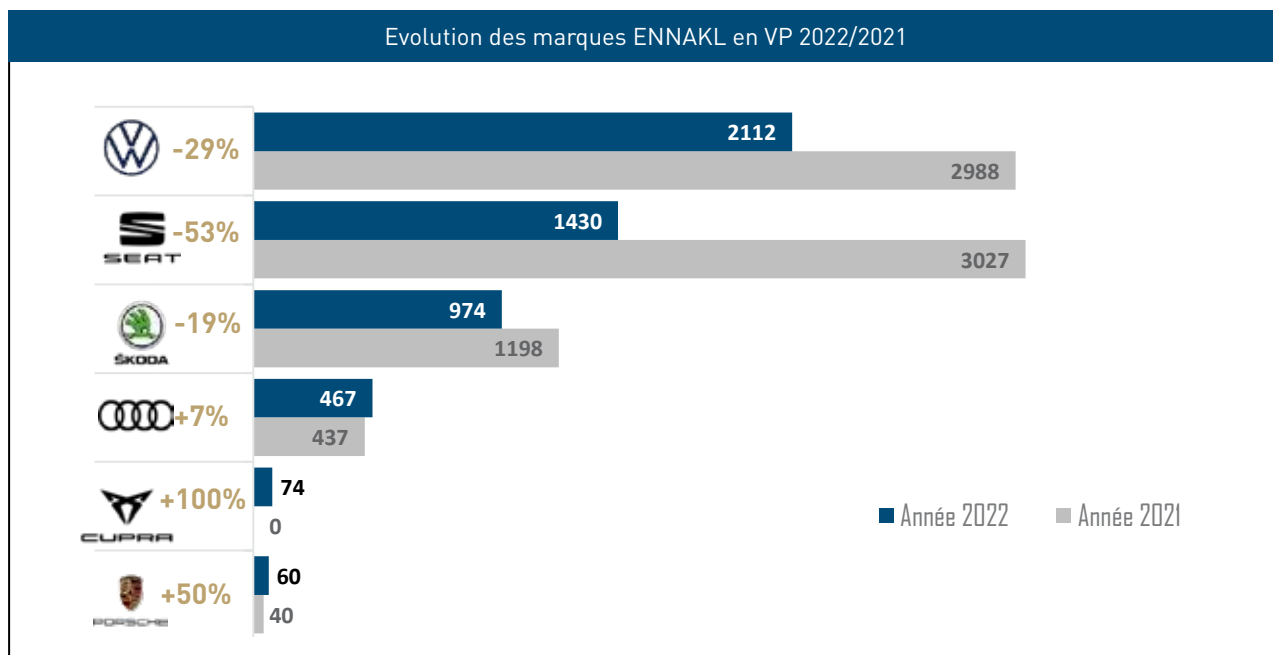
75% du marché global
Une régression de 15,5%

ENNAKL VP

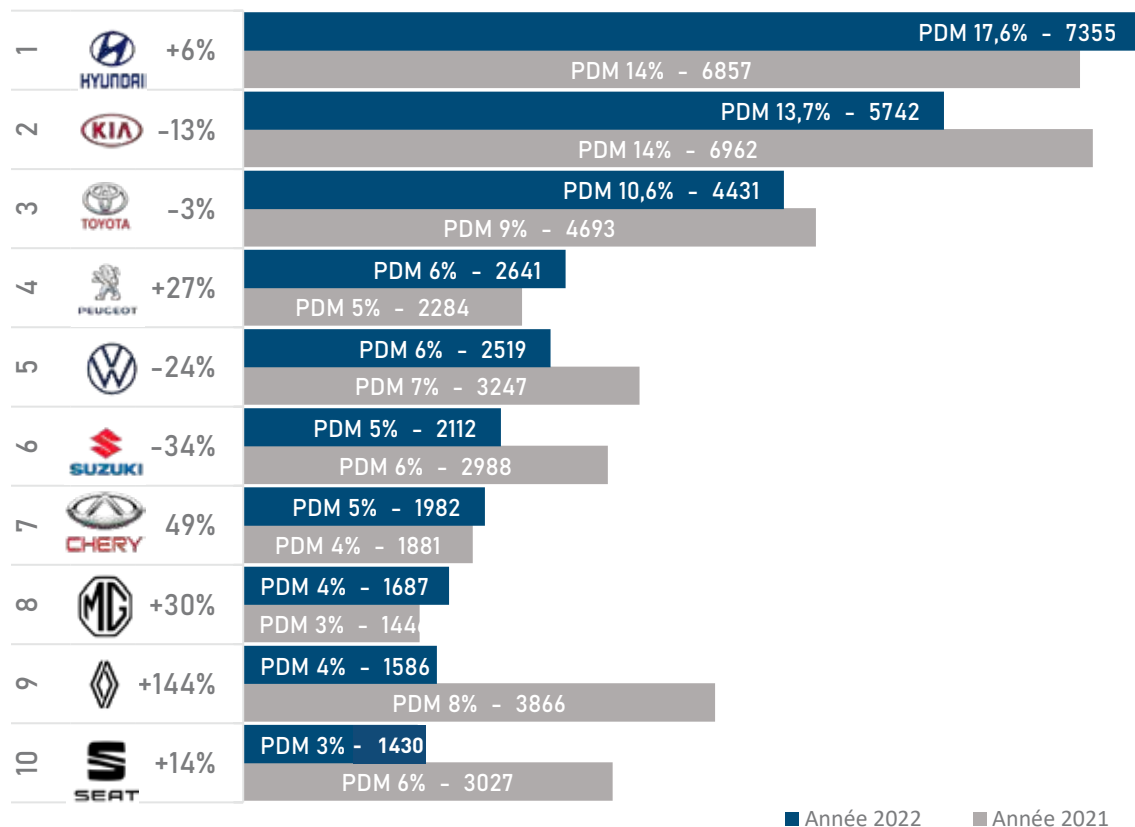
3^{ème} place du marché VP
Une régression en
immatriculation de 33%
Part de marché VP 12% en 2022
contre 16% en 2021



L'évolution des immatriculations des marques VP de la société ENNAKL se présente comme suit :



Top 10 des marques du marché VP 2022/2021

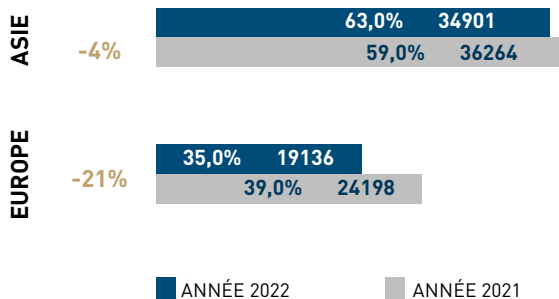


MARQUES ASIATIQUE VP

En régression de 4%

Part de marché 63% en 2022
contre 59% en 2021

25 marques
commercialisées sur
le marché VP tunisien en 2022



Le nombre d'immatriculations des voitures hybrides a connu une progression passant de **219** immatriculations en 2021 à **372** immatriculations en 2022.

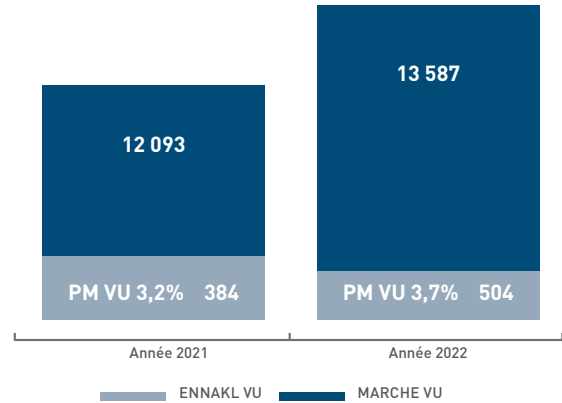
Le marché des voitures populaires a connu une régression de **32%** passant d'un total **9 439** immatriculations en 2021 à **6 414** immatriculations en 2022.

2. Marché des véhicules utilitaires



MARCHE VU
25% du marché global
Une progression de 12,4%

ENNAKL VU
Une progression de 31,3%
Part de marché VU de 3,7%

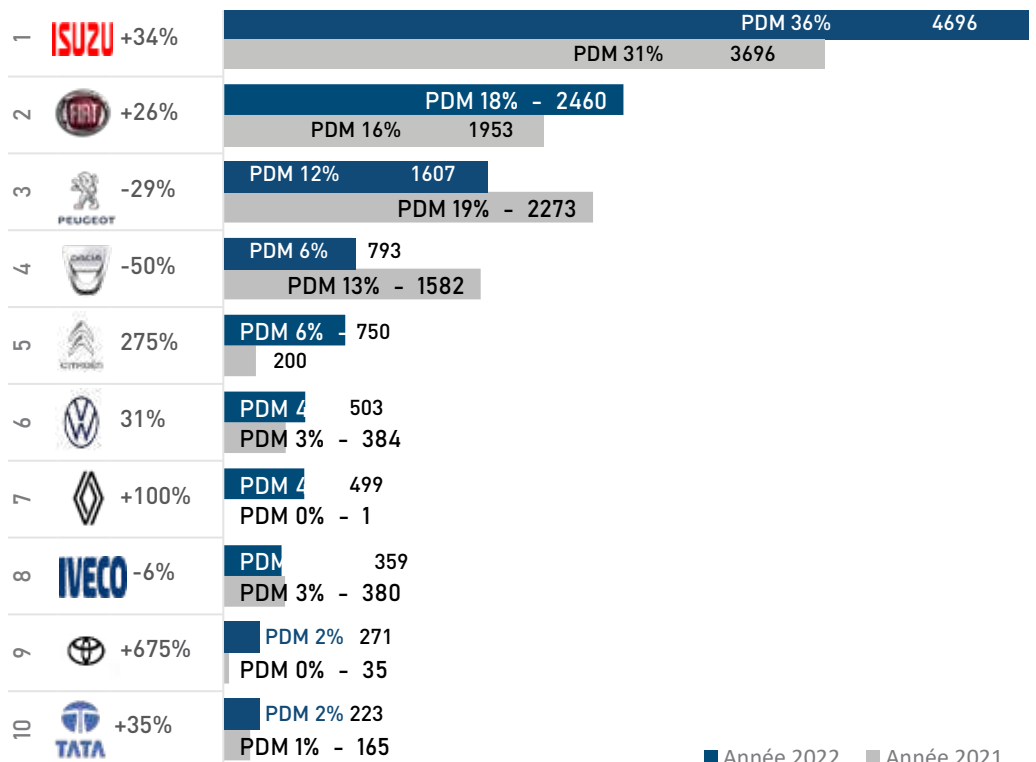


Le nombre d'immatriculations de la marque VWU a connu une progression et s'est établi à **504** immatriculations en 2022 contre **384** immatriculations en 2021.

Le marché des véhicules utilitaires (VU) a enregistré **13 587** immatriculations contre **12 093** immatriculations en 2021, soit une progression de **12%**.

Le marché SKD représente **70%** du marché global des véhicules utilitaires (VU) contre **87%** en 2021.

Top 10 des marques du marché VU 2022/2021



II. LES REALISATIONS DES ACTIVITES D'ENNAKL

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **497.399mD** au 31/12/2022 contre **485.413mD** au 31/12/2021, soit une progression de **11.986mD (+2,5%)**.

1. Activité véhicules neufs

Le chiffre d'affaires de l'activité véhicules neufs a atteint **465.317mD** au 31/12/2022 contre **458.278mD** au 31/12/2021, soit une progression de **1,5%**.

2. Activité pièces de rechanges

a) Activité de détail (ENNAKL Automobiles)

Le chiffre d'affaires pièces de rechange réalisé par ENNAKL Automobiles a enregistré à la fin de l'année 2022 une augmentation importante de **35%** par rapport à 2021 passant de **15.646mD** à **21.118mD**.

b) Activité de gros (CAR GROS)

Le chiffre d'affaires pièces de rechanges en gros a enregistré une augmentation de **31%**, passant d'un montant de **68.115mD** en 2021 à **89.015mD** en 2022.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Pièces de Rechange est passé de **65.797mD** en 2021 à **88.086mD** en 2022, soit une hausse de **34%**.

3. Activité Service

L'activité Service a enregistré une régression de **13,59%** passant de **3.357mD** en 2021 à **2.900mD** en 2022.

B. Pôle « MOBILITE »

I. Activité Location

Le chiffre d'affaires de l'activité location a enregistré en 2022 une progression de **58%** par rapport à l'année 2021 passant de **2.942mD** à **4.659mD**.

L'année 2022 est la première année où la société STLV enregistre un résultat d'exploitation bénéficiaire passant d'un résultat négatif de **455mD** à un résultat positif de **247mD**.

Les principaux indicateurs de cette activité se détaillent comme suit :

Hertz	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021	Variation
Chiffre d'affaires (en mD)	4 659 913	2 942 837	58%
Nombre de contrats	6 275	4 515	39%
Prix moyen journalier de location HT	78	61	28%
Taux d'occupation	84%	86%	-2%
Volume de jours de location	59 777	48 514	23%
Durée moyenne de locations (en jours)	10	10,5	-5%
Nombre de véhicules	222	177	25%

II. Activité véhicules d'occasion



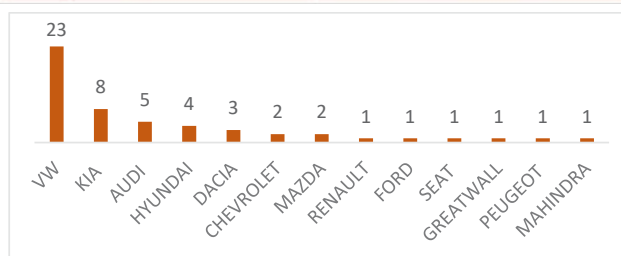
ENNAKL DasWeltAuto.

Un total de 159 véhicules vendus en 2022 contre 157 véhicules en 2021

Une progression de 1,3% par rapport à 2021

Stock au 31/12/2022

Véhicules en stock	53
Inférieur 60 jours	13 voitures
Entre 60 – 90 jours	15 voitures
+ 90 jours	25 voitures



Le chiffre d'affaires de l'activité de véhicules d'occasion s'élève à **8.062mD** au 31/12/2021 contre **8.447mD** au 31/12/2022, soit une baisse de **4,5%**.

C. ACTIVITE « GROUPE »

I. MARKETING & SATISFACTION CLIENT

Les dépenses marketing ont atteint **3.7 MDT** sur l'année 2022, répartis majoritairement pour les marques Skoda et Seat (les 2 marques ayant la progression la plus forte).

Les principales activités marketing durant 2022 sont :

- Le lancement officiel de la marque CUPRA ainsi que l'arrivée de la nouvelle Golf 8 chez VW. Des campagnes après-vente ont également été lancées afin de booster l'activité pièces de rechange et les entrées atelier.
- Lancement officiel de la marque Renault Trucks et cérémonie en présence d'une délégation Top management de cette marque.
- Réalisation d'études marketing qualitatives et quantitatives :
 - Principales attentes « Vente » : Disponibilité des modèles, offre de reprise, test drive et accès à l'information via le digital.
 - Après-Vente : Baisse de prix des entretiens et une volonté de qualité équivalente du service entre le Grand Tunis et les autres régions.
 - Notoriété : Marque VW connue comme « Top of mind ».
- Signature du contrat de partenariat entre Renault Trucks et Total Energies.
- Annonce officielle de la distribution exclusive des bornes de recharge Wallbox.

La Satisfaction clients : La mesure se fait par NLS (taux de loyauté clients) qui s'est amélioré en 2022 pour les activités vente et après-vente suite aux plans d'actions menés et suivis.

Le NLS cumulé ventes et après-vente est en dessous de l'objectif de l'année.

II. QUALITE, SAV ET RÉSEAU

Les principales activités sont les suivantes :

- **Qualité et SAV**
 - Un suivi régulier est en place pour la gestion des réclamations des clients (Ennakl et Réseau).
 - Une évaluation continue est menée pour les standards après vente (réception, réparation et restitution).
 - Des formations internes continues et un coaching sont en place pour les équipes de Ennakl et du réseau (techniciens diagnostic, conseillers clients, master techniciens);
 - Des formations externes de cycles techniques ont été menées pour étudiants en écoles d'ingénieurs/ universités et des clients B2B.

- **Support Distribution (Réseau) et plan d'accompagnement**

- La nouvelle signalétique VW a été reçue et installée dans toutes les agences de notre réseau officiel en Tunisie.
- Le réseau a été étoffé par de nouveaux projets, notamment la nouvelle agence Skoda à Sousse. D'autres projets sont en cours en 2023.
- Une évaluation des capacités SAV du réseau est faite et suivie pour optimisation des ressources.

II. LOGISTIQUE PIÈCES DE RECHANGE (PR) ET VÉHICULES NEUFS (VN)

Les faits marquants de la logistique des Pièces de Rechange sont les suivants :

- Amélioration continue du process de gestion des PR suite à l'implémentation du système code à barres dans les magasins tampons lors du basculement vers le nouveau DMS (outil ERP spécialisé).
- Une amélioration du taux de service, malgré encore des difficultés de disponibilités de quelques PR chez le Constructeur.
- Réduction du temps de cycle d'approvisionnement des PR avec la mise en place d'un système de suivi régulier des process logistiques, malgré les perturbations connues durant le Q4 à cause du contrôle préalable à l'importation instauré par l'administration.

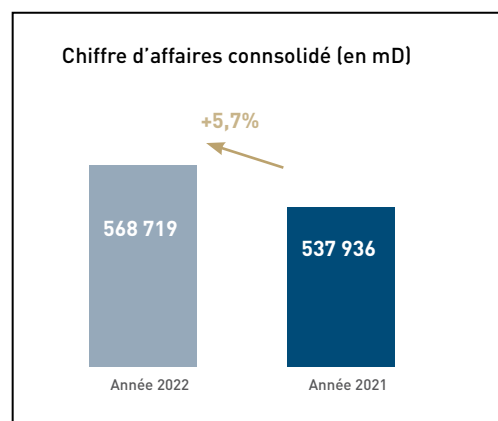
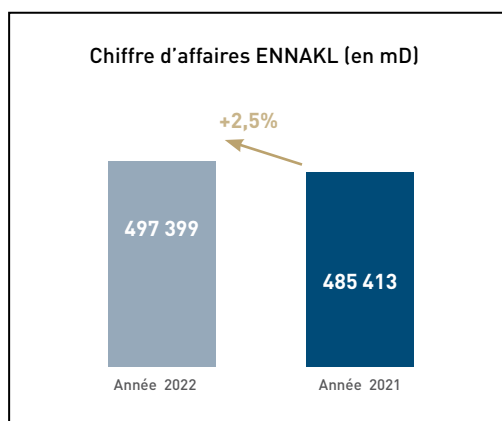
Les faits marquants pour la logistique des VN :

- L'approvisionnement en véhicules neufs a été fortement perturbé en 2022 par la non-disponibilité des composants électroniques et véhicules chez le Constructeur, ainsi que par les difficultés d'embarquement par bateau.
- Les délais d'homologation se sont rallongés en 2022 suite à l'accroissement du nombre de modèles à homologuer et au rallongement des formalités administratives d'homologation.

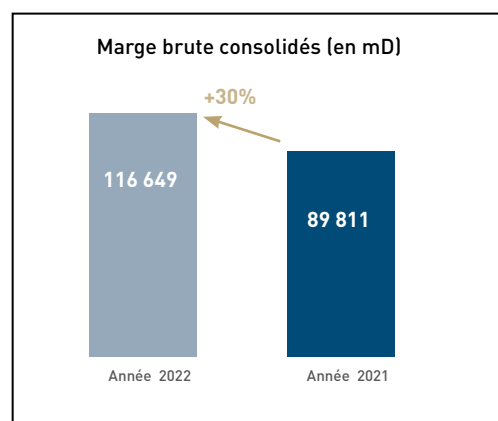
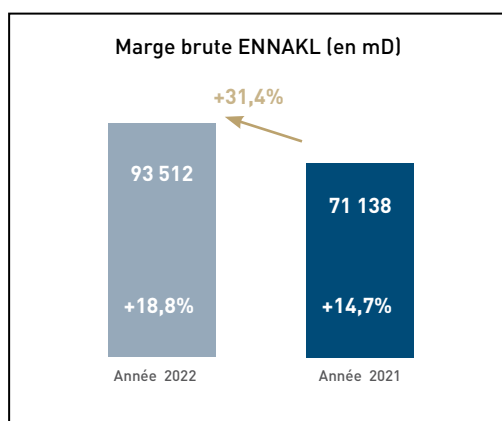
D. RENTABILITE ET PERFORMANCES

I. LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

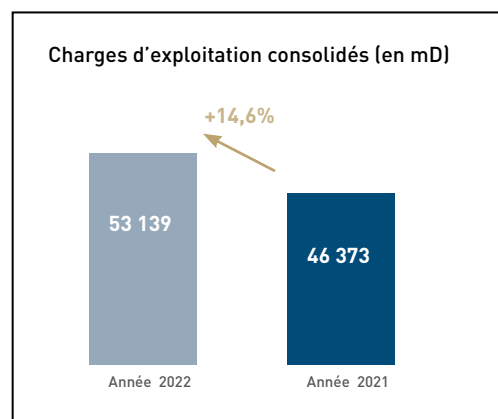
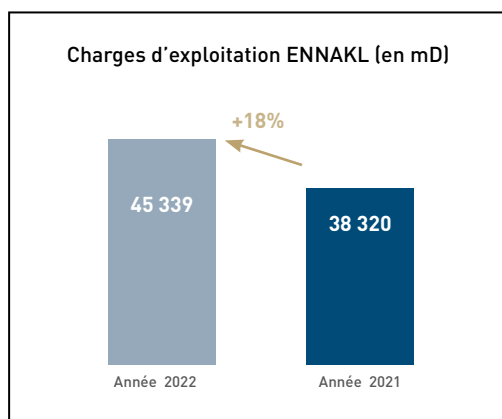
1. Les revenus



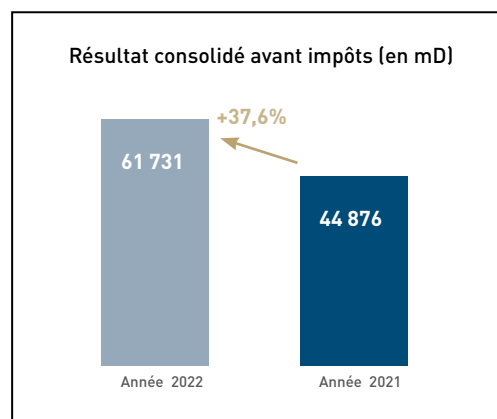
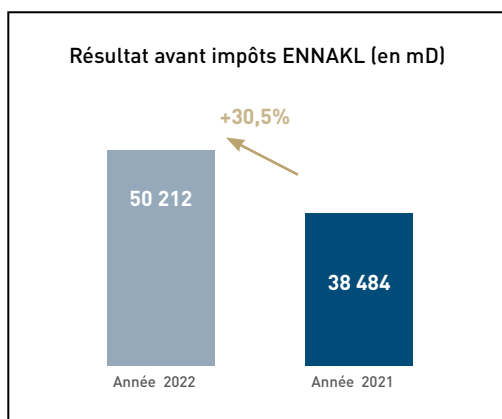
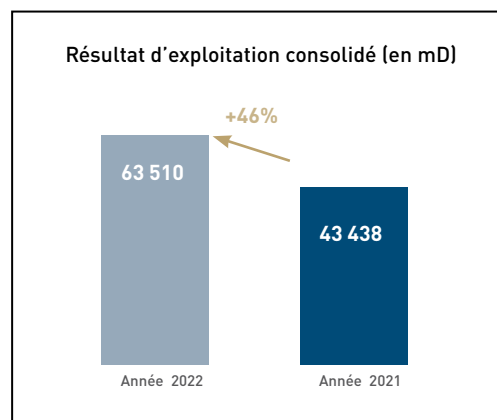
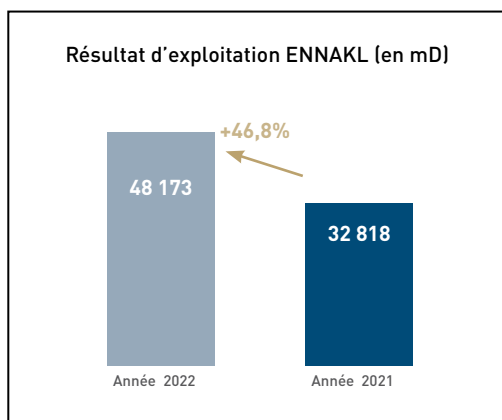
2. Marge Brute



3. Les charges d'exploitation



4. Le résultat



II. LES RESSOURCES HUMAINES

Au terme de l'année 2022, l'effectif du groupe ENNAKL est de **346** employés :

Désignations	Déc. 2022	Déc. 2021	Variation
Agents d'exécution et apprentis	145	171	-26
Agents de maîtrise	83	88	-5
Cadres	118	89	29
TOTAL	346	348	-2

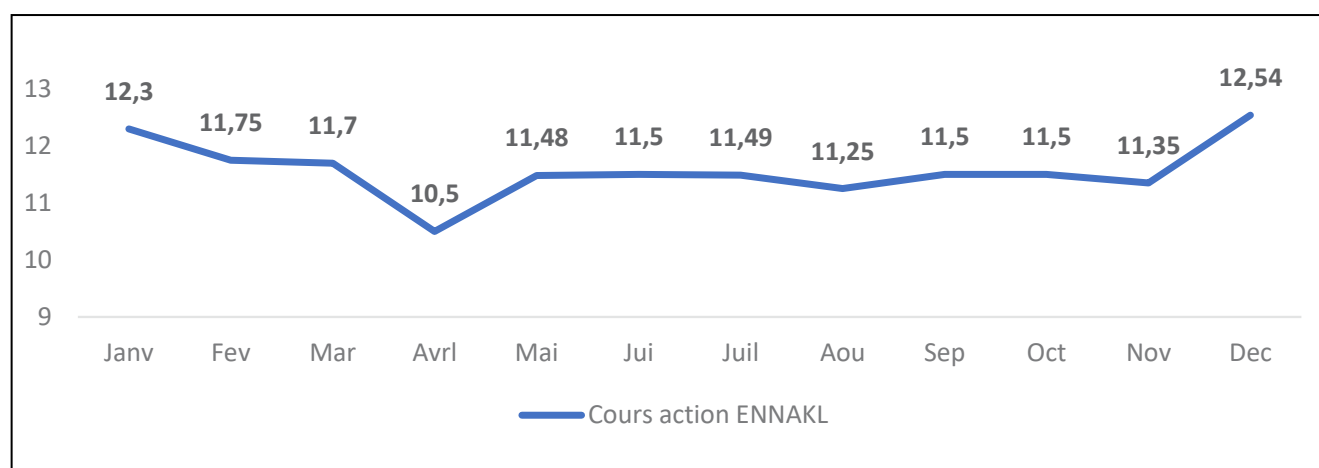
La structure de l'effectif de ENNAKL présente un taux d'encadrement de **19,07%**, la physionomie de l'effectif donne une répartition homme-femme de **78%** et **22%**.

Les actions de formation se sont poursuivies en 2022 pour développer les compétences du personnel de la société et lui permettre d'acquérir et de maîtriser de nouveaux savoir-faire.

Un projet de mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences GPEC a démarré durant l'année 2022. Ce projet a pour objectif la mise en place d'un cadre de référence permettant de gérer les carrières, d'évaluer les compétences et des performances et la mise en place des plans de développement adaptés aux aspirations professionnelles des collaborateurs ainsi qu'aux enjeux stratégiques d'Ennakl.

III. EVOLUTION DU TITRE ENNAKL A LA BOURSE

Le cours de l'action de la société ENNAKL s'établit à 12,54 DT au 31/12/2022 contre un cours de 12,3 DT au 31/12/2021, soit une progression de 2%.



La capitalisation boursière est de **376,2 MDT** en 2022 contre une capitalisation de **369 MDT** en 2021.

Le rendement du titre s'est amélioré en 2022 passant du **5,29%** en 2021 à **7,28%** en 2022.

Désignations	2021	2022
Capitalisation Boursière (MDT)	369	376.2
Nombre de titres traités (mDT)	160,253	170,561
Rendement de l'année	5.29%	7.28%
PER	10.8	8.1
Div Yield	5.28%	5.18%
Taux de rotation	7.03%	7.63%

4.

**RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ÉTATS
FINANCIERS
INDIVIDUELS 2022**







**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société Ennakl Automobiles S.A. (« La société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2022, un total bilan de 401 000 650 DT et des capitaux propres positifs de 160 781 758 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 31 307 735 DT.

A notre avis, les états financiers individuels ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Ennakl Automobiles S.A. au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2022 pour un montant de 497 399 387 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 464 997 785 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Évaluation des titres de participation :**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les titres de participation s'élèvent à 72 197 212 DT en brut dont 60 088 548 DT correspondent à des titres cotés. Ces titres font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont essentiellement la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés, l'actif net et l'utilité procurée à la société.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement, à :

1. Pour les sociétés cotées : nous avons vérifié les facteurs retenus par la société pour la détermination de la valeur d'usage dont essentiellement le cours boursier et l'actif net.
2. Pour les sociétés non cotées : nous avons examiné leur situation financière afin d'identifier tout indice éventuel de dépréciation. Pour les sociétés présentant un indice éventuel de dépréciation, nous avons obtenu les états financiers les plus récents, examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'usage.
3. Nous avons vérifié que toute dépréciation éventuelle qui en découle a été prise en compte.

Rapport d'activité du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers conformes au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Permanent d'Audit de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 avril 2023

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF
Membre de PwC Network
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 216.71.100.000 / 71.063.5010
Fax: 216.71.501.700
MF 1 00334320(A/N000)

Expert-Partners

Salah MEZIOU
Managing Partner



Expert Partners Sarl
Expensive Comptable - Commissariat aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T.
Centre de l'Union des Professions des Bourses
Mars 2000 - Europe 04 - 1082-Paris
Tel: 71 234 344 / 71 501 200 - Fax: 71 761 003
MF 1 00334320(A/N000)



**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions règlementées, prévues par lesdits articles, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS ET OPÉRATIONS NOUVELLEMENT RÉALISÉES (AUTRES QUE LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS)

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV »

- La société ENNAKL AUTOMOBILES loue à la société STLV, à partir du 1er janvier 2022, un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. En 2022, Les frais de location se sont élevés à 54 000 DT HT.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 2 000 000 DT ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 3 061 000 DT ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 6 325 404 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 703 347 DT ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 691 346 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 68 000 000 EUR.

Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank

- En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 07/11/2022
 - Principal : 16 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 4 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2.666.921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit, à 7 894 086 DT.

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 10 000 000 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 113 373 DT. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 6 000 000 DT.

Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

Au cours de 2022, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 17 976 585 aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5% ;
- Echéance : 90 jours ;

Au 31 décembre 2022, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 8 038 318 DT et les remboursements au cours de 2022 s'élèvent à 9 888 268 DT. Les intérêts correspondants s'élèvent, en 2022, à 370 201 DT.

II- OPÉRATIONS ET CONVENTIONS ANTÉRIEURES DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE EN 2022

L'exécution des conventions et opérations suivantes, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros »

- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. En 2022, les frais de location se sont élevés à 600 000 DT HT.
- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 1 225 490 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2022.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 27 149 591 DT HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 143 573 DT HT net de remises au titre de ventes de matériels et outillages.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 11 848 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 3 105 996 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.
- La société Ennakl Automobiles a inscrit en produits à facturer un montant de 525 618 HT au titre de ventes de pièces de rechanges livrés et non encore facturés au 31/12/2022.

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV »

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 5 146 207 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2022, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 90 075 DT net de remises au titre de frais d'entretien.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 213 024 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.

Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant de 5 506 619 DT et les charges d'intérêts s'y rattachant se sont élevés à 383 722 DT en 2022.

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 755 469 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 407 718 DT en 2022. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 4 237 807 DT.

Opérations financières avec des sociétés appartenant au Groupe Amen

- Au 31 décembre 2022, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 6 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2016, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 34 510 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 1 232 034 DT.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe PGI)

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe PGI et Groupe Poulina)

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 390 487 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :
 - AMEN BANK : 42 924 DT
 - CAFE BONDIN : 134 310 DT
 - PARENIN : 137 789 DT
 - CAFÉ BEN YEDDER : 346 937 DT
 - POULINA GROUP HOLDING : 131 187 DT
 - EL MAZRAA : 170 340 DT
 - MED FACTOR : 375 002 DT
 - COMAR : 610 991 DT
 - PGI HOLDING : 9 124 DT
- En 2022, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ ENVERS LES DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT D'AUDIT

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	493 932	277 232	333 332	361 615

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2022. Au titre de l'exercice 2022, la charge correspondante s'élève à 44 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit

En 2022, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

IV- OPÉRATIONS COURANTES CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES

Par ailleurs, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qualifiés de courants et conclus à des conditions normales :

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2022 pour un montant total de 45 032 168 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2022 pour un montant total de 44 718 663 DT TTC.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 avril 2023

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner



5.

**LES ÉTATS
FINANCIERS
INDIVIDUELS DE
LA SOCIÉTÉ ENNAKL
AUTOMOBILES 2022**





BILAN

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

Actifs	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		4 709 227	4 042 808
Moins : Amortissements		(2 998 062)	(2 615 162)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	<u>1 711 165</u>	<u>1 427 646</u>
Immobilisations corporelles		102 013 823	98 576 164
Moins : Amortissements		(41 631 279)	(36 167 246)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	<u>60 382 544</u>	<u>62 408 918</u>
Participations et créances liées à des participations		72 197 212	78 197 212
Moins : Provisions		(3 859 414)	(3 859 414)
TOTAL PARTICIPATIONS ET CREANCES LIEES A DES PARTICIPATIONS (A-2)		<u>68 337 798</u>	<u>74 337 798</u>
Autres immobilisations financières		2 339 819	2 645 503
Moins : Provisions		(220 485)	(377 332)
TOTAL DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(B-1)	<u>2 119 334</u>	<u>2 268 171</u>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		<u>70 457 132</u>	<u>76 605 969</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		<u>132 550 841</u>	<u>140 442 533</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		<u>132 550 841</u>	<u>140 442 533</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		165 928 527	81 110 022
Moins : Provisions		(1 352 025)	(630 193)
TOTAL STOCKS :	(B-2)	<u>164 576 502</u>	<u>80 479 829</u>
Clients et comptes rattachés		73 136 432	38 557 867
Moins : Provisions		(2 217 009)	(1 982 720)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(B-3)	<u>70 919 423</u>	<u>36 575 147</u>
Autres actifs courants		21 055 214	8 300 041
Moins : provisions		(4 103 472)	(1 420 849)
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS	(B-4)	<u>16 951 742</u>	<u>6 879 192</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-5)	16 002 142	15 251 022
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		<u>268 449 809</u>	<u>139 185 189</u>
TOTAL DES ACTIFS :		<u>401 000 650</u>	<u>279 627 722</u>

BILAN

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

Capitaux propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		98 480 463	91 910 463
Fonds social		993 354	874 458
Résultats reportés		206	2 919
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :		129 474 023	122 787 840
RESULTAT DE L'EXERCICE :		31 307 735	26 873 493
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	(B-6)	160 781 758	149 661 333
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	(B-7)	3 407 526	4 237 808
Provision pour risques et charges	(B-8)	7 403 270	7 906 987
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-9)	1 110 820	353 603
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		11 925 616	12 502 398
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10)	196 155 876	103 162 369
Autres passifs courants	(B-11)	17 218 800	8 039 534
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12)	14 918 600	6 262 088
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		228 293 276	117 463 991
TOTAL DES PASSIFS (II) :		240 218 892	129 966 389
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		401 000 650	279 627 722

ETAT DE RESULTAT

Modèle de Référence

Pour la période close au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	Note	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>	<u>Du 01/01/2021</u> <u>au 31/12/2021*</u>
Revenus	(R-1)	497 399 387	485 413 053
Coût des ventes*	(R-2)	403 886 794	414 274 636
MARGE BRUTE		93 512 593	71 138 417
Frais de distribution*	(R-3)	28 913 960	25 637 235
Frais d'administration*	(R-3)	15 061 000	13 959 459
Autres produits d'exploitation	(R-4)	2 704 278	2 344 879
Autres charges d'exploitation	(R-5)	4 068 539	1 067 897
RESULTAT D'EXPLOITATION		48 173 371	32 818 705
Charges financières nettes*	(R-6)	3 791 947	2 628 323
Produits des placements	(R-7)	10 159 408	10 120 321
Autres gains ordinaires	(R-8)	168 328	372 323
Autres pertes ordinaires	(R-9)	4 496 808	2 198 371
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS :		50 212 353	38 484 655
Impôts sur le résultat	(R-10)	18 904 618	11 611 162
RESULTAT net de l'exercice		31 307 735	26 873 493

*Retraitements en proforma [Cf note III.2-j]

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Modèle Autorisé

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après impôt	(A-3)	31 307 735	26 873 493
Ajustements pour :			
- Dotations aux amortissements	(A-1)	6 021 658	5 150 125
- Dotations aux Provisions nettes de reprises	(F-1)	2 978 180	(4 018 648)
Variations Des :			
- Stocks	(F-2)	(84 818 505)	(9 438 703)
- Créances	(F-3)	(34 578 565)	36 854 591
- Autres actifs	(F-4)	(13 052 595)	(1 762 692)
- Fournisseurs	(F-5)	93 208 035	(36 485 316)
- Autres passifs courants	(F-6)	9 179 266	(2 005 885)
- Autres passifs non courants	(F-7)	773 865	-
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(F-9)	(53 683)	68 610
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations financières	(F-10)	(1 232 034)	(101 673)
Mise en rebut d'immobilisations corporelles		-	99 710
Résultat des opérations de placement	(R-7)	(34 510)	(7 131)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		9 698 847	15 226 481
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-8)	(4 557 648)	(4 428 938)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-9)	118 000	7 290
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F-10)	7 232 034	6 071 673
Encaissements provenant des opérations de placement	(R-7)	34 510	7 131
Encaissements et décaissements sur prêts au personnel et cautionnements	(F-11)	603 106	(258 572)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		3 430 002	1 398 584
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(A-3)	(19 500 000)	(19 500 000)
Emplois sur fond social	(A-3)	(703 957)	(700 668)
Encaissements sur Emprunt	(F-12) (B-7)	16 000 000	-
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts	(F-12) (B-7)	(16 262 089)	(5 815 850)
Encaissements provenant des billets à ordre	(F-12) (B-7)	17 976 585	-
Décaissements affectés aux remboursements de billets à ordre	(F-12) (B-7)	(9 888 268)	(7 855 598)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(12 377 729)	(33 872 116)
VARIATIONS DE TRESORERIE			
Trésorerie au début de l'exercice	(B-5)	15 251 022	32 498 073
Trésorerie à la fin de l'exercice	(B-5)	16 002 142	15 251 022

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

I. PRÉSENTATION DE DE LA SOCIÉTÉ

La société **Ennakl Automobiles** est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007.

En 2010, elle a été introduite en bourse pour une portion de 40% de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30% du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10% du capital.

L'objet principal de la société **Ennakl Automobiles** est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société **Ennakl Automobiles** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT, Škoda, Cupra et Renault Trucks, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

Au 31 décembre 2022, le capital de la société est composé d'un montant de 30 000 000 DT :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI - GROUPE AMEN	16 165 538	53,89%
PGH - GROUPE POULINA	8 591 216	28,64%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 243 246	7,47%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	30 000 000	100%

II. FAITS MARQUANTS DE DE L'EXERCICE

- Au terme d'un dernier mois exceptionnel avec 925 immatriculations contre 366 à la même période de l'année 2021, les revenus de la société Ennakl Automobiles ont connu une progression de 2% par rapport à l'année 2021 en passant de 485 413 053 Dinars à 497 399 387 Dinars.
- Les investissements réalisés au cours de l'année 2022 se sont élevés à 4 343 120 DT contre 4 364 649 DT au cours de 2021.
- Lancement de la nouvelle marque Cupra et démarrage des activités de la marque Renault Trucks.
- Mise en place d'un nouveau système d'information intégré « AUTOLINE ».
- Dans la cadre de sa nouvelle stratégie de développement de l'innovation et de la mobilité, ENNAKL Automobiles a signé un contrat de partenariat avec la société internationale Wallbox pour la commercialisation en Tunisie de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce partenariat avec le leader européen des bornes de recharges permettra à la société ENNAKL de contribuer à la mise en place d'une infrastructure nationale propice au lancement de ces nouvelles énergies dans le secteur de l'automobile en Tunisie.

III- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société **Ennakl Automobiles** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les

différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

IV. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par la Société Ennakl Automobiles pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

a- Base de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b- Unité monétaire

Les états financiers de la Société **Ennakl Automobiles** sont libellés en Dinar Tunisien.

c- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels : 33,33%
- Constructions : 5%
- Matériels et outillages : 10%
- Matériels de transport : 20%
- Matériels informatiques : 33,1/3%
- Equipements de bureau : 10%
- Agencements et aménagements : 10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d- Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société **Ennakl Automobiles** sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils étaient comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent durant les exercices précédents.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechanges sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

e- Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f- Participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût historique. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g- Revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

h- Impôts sur les bénéfices

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 4%.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

i- Indemnités de départ à la retraite

La société utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme internationale IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

j- Retraitements en proforma

Les « agios sur effets remis à l'escompte » qui étaient classés au 31 décembre 2021 parmi les « frais de distribution » ont été classés à partir de 2022 parmi les « charges financières nettes » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2021 a été retraitée en proforma.

Les frais bancaires sur importation qui étaient classés au 31 décembre 2021 parmi les « frais d'administration » ont été classés à partir de 2022 parmi les « coût des ventes » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2021 a été retraitée en proforma.

V- NOTES SUR LES ACTIFS

B-1) Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières		
	déc.-22	déc.-21
Dépôts et cautionnements	449 722	830 922
Prêts au personnel LT	1 890 097	1 814 581
Sous-total	2 339 819	2 645 503
Provisions pour dépréciation	(220 485)	(377 332)
Total	2 119 334	2 268 171

B-2) Stocks

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks	déc.-22	déc.-21
Volkswagen	9 656 553	31 745 409
Volkswagen Utilitaires	12 774 494	948 492
Audi	31 153 512	754 251
Porsche	-	1 818 532
MAN	214 281	214 281
SEAT	23 462 987	5 115 190
Škoda	14 359 136	5 788 051
RENAULT TRUCKS	14 929 034	-
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	49 214 671	33 250 286
Stock véhicules neufs	155 764 668	79 634 492
Stock véhicules d'occasions	3 191 008	447 060
Stock des travaux en cours	984 150	1 005 020
Stock carburants et lubrifiants	12 156	23 450
Stock pièces de rechange	5 976 545	-
Sous-total	165 928 527	81 110 022
Provisions*	(1 352 025)	(630 193)
Total	164 576 502	80 479 829

(1) La politique de provision du stock des véhicules neufs de la société **ENNAKL automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les véhicules dont l'âge en stock est < 2 ans.
- Une provision de 20% à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les véhicules dont l'âge en stock est > 2 ans.

La provision sur les stocks est composée d'une provision sur le stock de véhicules neufs pour 329 033 DT, une provision sur le stock des réparations en cours pour 451 015 DT et une provision sur le stock pièces de rechanges pour 571 977 DT.

B-3) Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés	déc.-22	déc.-21
Clients comptes courants	27 850 713	9 926 910
Clients effets à recevoir	44 175 127	27 115 801
Clients douteux	979 831	1 310 539
Effets et chèques impayés	130 761	204 617
Sous-total	73 136 432	38 557 867
Provisions *	(2 217 009)	(1 982 720)
Total	70 919 423	36 575 147

¹ La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société **Ennakl Automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

B-4) Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants		
	déc.-22	déc.-21
Avances et prêts au personnel	1 739 976	1 099 395
Autres comptes débiteurs	3 662 969	573 336
Report d'impôts et taxes	6 855 424	1 999 545
Fournisseurs avances et acomptes	6 433 409	1 845 108
Charges constatées d'avance	1 570 375	214 410
Produits à recevoir	2 1 793 061	2 568 246
Sous-total	21 055 214	8 300 040
Provisions	(4 103 472)	(1 420 849)
Total	16 951 742	6 879 191

1 Avances et prêts au personnel

Avances et prêts au personnel		
	déc.-22	déc.-21
Prêts au personnel CT	626 996	924 417
Avances sur salaires	112 980	174 978
Total	739 976	1 099 395

2 Produits à recevoir

Produits à recevoir		
	déc.-22	déc.-21
Supports et ristournes constructeurs	1 442 352	2 405 057
Remboursement assurance	15 222	15 222
Loyers à recevoir	171 360	85 680
Intérêts / Fonds gérés et emprunt obligataire	18 002	3 901
Autres produits à recevoir	146 125	58 386
Total	1 793 061	2 568 246

B-5) Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	déc.-22	déc.-21
Banques créditrices	12 199 236	12 962 940
Chèques à l'encaissement	2 180 131	1 675 366
Effets à l'encaissement	295 837	475 630
Caisses	20 699	26 580
Régies d'avances et accreditifs	1 306 239	110 506
Total	16 002 142	15 251 022

VI- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET LES PASSIFS

B-6) Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Capitaux propres		
	déc.-22	déc.-21
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	993 354	874 458
Résultats antérieurs	206	2 919
Réserves et Autres capitaux propres	98 480 463	91 910 463
Total des capitaux propres avant résultat	129 474 023	122 787 840
Résultat de l'exercice	31 307 735	26 873 493
Total des capitaux propres (avant affectation)	160 781 758	149 661 333

Le tableau de des variation des capitaux propres est présenté au niveau de l'annexe (A-3).

B-7) Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts		
	déc.-22	déc.-21
Emprunt Amen Bank	3 407 526	4 237 808
Total	3 407 526	4 237 808

Le tableau de variation des emprunts entre 2021 et 2022 se présente comme suit :

	31/12/2021	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2022
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	0		0	0	0
Courant	5 506 619	-5 506 619	0	0	0
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	4 237 808		-830 281	0	3 407 526
Courant	755 469	-755 469	830 281	0	830 281
Crédit à Court Terme Amen Bank					
Courant	0	-10 000 000	0	16 000 000	6 000 000
Total emprunts					
Non - courant	4 237 808	0	-830 281	0	3 407 526
Courant	6 262 088	-16 262 088	830 281	16 000 000	6 830 281
Billets à ordre					
Courant	0	-9 888 267		17 976 585	8 088 318
Total courants					
	6 262 088	-26 150 355	830 281	33 976 585	14 918 599
Total Non-courants					
	4 237 808	0	-830 281	0	3 407 526

B-8) Provisions pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions pour risques et charges		
	déc.-22	déc.-21
Provisions pour litiges	1 289 305	2 379 412
Provisions pour autres risques et charges	6 113 965	5 527 575
Total	7 403 270	7 906 987

B-9) Autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs non courants		
	déc.-22	déc.-21
Indemnités pour départ à la retraite	336 955	353 603
Dettes fiscales à LT	773 865	-
Total	1 110 820	353 603

B-10) Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	déc.-22	déc.-21
Fournisseurs locaux	6 501 965	3 001 630
Fournisseurs d'immobilisations	57 562	272 090
Fournisseurs groupe	19 055 891	2 546 321
Fournisseurs étrangers	170 246 789	96 936 039
Fournisseurs effets à payer	0	30 857
Fournisseurs, retenue de garantie	293 669	375 433
Fournisseurs factures non parvenues	0	240 937
Total	196 155 876	103 162 369

B-11) Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs courants		
	déc.-22	déc.-21
Etat, impôts et taxes à payer	10 292 539	2 202 457
Congés à payer	493 895	736 257
Débours cartes grises	71 003	-
Cotisations de sécurité sociale à payer à la CNSS	1 643 595	1 209 264
Primes d'assurance groupe, à payer	32 039	229 098
Charges à payer	4 606 496	3 597 216
Produits constatés d'avance	60 000	60 000
Créditeurs divers	19 233	5 242
Total	17 218 800	8 039 534

B-12) Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	déc.-22	déc.-21
Échéances à moins d'un an sur emprunts Attijari	-	5 506 619
Échéances à moins d'un an sur emprunts Amen Bank	6 830 282	755 469
Billets à ordre Amen Bank	8 088 318	-
Total	14 918 600	6 262 088

VII- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

R-1) Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Revenus		
	déc.-22	déc.-21
Ventes véhicules neufs	464 997 785	457 647 575
Ventes véhicules d'occasion	8 062 772	8 447 071
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	21 118 004	15 646 446
Ventes travaux atelier	2 873 243	3 213 217
Ventes carburants	8 348	14 030
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	18 871	129 456
Ventes accessoires véhicules neufs	320 364	315 258
Total	497 399 387	485 413 053

R-2) Coût des ventes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Coût des ventes		
	déc.-22	déc.-21*
Coût des véhicules neufs vendus	364 749 321	385 531 048
Coût des véhicules d'occasion vendus	10 752 828	8 270 747
Coût des pièces de rechange vendues	19 483 371	14 838 717
Achats d'accessoires de véhicules neufs	381 485	501 417
Charges personnel direct	4 377 963	1 771 097
Frais bancaires*	3 414 178	2 133 117
Achats de lubrifiants	274 124	730 037
Travaux extérieurs	214 869	266 090
Achats pour les ateliers	238 655	232 365
Total	403 886 794	414 274 636

* Retraitements en proforma (Cf note III.2-j)

R-3) Frais de distribution et d'administration

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration		
	déc.-22	déc.-21*
Charge de personnel	19 680 011	18 261 507
Frais de déplacements	958 901	480 734
Publicité et insertion	2 745 433	2 340 812
Consommables	616 313	336 214
Cadeaux, réception et restaurations	197 026	140 848
Vêtements de travail	139 300	150 249
Formation	186 234	185 663
Autres frais sur ventes	4 628 256	3 555 255
Locations diverses	357 524	248 700
Achat divers par caisses	128 939	97 892
Abonnements	518 099	1 609 232
Assurance	396 002	361 005
Dons et subvention	31 800	62 520
Energie	1 245 755	1 209 299
Entretiens et réparations	941 110	835 268
Fournitures de bureaux	232 173	180 214
Gardiennage	592 625	670 707
Honoraires	2 516 796	2 015 211
Dotations aux amortissements	6 021 658	5 150 125
Impôts et taxes	1 841 005	1 705 239
Total*	43 974 960	39 596 694

Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature est présenté au niveau de l'annexe (A-4).

* Retraitements en proforma (Cf note III.2-j)

R-4) Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation	déc.-22	déc.-21
Quote-part dans les charges communes	1 225 490	844 871
Ristournes TFP	70 317	60 489
Locations	725 916	672 000
Frais de gestion et autres services	4 260	209 038
Commission sur dépôt vente VO	3 341	-
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks VN et des encours	-	65 586
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	674 954	450 455
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	-	42 440
Total	2 704 278	2 344 879

R-5) Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	déc.-22	déc.-21
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks VN, PR et encours	721 832	65 278
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	3 346 707	1 002 619
Total	4 068 539	1 067 897

R-6) Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Charges financières	déc.-22	déc.-21*
Intérêts sur crédits bancaires	1 665 724	1 564 540
Intérêts sur comptes courants	77 304	29 075
Agios sur effets escomptés*	2 048 919	1 034 708
Total	3 791 947	2 628 323

* Retraitements en proforma (Cf note III.2-j)

R-7) Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Produits des placements	déc.-22	déc.-21
Produits nets sur placements	34 510	7 131
Dividendes reçus	8 670 524	9 717 530
Intérêts créditeurs	222 340	293 987
Plus-values de cession de valeurs mobilières	-	101 673
Plus-values de cession auprès des SICAR	1 232 034	-
Total	10 159 408	10 120 321

R-8) Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres gains ordinaires		
	déc.-22	déc.-21
Produits non récurrents	114 645	295 901
Profits sur cessions d'immobilisations	53 683	76 422
Total	168 328	372 323

R-9) Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	déc.-22	déc.-21
Autres pertes (1)	4 549 121	6 581 181
Pertes sur créances irrécouvrables	-	3 797
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 599 980	1 454 448
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	-	377 331
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 015 385)	(6 359 843)
Différences de règlement et débours	539	12 805
Pénalités de retard	362 553	128 652
Total	4 496 808	2 198 371

⁽¹⁾ Essentiellement relatives à la clôture du contrôle fiscal (Voir Note XI) et aux amendes Douanières.

R-10) Impôt sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Impôts sur les sociétés		
	déc.-22	déc.-21
Impôt sur les sociétés	16 965 683	10 945 558
Retenues à la source libératoires d'impôts	-	40 144
Contribution sociale de solidarité	1 938 935	625 460
Total	18 904 618	11 611 162

VIII- NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

F-1) Provisions nettes de reprises de provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions		
	déc.-22	déc.-21
Dotations aux provisions sur stocks VN, PR et des encours	721 832	65 278
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs	3 435 019	1 002 619
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 511 668	1 454 448
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	-	377 331
Reprise de provisions sur stocks VN et des encours	-	(65 586)
Reprise de provisions sur cautions	(156 847)	-
Reprise de provisions sur créances et autres actifs	(518 107)	(450 455)
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	-	(42 440)
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 015 385)	(6 359 843)
Total	2 978 180	(4 018 648)

F-2) Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks		
	déc.-22	déc.-21
Stocks bruts au début de l'exercice	81 110 022	71 671 319
Stocks bruts à la fin de l'exercice	165 928 527	81 110 022
Variation	(84 818 505)	(9 438 703)

F-3) Variation des créances

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances		
	déc.-22	déc.-21
Clients bruts au début de l'exercice	38 557 867	75 412 458
Clients bruts à la fin de l'exercice	73 136 432	38 557 867
Variation	(34 578 565)	36 854 591

F-4) Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs			
	déc.-22	déc.-21	Var
Autres actifs courants	16 951 742	6 879 191	(10 072 551)
Provision autres actifs courants	4 103 472	1 420 849	(2 682 623)
Déduction des prêts au personnel à CT	(626 996)	(924 417)	(297 421)
Total	20 428 218	7 375 623	(13 052 595)

F-5) Variation des fournisseurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs		
	déc.-22	déc.-21
Fournisseurs et comptes rattachés en début de période	103 162 369	139 711 974
Fournisseurs et comptes rattachés en fin de période	196 155 876	103 162 369
Sous-total	92 993 507	(36 549 605)
Variation des fournisseurs d'immobilisation	214 528	64 289
Total des variations	93 208 035	(36 485 316)

F-6) Variation des autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants		
	déc.-22	déc.-21
Autres passifs courants au début de l'exercice	8 039 534	10 045 419
Autres passifs courants à la fin de l'exercice	17 218 800	8 039 534
Total	9 179 266	(2 005 885)

F-7) Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants		déc.-22
Dettes fiscales à LT en début de période		0
Dettes fiscales à LT en fin de période		773 865
Total		773 865

F-8) Encaissements (Décaissements) sur d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations		
	déc.-22	déc.-21
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-666 419	-687 557
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-3 676 701	-3 677 092
Variation des fournisseurs d'immobilisation	-214 528	-64 289
Total	-4 557 648	-4 428 938

F-9) Cessions D'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	
	déc.-22
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)	239 041
Amortissement cumulés des immobilisations cédées (II)	174 724
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)	64 317
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (IV)	118 000
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)	-53 683

F-10) Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	
	déc.-22
Libération fonds géré SICAR Amen	6 000 000
Produits financiers liés au fonds géré SICAR Amen	1 232 034
Total	7 232 034

F-11) Encaissements et décaissements sur prêts au personnel et cautionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements			
	déc.-22	déc.-21	Variation
Dépôts et cautionnements	449 722	830 922	381 200
Prêts au personnel à LT	1 890 097	1 814 581	(75 516)
Prêts au personnel à CT	626 996	924 418	297 422
Total	2 966 815	3 569 921	603 106

F-12) Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des emprunts et des billets à ordre		
	déc.-22	déc.-21
Emprunts CT et LT en début de période	10 499 896	16 315 746
Emprunts CT et LT en fin de période	10 237 808	10 499 896
Sous-total	(262 088)	(5 815 850)
Billets à ordre en début de période	0	7 855 598
Billets à ordre en fin de période	8 088 318	0
Sous-total	8 088 318	(7 855 598)
Total des variations	7 826 230	(13 671 448)

IX. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Résultat par action		
	déc.-22	déc.-21
Résultat net	31 307 735	26 873 493
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	1,044	0,896

X. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **Ennakl Automobiles** durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

1) Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros »

- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. En 2022, les frais de location se sont élevés à 600 000 DT HT.
- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 1 225 490 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2022.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 27 149 591 DT HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 143 573 DT HT net de remises au titre de ventes de matériels et outillages.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 11 848 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 3 105 996 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.
- La société Ennakl Automobiles a inscrit en produits à facturer un montant de 525 618 HT au titre de ventes de pièces de rechanges livrés et non encore facturés au 31/12/2022.

2) Transactions effectuées avec la société filiale « STLV »

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 5 146 207 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2022, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 90 075 DT net de remises au titre de frais d'entretien.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 213 024 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES loue à la société STLV, à partir du 1^{er} janvier 2022, un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. En 2022, Les frais de location se sont élevés à 54 000 DT HT.

3) Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina)

a) Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant de 5 506 619 DT et les charges d'intérêts s'y rattachant se sont élevés à 383 722 DT en 2022.

b) Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 755 469 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 407 718 DT en 2022. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 4 237 807 DT.

c) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

- Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :
 - Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
 - Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
 - Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 2 000 000 DT ;
 - Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 3 061 000 DT ;
 - Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
 - Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 6 325 404 DT ;
 - Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 703 347 DT ;
 - Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 691 346 DT ;
 - Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 68 000 000 EUR.

d) Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank

- En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

•	Date	: 07/11/2022
•	Principal	: 16 000 000 dinars
•	Mode de paiement	: 4 mois
•	Taux d'intérêt	: TMM + 2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2.666.921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit, à 7 894 086 DT.

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 10 000 000 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 113 373 DT. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 6 000 000 DT.

e) Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

- Au cours de 2022, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 17 976 585 aux conditions suivantes :

•	Taux d'intérêt	: TMM+1,5% ;
•	Echéance	: 90 jours ;

Au 31 décembre 2022, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 8 038 318 DT et les remboursements au cours de 2022 s'élèvent à 9 888 268 DT. Les intérêts correspondants s'élèvent, en 2022, à 370 201 DT.

f) Autres opérations

- Au 31 décembre 2022, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 6 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2016, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 34 510 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 1 232 034 DT.
- La société PGI Holding a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.
- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 390 487 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe PGI et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :

•	AMEN BANK	: 42 924 DT
•	CAFE BONDIN	: 134 310 DT
•	PARENIN	: 137 789 DT
•	CAFÉ BEN YEDDER	: 346 937 DT
•	POULINA GROUP HOLDING	: 131 187 DT
•	EL MAZRAA	: 170 340 DT
•	MED FACTOR	: 375 002 DT
•	COMAR	: 610 991 DT
•	PGI HOLDING	: 9 124 DT

- En 2022, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

4) Opérations de ventes par leasing réalisées en 2022 financées par l'ATL et la TLF

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par la société en 2022 pour un montant total de 45 032 168 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par la société en 2022 pour un montant total de 44 718 663 DT TTC.

5) Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

a) Rémunérations servies aux dirigeants

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	493 932	277 232	333 332	361 615

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

b) Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2022. Au titre de l'exercice 2022, la charge correspondante s'élève à 44 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

c) Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit

En 2022, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

XI. NOTE SUR LA CLÔTURE DU CONTRÔLE FISCAL

Le 5 avril 2022, la société ENNAKL AUTOMOBILES a signé un accord avec l'administration fiscale portant sur l'ancien redressement fiscal couvrant les exercices 2015, 2014, 2015 et 2018. Cet accord prévoit le paiement de la totalité du principal selon un échéancier établi à cet effet et l'abandon des pénalités de retard dans le cadre de l'amnistie instaurée par le décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, portant loi de finances pour l'année 2022.

Ce même accord porte sur le paiement du principal pour un montant de 1 547 729 DT et l'abandon des pénalités de retard par l'administration pour un montant de 902 983 DT. Par la signature de cet accord, la société ENNAKL AUTOMOBILES a abandonné l'ancien report d'impôt sur les sociétés d'un montant de 1 397 035 DT.

Au 31 décembre 2022, d'une part, la provision constituée durant les exercices antérieurs s'élevant à 3 113 844 DT a fait l'objet d'une reprise et, d'autre part, le montant du principal à payer s'élevant à 1 547 729 DT et l'ancien report d'impôt d'un montant de 1 397 035 DT, soit un total de 2 944 764 DT ont été comptabilisés parmi les pertes de la période.

XII. NOTE SUR L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE - UKRAINE

L'année 2022 a été marquée par l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci a engendré un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par le conflit.

La direction de la société est en train de suivre de près le développement de la situation et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur la société en particulier.

Aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2022.

XIII. NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 mars 2023. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2022 n'a été identifié.



A1 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES					AMORTISSEMENTS LINEAIRES					Valeur comptable nette au 31/12/2022	
	Cumul au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Reclassements 2022	Cessions 2022	Cumul au 31/12/2022	Cumul des Amortissements 31/12/2021	Dotation aux amortissements 2022	Cessions 2022	Cumul des Amortissements 31/12/2022			
		2022	2022	2022	31/12/2022	31/12/2021	2022	2022	31/12/2022			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
Licences & Logiciels informatiques	2 708 299	108 515	1 892 413	0	4 709 227	2 615 162	382 900	0	2 998 062			1 711 165
Immobilisations incorporelles en cours	1 334 509	557 904	-1 892 413	0	0	0	0	0	0			0
Total immobilisations incorporelles	4 042 808	666 419	0	0	4 709 227	2 615 162	382 900	0	2 998 062			1 711 165
IMMOBILISATIONS CORPORELLES												
Terrains	16 488 037	0	0	0	16 488 037	0	0	0	0			16 488 037
Constructions	46 131 924	331	0	0	46 132 255	14 654 216	2 034 979	0	16 636 076			29 496 179
AAI Générale & installations techniques	19 440 173	719 444	1 131 938	0	21 291 554	11 074 684	1 914 248	0	13 042 051			8 249 504
Matériels de transport	4 153 226	981 235	0	-239 041	4 895 420	2 463 727	681 274	-174 724	2 970 277			1 925 143
Equipements de bureau	1 568 043	162 214	1 582	0	1 731 839	1 006 843	120 884	0	1 127 727			604 112
Matériels informatiques	1 947 366	300 597	-1 582	0	2 246 381	1 394 106	252 018	0	1 646 124			600 257
Matériels et outillages	8 237 547	248 148	0	0	8 485 695	5 573 670	635 354	0	6 209 024			2 276 672
Immobilisations corporelles en cours	609 848	1 264 732	-1 131 938	0	742 642	0	0	0	0			742 642
Total immobilisations corporelles	98 576 164	3 676 701	0	-239 041	102 013 823	36 167 246	5 638 757	-174 724	41 631 278			60 382 545
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	102 618 972	4 343 120	0	-239 041	106 723 050	38 782 408	6 021 658	-174 724	44 629 341			62 093 710

A2 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Participations	Participations cumulées fin 2021		Participations 2022				Total	Détention en %
	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées	Cession/ remboursement	Libération participation	Valeur d'acquisition		
Actions								
CAR GROS	19 999	1 999 900					1 999 900	99,99%
	1 813 595	4 627 143						
A.T.L	640 062	1 920 186					6 547 329	8,21%
	* 213 354	-						
HEVI	10	100					100	2%
AF CAR	177 108	3 859 414					3 859 414	90,00%
Amen Bank	2 101 111	53 541 219					53 541 219	8,59%
	49 994	4 999 400						
S T L V (HERTZ)	** 49 994	1 249 850					6 249 250	99,99%
S/TOTAL I		72 197 212					72 197 212	
Fonds gérés Amen SICAR		6 000 000		(6 000 000)			-	
S/TOTAL II		6 000 000					-	
TOTAL GENERAL BRUT		78 197 212					72 197 212	
Provision AF CAR		(3 859 414)					(3 859 414)	
TOTAL GENERAL NET		74 337 798					68 337 798	

* Distribution d'actions gratuites.

** Actions libérées du 1/4 au 31 décembre 2022.

A3 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2021	30 000 000	3 000 000	79 910 463	9 000 000	2 919	874 458	26 873 493	149 661 333
Affectation du résultat de l'exercice 2021								
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	26 873 493	-	(26 873 493)	-
Affectation réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation réserves	-	-	6 570 000	-	(6 570 000)	-	-	-
Affectation en fonds social	-	-	-	-	(806 206)	806 206	-	-
Indemnité départ à la retraite	-	-	-	-	-	16 647	-	16 647
Dividendes distribués	-	-	-	-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Emplois sur fonds social	-	-	-	-	-	(703 957)	-	(703 957)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	31 307 735	31 307 735
Capitaux propres au 31 Décembre 2022	30 000 000	3 000 000	86 480 463	9 000 000	206	993 354	31 307 735	160 781 758

A4 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	Charges financières nettes	Autres gains	Autres pertes
Coût des ventes	(403 821 368)	(399 508 720)	(4 377 965)	-	(481 644)	-	546 961	-	-
Frais de distribution	(28 913 960)	(3 467 811)	(19 680 010)	-	(5 766 139)	-	-	-	-
Frais d'administration	(15 061 000)	(1 810 805)	(159 100)	(6 021 658)	(7 069 437)	-	-	-	-
Autres charges d'exploitation	(4 068 539)	-	-	(4 068 539)	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	2 704 278	-	-	674 954	-	2 029 324	-	-	-
Charges financières nettes	(3 857 373)	-	-	-	(2 048 919)	-	(1 808 454)	-	-
Autres gains ordinaires	232 645	-	-	-	-	84 889	-	147 756	-
Autres pertes ordinaires	(4 561 125)	-	-	415 406	(4 549 660)	-	(327 642)	-	(99 229)
Total général	(457 346 442)	(404 787 336)	(24 217 075)	(8 999 837)	(19 915 799)	2 114 213	(1 589 135)	147 756	(99 229)

A5 – SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021		2022	2021 (*)		2022	2021	2022	2021
Produits			Charges			Soldes				
Revenus	497 399 387	485 413 053	Cout des ventes	403 821 368	414 274 636*	Marge commerciale	93 578 019	71 138 417	93 578 019	71 138 417
Marge commerciale	93 578 019	71 138 417	Autres charges externes	14 402 962	12 693 424*	Valeur ajoutée Brute	79 175 057	58 444 993	79 175 057	58 444 993
Valeur ajoutée Brute	79 175 057	58 444 993	Impôts et taxes	1 841 005	1 705 239	Excédent brut d'exploitation	57 654 041	38 478 247	57 654 041	38 478 247
Excédent brut d'exploitation	57 654 041	38 478 247	Charges de personnel	19 680 011	18 261 507					
Autres produits ordinaires	232 645	372 323	Autres charges ordinaires	4 976 530	6 726 437					
Produits financiers	10 159 408	10 120 321	Charges financières	3 857 373	2 628 323*					
			Dotations aux amort. et aux prov.	8 999 838	1 131 476					
			Impôt/résultat ordinaire	18 904 618	11 611 162					
Résultat des activités ordinaires	31 307 735	26 873 493				Résultat des activités ordinaires	31 307 735	26 873 493	31 307 735	26 873 493
Effet des modifications comptables	-	-	Pertes extraordinaires	-	-					
Résultat net après modifications comptables	31 307 735	26 873 494				Résultat net après modifications comptables	31 307 735	26 873 493	31 307 735	26 873 493

*Retraitements en proforma (Cf note III.2-j)

A6 - ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

Engagements par signature en Euros au titre des lettres de crédit

AMEN BANK	38 000 000 EUR
ATB	6 000 000 EUR
BIAT	12 000 000 EUR
UBCI	12 000 000 EUR
Total	68 000 000 EUR

Engagements par signature en Dinar Tunisien

AMEN BANK

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS PROVISOIRES	-
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	3 061 000
CAUTIONS DEFINITIVES	703 347
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	691 346
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	-
CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
OBLIGATION CAUTIONNEES	6 325 404
Total	12 781 951

BIAT

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS DEFINITIVES	380 131
CAUTIONS PROVISOIRES	43 145
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	567 991
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 454 600
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	-
CAUTION DE DOUANES	1 000 000
AUTRES	26 760
Total	3 472 627

ZITOUNA

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS DEFINITIVES	29 208
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	58 468

UBCI

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total	5 400

Effets remis à l'escompte non échus

Nature	Montant au 31/12/2022
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	49 282 195
Total	49 282 195

Nantissement

En garantie du remboursement du crédit à CT contracté auprès de l'Amen Bank d'un montant de 16 000 000 DT, **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 2 666 921 actions Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève au 04/11/2022 à 7 894 086 DT, date de souscription du crédit. L'encours de ce crédit s'élève au 31/12/2022 à 6 000 000 DT.

6.

**RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2022** 





Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

1- RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe **ENNAKL AUTOMOBILES** (« Le Groupe ») qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2022, un total du bilan consolidé de 443 939 832 DT et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 201 874 481 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à 42 354 705 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe **ENNAKL AUTOMOBILES** au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section

« Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat consolidé au 31 décembre 2022 pour un montant de 568 719 280 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 464 138 884 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport d'activité du groupe

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- -Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 17 avril 2023,

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Expert-Partners

Salah MEZIOU
Managing Partner





7.

**LES ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2022** 



BILAN CONSOLIDE

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

<i>Actifs</i>	<i>Notes</i>	<i>Au 31/12/2022</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		5 049 519	4 383 100
Amortissements immobilisations incorporelles		-3 331 954	-2 917 932
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	<u>1 717 565</u>	<u>1 465 168</u>
Immobilisations corporelles		115 190 245	109 116 320
Amortissements immobilisations corporelles		-45 026 528	-39 314 828
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	<u>70 163 717</u>	<u>69 801 492</u>
Titres de participation non consolidées		64 376 885	66 088 648
Autres immobilisations financières		2 602 610	3 264 325
Provisions / titres		-4 508 723	-642 511
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	(A-2)	<u>62 470 772</u>	<u>68 710 462</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		<u>134 352 054</u>	<u>139 977 122</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		<u>134 352 054</u>	<u>139 977 122</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		184 200 931	100 277 324
Provisions / stocks		-3 386 437	-3 635 968
TOTAL STOCKS :	(A-3)	<u>180 814 494</u>	<u>96 641 356</u>
Clients et comptes rattachés		89 460 897	56 022 343
Provisions / comptes clients		-3 706 584	-3 711 356
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(A-4)	<u>85 754 313</u>	<u>52 310 987</u>
Autres Actifs courants		22 446 837	9 859 581
Provisions / Autres actifs courants		-4 231 015	-1 522 401
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	(A-5)	<u>18 215 822</u>	<u>8 337 180</u>
Actifs d'impôts différés	(A-6)	4 752 583	3 639 397
Liquidités et équivalents de liquidités	(A-7)	20 050 566	21 906 856
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		<u>309 587 778</u>	<u>182 835 776</u>
TOTAL DES ACTIFS :		<u>443 939 832</u>	<u>322 812 898</u>

BILAN CONSOLIDE

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

<i>Capitaux propres et Passifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2022</u>	<u>Au 31/12/2021</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidés		129 519 776	117 878 005
Résultat consolidé		42 354 705	31 992 668
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :	(A-8)	<u>201 874 481</u>	<u>179 870 673</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux		1 900	1 643
Intérêts minoritaires dans le résultat		870	532
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES AFFECTATION (I) :	(A-8)	<u>2 770</u>	<u>2 175</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		3 407 526	4 251 780
Autres passifs non courants		1 126 308	369 268
Provision pour risques et charges		7 580 492	8 049 545
Dépôts & cautionnements		4 000	4 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	(A-9)	<u>12 118 326</u>	<u>12 674 593</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(A-10)	194 988 790	114 345 277
Passifs d'impôts différés	(A-6)	453 751	1 706 232
Autres passifs courants	(A-11)	19 569 143	7 750 872
Concours bancaires et autres passifs financiers	(A-12)	14 932 571	6 463 076
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		<u>229 944 255</u>	<u>130 265 457</u>
TOTAL DES PASSIFS (II) :		<u>242 062 581</u>	<u>142 940 050</u>
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		<u>443 939 832</u>	<u>322 812 898</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Au 31/12/2022
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>	<u>Du 01/01/2021</u> <u>au 31/12/2021*</u>
Revenus	(A-13)	568 719 280	537 935 738
Coût des ventes*	(A-14)	452 070 213	448 124 162
MARGE BRUTE		116 649 067	89 811 576
Frais D'administration*	(A-15)	18 759 772	17 841 001
Frais de distribution*	(A-15)	32 358 582	27 880 103
Autres charges d'exploitation	(A-16)	4 293 773	3 480 886
Autres produits d'exploitation	(A-17)	2 273 794	2 828 615
RESULTAT D'EXPLOITATION		63 510 734	43 438 201
Charges financières nettes*	(A-18)	3 802 246	2 730 110
Produits des placements	(A-19)	5 232 182	5 195 269
Autres Gains Ordinaires	(A-20)	1 393 104	1 256 033
Autres Pertes Ordinaires	(A-21)	4 602 681	2 282 584
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		61 731 093	44 876 809
Impôt courant & différé		19 375 518	12 883 609
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		42 355 575	31 993 200
Intérêts minoritaires dans le résultat		870	532
RESULTAT NET RELEVANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		42 354 705	31 992 668

*Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Au 31/12/2022
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION			
RÉSULTAT CONSOLIDÉ NET	(A-8)	42 354 705	31 992 668
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements	(A-1)	7 662 826	6 754 312
Dotations aux provisions	(F-1)	1 847 814	-3 734 167
Variations Des :			
Stocks	(F-2)	-83 923 607	-10 322 024
Créances clients	(F-3)	-33 438 554	38 899 505
Autres actifs courants	(F-4)	-12 872 812	-2 962 228
Fournisseurs et comptes rattachés	(F-5)	80 800 710	-36 391 765
Autres passifs courants	(F-6)	11 818 021	-3 212 327
Autres passifs non courants	(F-7)	773 865	0
Plus-value de cession d'immobilisations financières	(F-8)	-1 232 034	-101 673
Plus ou moins-values de cession d'immobilisations corporelles	(F-9)	-1 021 768	-501 874
Mise en rebut d'immobilisations corporelles		0	254 471
Impôts différés	(F-10)	-2 365 667	-685 847
Parts des minoritaires dans le résultat	(A-8)	870	532
Réserves consolidés et intérêts de la filiale AFCAR déconsolidée	(A-8)	-65 172	0
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		10 339 197	19 989 583
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-11)	-9 192 375	-7 996 912
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-9)	1 779 498	1 099 021
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	(F-8)	7 232 034	6 071 673
Encaissement provenant des subventions d'investissement	(A-8)	50 000	0
Décaissement/Encaissement sur prêts du personnel / dépôts et cautions	(F-12)	662 689	154 643
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		531 846	-671 575
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes et autres distributions	(A-8)	-19 500 000	-19 500 000
Opérations sur fonds social	(A-8)	-852 575	-891 300
Encaissements provenant d'emprunts et des billets à ordre	(F-13)	33 976 585	0
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts et billets à ordre	(F-13)	-26 351 343	-16 824 185
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-12 727 333	-37 215 485
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR L'INVESTISSEMENT DANS UNE ENTREPRISE ETRANGERE CONSOLIDEE			
		0	-123 944
VARIATION DE TRESORERIE		-1 856 290	-18 021 421

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et d'une société sous contrôle exclusif « **CAR GROS** » avec une participation directe de 99.995 % du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur de l'automobile, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90% et 10% du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988 %.

En 2022, le conseil d'administration de la société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a décidé d'entamer les procédures administratives et juridiques pour la dissolution et la liquidation de la filiale AFCAR. De ce fait, la société AFCAR a été exclue du périmètre de consolidation du groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES S.A** » au 31/12/2022 (Déconsolidation).

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

Structure du Capital au 31/12/2022

- Capital Social : 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinars Tunisiens.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaires.

La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca.

Activité du groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT, SKODA & CUPRA** et l'importation et la commercialisation de la marque **RENAULT TRUCKS** et des pièces de rechange desdites marques par l'intermédiaire de sa filiale **CAR GROS** ainsi que le service après-vente. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

Organigramme du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »



2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Au terme de l'année 2022 le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression de 6% par rapport à l'année 2021 passant de 537 935 738 Dinars à 568 719 280 Dinars.
- Les investissements réalisés par le Groupe durant l'exercice 2022, se sont élevés à 9 035 178 DT contre 7 996 912 DT à la même période de l'année 2021.
- Lancement de la nouvelle marque Cupra et démarrage des activités de la marque Renault Trucks.
- Mise en place d'un nouveau système d'information intégré « AUTOLINE ».
- Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement de l'innovation et de la mobilité, le groupe ENNAKL Automobiles a signé un contrat de partenariat avec la société internationale Wallbox pour la commercialisation en Tunisie de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce partenariat avec le leader européen des bornes de recharges permettra à la société ENNAKL de contribuer à la mise en place d'une infrastructure nationale propice au lancement de ces nouvelles énergies dans le secteur de l'automobile en Tunisie.

3. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

3.1 Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

a/ Référentiel

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été arrêtés au 31/12/2022 conformément à la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux Normes Comptables Tunisiennes dont notamment :

- la norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- la norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- la norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- la norme NCT 38, Regroupement d'entreprises.

La comptabilisation des impôts sur le résultat a été effectuée conformément à la Norme Comptable Internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, en absence de norme comptable nationale.

En 2016, le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a adopté le modèle de référence de présentation de l'état de résultat prévu par la norme comptable Tunisienne générale NC 01, et ce pour une meilleure présentation de la performance du groupe.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la NC 01.

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 décembre 2022.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

b/ Principales méthodes comptables

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées.

Les immobilisations financières et les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « ENNAKL AUTOMOBILES »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les stocks : A partir de 2022, les flux d'entrée et de sortie des stocks du groupe ENNAKL AUTOMOBILES sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils étaient comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent durant les périodes précédentes.

Le coût d'acquisition est déterminé suivant la nature des stocks :

- Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.
- Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechange utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% à partir de la 3^{ème} année par année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

La provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

Hypothèses :

- a) Pas de provision pour articles créés en 2020 et postérieur ;
- b) Pour le reste des articles application de la méthode suivante :

Taux rotation 2019	Taux rotation 2020	Taux rotation 2021	Taux rotation 2022	Taux de Provision à appliquer
			>=20%	0%
	>=20%	>= 20%	< 20%	25%
	<20%	>= 20%	<20%	50%
	>= 20%	<20%	<20%	50%
>= 20%	<20%	<20%	<20%	75%
<20%	<20%	<20%	<20%	100%

Avec :

Taux de rotation « TR » = Ventes de la période / (Stock final + Stock initial) / 2.

Les liquidités & équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

c/ Retraitements en proforma

Les « agios sur effets remis à l'escompte qui étaient classés au 31 décembre 2021 parmi les « frais de distribution » ont été classés à partir de 2022 parmi les « charges financières nettes » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2021 a été retraitée en proforma.

Les frais bancaires sur importation qui étaient classés au 31 décembre 2021 parmi les « frais d'administration » ont été classés à partir de 2022 parmi les « coûts des ventes » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2021 a été retraitée en proforma.

d/ Périmètre et méthodes de consolidation

a. **Périmètre de consolidation :** Le périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » comprend :

- La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
- La société filiale : « CAR GROS » ;
- La société filiale : « STLV ».

En 2022, le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » a décidé d'entamer les procédures administratives et juridiques pour la dissolution et la liquidation de la filiale AFCAR. De ce fait, la société AFCAR a été exclue du périmètre de consolidation du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES S.A » au 31/12/2022 (Déconsolidation), sachant que la participation dans AFCAR et ses engagements sont totalement provisionnés en totalité.

Le périmètre de consolidation au 31/12/2022 s'analyse comme suit :

Entité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Ennakl Automobiles (Mère)	100,000 %	100,000 %	Intégration globale
CAR Gros	99,995 %	99,995 %	Intégration globale
S.T.L.V.	99,988 %	99,988 %	Intégration globale

b. Méthode de consolidation : La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES ». Elle consiste :

- **au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs –après élimination et retraitement des comptes en normes NCT et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires ;

- **au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits – après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT – puis à répartir le résultat entre résultat consolidé part du groupe et part des minoritaires.

c. Traitement des écarts de première consolidation : les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.

d. Elimination des opérations internes : Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont éliminés.

e. Impôts sur le résultat : Les états financiers consolidés sont établis en appliquant la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Un impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Ainsi des impôts différés ont été constatés sur les éléments suivants :

- Les provisions pour risques et charges pour litiges ;
- Les provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements ;
- Les provisions pour dépréciation des stocks ;
- Les provisions pour dépréciation des titres de participation ;
- Les indemnités de départ à la retraite.

En sus, des impôts différés sont constatés sur les retraitements de consolidation.

3.2 Présentation des postes du bilan consolidé

Note A-1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » au 31/12/2022 pour une valeur brute de 5 049 519 Dinars. Elles sont composées de logiciels, licences et franchises. Ces immobilisations sont amorties linéairement au taux de 33,33%.

Note A-1 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont totalisé au 31/12/2022 un montant brut de 115 190 245 Dinars.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux suivants :

<i>Intitulé</i>	<i>Taux</i>
Constructions	5 %
Matériel de transport	20 %
Installations Générales, A.A.I.	10 %
Matériel informatique	33,33 %
Equipements de bureaux	10 % et 15 %
Matériel d'équipement technique et bureautique	10 % et 15 %

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont détaillées au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements consolidés suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉ AU 31/12/2022

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS LINEAIRES				Valeur comptable nette au 31/12/2022	
	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31/12/2022	31/12/2021	Dotat. aux amort. et prov.	Reprises sur cessions		31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Franchises	63 024	0	0	0	63 024	62 923	101	0	63 024	0
Site Web	20 000	0	0	0	20 000	17 242	2 758	0	20 000	0
Licences & Logiciels informatiques	2 965 567	108 515		1 892 413	4 966 495	2 837 767	411 163	0	3 248 930	1 717 565
Immobilisations incorporelles en cours	1 334 509	557 904		-1 892 413	0	0	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	4 383 100	666 419	0	0	5 049 519	2 917 932	414 022	0	3 331 954	1 717 565
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	16 488 037	0	0	0	16 488 037	0	0	0	0	16 488 037
Constructions	46 156 618	330	0	0	46 156 948	14 661 638	1 983 094	0	16 644 732	29 512 216
A A I Techniques & Générales	22 253 783	904 132		1 131 938	24 289 853	11 763 286	2 252 243	0	14 015 529	10 274 324
Matériel de transport	11 554 003	5 174 951	-2 294 834	0	14 434 120	4 832 116	1 994 618	-1 537 104	5 289 630	9 144 490
Matériel de localisation	69 805	0	0	0	69 805	68 195	1 610	0	69 805	0
Equipements de bureau	1 712 801	163 764		1 582	1 878 147	1 066 375	134 074	0	1 200 449	677 698
Matériel informatique	2 235 577	415 360		-1 582	2 649 355	1 645 997	292 279	0	1 938 276	711 079
Matériel et outillages	8 035 848	220 801	0	0	8 256 649	5 277 221	590 886	0	5 868 107	2 388 542
Immobilisations corporelles en cours	609 848	1 489 421		-1 131 938	967 331	0	0	0	0	967 331
Total immobilisations corporelles	109 116 320	8 368 759	-2 294 834	0	115 190 245	39 314 828	7 248 804	-1 537 104	45 026 528	70 163 717
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	113 499 420	9 035 178	-2 294 834	0	120 239 764	42 232 760	7 662 826	-1 537 104	48 358 482	71 881 282

Note A-2 : Immobilisations Financières

Les immobilisations financières du groupe **Ennaki Automobiles** ont totalisé au 31/12/2022 un montant net de 62 470 772 DT.

Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

Immobilisations financières		
	déc.-22	déc.-21
Titres de participation (Voir Note D-1)	64 376 885	60 088 648
Titres immobilisés SICAR	0	6 000 000
Dépôts et cautionnements	452 722	1 099 101
Prêts au personnel LT	2 149 888	2 165 224
Total Brut	66 979 495	69 352 973
Provisions pour dépréciation des Titres de participations (Voir Note D-1)	-4 288 238	0
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	-220 485	-642 511
Total	62 470 772	68 710 462

Note A-3 : Stocks

Les stocks du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant brut de 184 200 931 DT au 31 décembre 2022. Ils sont provisionnés à hauteur de 1,8% et se composent principalement des véhicules neufs, des pièces de rechange, des lubrifiants, des carburants et des réparations en cours.

Toutes les sociétés utilisent la méthode de l'inventaire permanent pour comptabiliser leurs stocks. Les provisions sur stocks sont évaluées en utilisant les méthodes suivantes :

- Identification physique : lors des opérations d'inventaire physique, les responsables d'inventaire indiquent sur leur rapport les articles endommagés ou non utilisables.
- Calculs analytiques : ces calculs sont principalement basés sur les taux de rotation (stock moyen / consommation de la période).
- Une provision est constatée par modèle sur les stocks de véhicules neufs ayant un âge moyen en stock supérieur à deux ans.
Le taux de la provision est de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année) sur la base du prix de revient du stock.
- Une provision est constatée sur les stocks de pièces de rechange en se basant sur une matrice en fonction de l'âge en stock et du taux de rotation observé durant les trois derniers exercices et de l'exercice courant pour chaque référence de pièce de rechange (voir note 3.1.b).

Le stock est réparti comme suit :

Stocks	déc.-22	déc.-21
Stock véhicules neufs	155 764 668	79 634 493
Volkswagen	9 656 553	31 745 410
Volkswagen Utilitaires	12 774 494	948 492
Audi	31 153 512	754 251
Porsche	0	1 818 532
MAN	214 281	214 281
SEAT	23 462 987	5 115 190
Škoda	14 359 136	5 788 051
Renault Trucks	14 929 034	0
Stock véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	49 214 671	33 250 286
Stock pièces de rechanges	21 765 498	18 268 392
Stock pièces de rechanges en transit	2 713 694	1 140 966
Stock véhicules d'occasion	3 191 008	447 060
Stock de travaux en cours	753 908	762 964
Stock carburants et lubrifiants	12 155	23 449
Sous-total	28 436 263	20 642 831
Total Brut	184 200 931	100 277 324
Provisions	-3 386 437	-3 635 968
Total	180 814 494	96 641 356

10

Note A-4 : Clients & comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés présente au 31/12/2022 un solde net de 85 754 313 DT contre un solde de 52 310 987 DT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Clients et comptes rattachés	déc.-22	déc.-21
Clients comptes courants	29 879 298	17 321 255
Clients, Effets à recevoir	58 445 276	37 161 066
Clients douteux	979 831	1 310 539
Clients, Effets et chèques impayés	156 492	229 483
Sous-total	89 460 897	56 022 343
Provisions pour dépréciation des créances clients	-3 706 584	-3 711 356
Total	85 754 313	52 310 987

Note A-5 : Autres actifs courants

Le poste des autres actifs courants présente au 31/12/2022 un solde net de 18 215 822 DT contre un solde de 8 337 180 DT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Autres actifs courants	déc.-22	déc.-21
Avances et prêts au personnel CT	944 999	1 211 152
Etat, reports d'impôts et taxes	8 421 850	3 016 411
Fournisseurs, avances et acomptes	9 554 934	2 211 311
Charges constatées d'avance	1 606 278	233 868
Débiteurs divers	11 506	56 706
Produits à recevoir	1 907 270	3 130 133
Sous-total	22 446 837	9 859 581
Provisions pour dépréciation des actifs courants	-4 231 015	-1 522 401
Total	18 215 822	8 337 180

Note A-6 : Impôt différé

L'actif net d'impôt différé du groupe présente au 31/12/2022 un solde net de 4 298 832 DT contre un solde net de 1 933 165 DT au 31/12/2021 :

Impôts différés	déc.-22	déc.-21
Actifs d'impôts différés	4 752 583	3 639 397
Passifs d'impôts différés	-453 751	-1 706 232
Total	4 298 832	1 933 165

Note A-7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités du groupe présente au 31/12/2022 un solde de 20 050 566 DT contre un solde de 21 906 856 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités	déc.-22	déc.-21
Placements en valeurs mobilières	0	7 989
Effets à l'encaissement	1 475 352	2 689 546
Chèques à l'encaissement	2 546 968	1 947 340
Banques créditrices	14 691 164	17 120 524
Caisses	30 843	30 951
Régie d'avance et accréditifs	1 306 239	110 506
Total	20 050 566	21 906 856

Note A-8 : Capitaux propres et intérêts des minoritaires

Le total des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires au 31/12/2022 s'élève à 201 877 251 Dinars contre 179 872 848 Dinars au 31/12/2021. Il se détaille comme suit :

Capitaux propres et intérêts des minoritaires					
Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31/12/2021	30 000 000	117 878 005	31 992 668	2 175	179 872 848
Affectation en résultat reportés		31 992 668	-31 992 668		0
Distribution de dividendes		-19 500 000		-250	-19 500 250
Dépenses nettes du fonds social		-852 568		-7	-852 575
Indemnité de départ à la retraite		16 825			16 825
Subvention d'investissement CARGROS		49 998		2	50 000
Résultat de la période			42 354 705	870	42 355 575
Impact de la Déconsolidation de AFCAR		-65 152		-20	-65 172
Total au 31/12/2022	30 000 000	129 519 776	42 354 705	2 770	201 877 251

Le résultat consolidé par action au titre de la période en cours se détaille comme suit :

Résultat consolidé par action	déc.-22	déc.-21
Résultat consolidé net	42 354 705	31 992 668
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat consolidé par action	1,412	1,066

Note A-9 : Passifs non courants

Le poste des passifs non courants présente au 31/12/2022 un solde de 12 118 326 DT contre un solde s'élevant à 12 674 593 DT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Passifs non courants	déc.-22	déc.-21
Emprunts bancaires LT	3 407 526	4 251 780
Provisions pour risques et charges	7 580 492	8 049 545
Dépôts et cautionnements reçus	4 000	4 000
Indemnité pour départ à la retraite	352 443	369 268
Dettes fiscales à long terme	773 865	0
Total	12 118 326	12 674 593

Note A-10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs et comptes rattachés présente au 31/12/2022 un solde de 194 988 790 DT contre un solde de 114 345 277 DT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	déc.-22	déc.-21
Fournisseurs locaux	9 344 031	5 079 010
Fournisseurs d'immobilisations	57 562	214 759
Fournisseurs étrangers	182 556 138	107 107 028
Fournisseurs, effets à payer	0	157 124
Fournisseurs, retenus de garantie	293 670	375 433
Fournisseurs, factures non parvenues	2 737 389	1 411 923
Total	194 988 790	114 345 277

Note A-11 : Autres passifs courants

Le poste des autres passifs courants présente au 31/12/2022 un solde de 19 569 143 DT contre un solde s'élevant à 7 750 872 DT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Autres passifs courants	déc.-22	déc.-21
Etats impôts et taxes à payer	11 771 360	1 292 750
Congés à payer	582 275	808 550
Débours douanes et cartes grises	71 003	0
Actionnaires dividendes à payer	250	0
Caisse de sécurité sociale	1 781 777	1 338 672
Assurance groupe	51 637	251 357
Charges à payer	5 178 230	3 945 713
Produits constatés d'avances	101 870	113 830
Créditeurs divers	30 741	0
Total	19 569 143	7 750 872

Note A-12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste concours bancaires et autres passifs financiers du groupe présente au 31/12/2021 un solde de 14 932 571 DT contre un solde de 6 463 076 DT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers	déc.-22	déc.-21
Échéances à moins d'un an sur emprunts	6 844 253	6 340 927
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	0	122 149
Billets à ordres Amen Bank	8 088 318	0
Total	14 932 571	6 463 076

3.3. Présentation des postes de l'état de résultat consolidé

Note A-13 : Revenus

Le chiffre d'affaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 568 719 280 DT au 31/12/2022 contre 537 935 738 DT au 31/12/2021, et se détaille comme suit :

Revenus	déc.-22	déc.-21
Ventes véhicules neufs	464 138 884	457 330 663
Ventes véhicules d'occasion	8 062 772	8 447 071
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	88 857 618	65 797 589
Ventes travaux atelier	2 658 603	3 001 782
Ventes carburants	8 348	14 030
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	18 739	127 495
Ventes accessoires véhicules neufs	310 409	304 086
Location de véhicules	4 663 907	2 913 022
Total	568 719 280	537 935 738

Note A-14 : Coût des ventes

Le poste coût des ventes du groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 452 070 213 DT au 31/12/2022 contre un solde de 448 124 162 DT au 31/12/2021, et se détaille comme suit :

Coût des ventes	déc.-22	déc.-21*
Coût des véhicules neufs vendus	364 749 321	381 279 114
Coût des véhicules d'occasion vendus	10 752 828	8 270 747
Coût des pièces de rechange vendues	67 444 824	52 808 211
Achats d'accessoires et de consommables	646 451	1 465 411
Travaux extérieurs	214 869	266 090
Charges personnel directs	4 377 962	1 771 100
Frais bancaires*	3 883 958	2 263 489
Total*	452 070 213	448 124 162

* Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

Note A-15 : Frais de distribution & d'administration

Les frais de distribution et d'administration du groupe présentent au 31/12/2022 un solde de 51 118 354 DT contre un solde de 45 721 104 DT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration	déc.-22	déc.-21*
Charges de personnel	22 579 742	20 736 304
Frais de missions et déplacements	1 066 735	588 352
Publicité et insertion	2 814 092	2 373 585
Consommables	616 312	336 214
Cadeaux, Réception et restaurations	231 743	165 165
Vêtements de Travail	160 207	189 881
Formation	186 234	185 663
Autres Frais sur Vente	5 289 940	3 940 851
Locations diverses	449 354	363 530
Achat divers par caisses	158 600	131 083
Abonnement	660 502	1 610 462
Assurance	1 022 174	837 355
Dons et subventions	38 950	68 820
Energie	1 288 598	1 255 813
Entretien et réparations	1 277 971	945 670
Fournitures de bureaux	259 020	194 219
Gardiennage	605 527	842 758
Honoraires	2 574 786	2 159 046
Dotations aux amortissements	7 662 826	6 754 312
Impôts & Taxes	2 175 041	2 042 021
Total *	51 118 354	45 721 104

* Retraitements en proforma [Cf note 3.1-C]

Note A-16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 4 293 773 DT au 31/12/2022 contre un solde de 3 480 886 DT au 31/12/2021, et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	déc.-22	déc.-21
Dotations aux provisions sur stocks	721 832	448 053
Dotations aux Provisions sur créances	3 571 941	2 655 502
Dotations aux Provisions sur immobilisations	0	377 331
Total	4 293 773	3 480 886

Note A-17 : Autres produits d'exploitation

Le poste des autres produits d'exploitation du groupe présente au 31/12/2022 un solde de 2 273 794 DT contre un solde de 2 828 615 DT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation	déc.-22	déc.-21
Ristournes TFP	70 317	62 791
Locations	71 916	72 000
Autres prestations de services	66 344	210 117
Produits divers	-	149 931
Reprise de provisions sur stocks VN	971 362	1 156 534
Reprise de Provisions sur créances	1 093 855	1 134 802
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	-	42 440
Total	2 273 794	2 828 615

Note A-18 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 3 802 246 DT au 31/12/2022 contre un solde de 2 730 110 DT au 31/12/2021, et se détaillent comme suit :

Charges financières nettes	déc.-22	déc.-21*
Intérêts sur crédits bancaires	1 671 120	1 576 530
Intérêts sur crédits leasing	3 729	48 247
Intérêts sur comptes courants	78 478	70 625
Agios sur effets escomptes*	2 048 919	1 034 708
Total *	3 802 246	2 730 110

* Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

Note A-19 : Produits des placements et dividendes

Les produits des placements du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 5 232 182 DT au 31/12/2022 contre un solde de 5 195 269 DT au 31/12/2021, et se détaillent comme suit :

Produits des placements	déc.-22	déc.-21
Produits nets sur placements	44 827	7 131
Plus-value de cession auprès de L'Amen SICAR	1 232 034	101 673
Dividendes reçus	3 670 774	4 717 780
Intérêts créditeurs	284 547	368 685
Total	5 232 182	5 195 269

Note A-20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 1 393 104 DT au 31/12/2022 contre un solde de 1 256 033 Dinars au 31/12/2021, et se détaillent comme suit :

Autres gains ordinaires	déc.-22	déc.-21
Produits non récurrents	318 024	376 592
Profits sur cessions d'immobilisations	1 075 080	879 441
Total	1 393 104	1 256 033

Note A-21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 4 602 681 DT au 31/12/2022 contre un solde de 2 282 584 DT au 31/12/2021, et se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires	déc.-22	déc.-21
Autres pertes (i)	4 556 641	6 585 879
Pertes sur cessions d'immobilisations	53 314	377 567
Pertes sur créances irrécouvrables	0	3 797
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 634 643	1 478 935
Reprise sur provisions pour risques et charges	-6 015 385	-6 360 213
Différences de règlement et débours	857	56 195
Pénalités de retard	372 611	140 424
Total	4 602 681	2 282 584

(i) Essentiellement suite clôture du contrôle fiscal (Voir Note C-1) et amendes Douanières de la société mère « Ennakl Automobiles »

3.4. Présentation des postes de l'état des flux de trésorerie consolidé

Note F-1 : Dotations aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions	
	déc.-22
Dotations nettes aux provisions sur immobilisations financières	-156 847
Reprises nettes de provisions sur stocks	-249 531
Reprises nettes sur provisions sur comptes clients	-4 772
Reprises nettes sur provisions pour risques et charges	-469 053
Dotations nettes aux provisions sur autres courants	2 728 017
Total	1 847 814

Note F-2 : Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks	
	déc.-22
Stocks Bruts au 31 décembre 2021	100 277 324
Stocks Bruts au 31 décembre 2022	184 200 931
Total variation	-83 923 607

Note F-3 : Créances clients

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances clients	
	déc.-22
Créances clients Bruts au 31 décembre 2021	56 022 343
Créances clients Bruts au 31 décembre 2022	89 460 897
Total variation	-33 438 554

Note F-4 : Variation des autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs	
	déc.-22
Autres actifs courants bruts au 31 décembre 2021	9 859 581
Autres actifs courants bruts au 31 décembre 2022	22 446 837
Sous-total	-12 587 256
Avances et prêts au personnel à court termes	-266 153
Provisions des autres actifs courants de la filiale déconsolidée AFCAR	-19 402
Total variation	-12 872 811

Note F-5 : Variation des fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs et comptes rattachés	
	déc.-22
Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2021	114 345 277
Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2021	194 988 790
Sous-total	80 643 513
Variation des fournisseurs d'immobilisation	157 197
Total variation	80 800 710

Note F-6 : Variation des autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants	
	déc.-22
Autres passifs au 31 décembre 2021	7 750 872
Autres passifs au 31 décembre 2022	19 569 143
Sous-total	11 818 271
Dividendes non distribués	-250
Total variation	11 818 021

Note F-7 : Variation des autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants	
	déc.-22
Passifs non courants au 31 décembre 2021	369 268
Passifs non courants au 31 décembre 2022	1 126 308
Sous-total	757 040
Variation des indemnités de départ à la retraite	16 825
Total variation	773 865

Note F-8 : plus-values et encaissements des cessions sur immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

plus-values et encaissements des cessions sur immobilisations financières	
	déc.-22
Libération fonds géré SICAR Amen	6 000 000
Produits financiers liés au fonds géré SICAR Amen	1 232 034
Total variation	7 232 034

Note F-9 : plus-values et encaissements des cessions sur immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	
	déc.-22
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)	2 294 834
Amortissements cumulés des immobilisations cédées (II)	1 537 102
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)	757 732
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (IV)	1 779 498
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)	1 021 766

Note F-10 : Variation des actifs et passifs d'impôts différés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants	
	déc.-22
Actifs d'impôts différés au 31 décembre 2021	3 639 397
Actifs d'impôts différés au 31 décembre 2022	4 752 583
Variation des actifs d'impôts différés	-1 113 186
Passifs d'impôts différés au 31 décembre 2021	1 706 232
Passifs d'impôts différés au 31 décembre 2022	453 751
Variation des actifs d'impôts différés	-1 252 481
Total variation	-2 365 667

Note F-11 : Décaissement affectés à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations	
	déc.-22
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-666 419
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-8 368 759
Variation des fournisseurs d'immobilisation	-157 197
Total variation	-9 192 375

Note F-12 : Encaissements (Décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (Décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements	
	déc.-22
Dépôts et cautionnements au 31/12/2021	1 099 101
Dépôts et cautionnements au 31/12/2022	452 722
Variation des Dépôts et cautionnements	646 379
Prêts au personnel à long terme au 31/12/2021	2 165 224
Prêts au personnel à long terme au 31/12/2022	2 149 888
Variation des actifs d'impôts différés	15 336
Prêts au personnel à court terme au 31/12/2021	1 211 152
Prêts au personnel à court terme au 31/12/2022	944 999
Variation des actifs d'impôts différés	266 153
Provisions des dépôts et cautionnement de la filiale déconsolidée AFCAR	-265 179
Total variation	662 689

Note F-13 : Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre

Au 31/12/2022, le tableau de variation des emprunts se détaille comme suit :

	31/12/2021	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2022
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	0		0		0
Courant	5 506 619	-5 506 619	0		0
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	4 251 779		-844 253		3 407 526
Courant	834 308	-834 308	844 253		844 253
Crédit à Court Terme Amen Bank					
Courant	0	-10 000 000		16 000 000	6 000 000
Leasing					
Non-courant	0		0		0
Courant	122 149	-122 149	0		0
Billets à ordre					
Courant	0	-9 888 267		17 976 585	8 088 318
Total courant	6 463 075	-26 351 343	844 253	33 976 585	14 932 571
Total Non-courant	4 251 779	0	-844 253	0	3 407 526

4. NOTE SUR LES CONTRÔLES FISCAUX

- 1) Le 5 avril 2022, la société ENNAKL AUTOMOBILES a signé un accord avec l'administration fiscale portant sur l'ancien redressement fiscal couvrant les exercices 2015, 2014, 2015 et 2018. Cet accord prévoit le paiement de la totalité du principal selon un échéancier établi à cet effet et l'abandon des pénalités de retard dans le cadre de l'amnistie instaurée par le décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, portant loi de finances pour l'année 2022.

Ce même accord porte sur le paiement du principal pour un montant de 1 547 729 DT et l'abandon des pénalités de retard par l'administration pour un montant de 902 983 DT. Par la signature de cet accord, la société ENNAKL AUTOMOBILES a abandonné l'ancien report d'impôt sur les sociétés d'un montant de 1 397 035 DT.

Au 31 décembre 2022, d'une part, la provision constituée durant les exercices antérieurs s'élevant à 3 113 844 DT a fait l'objet d'une reprise et, d'autre part, le montant du principal à payer s'élevant à 1 547 729 DT et l'ancien report d'impôt d'un montant de 1 397 035 DT, soit un total de 2 944 764 DT ont été comptabilisés parmi les pertes de la période.

- 2) En janvier 2023, la filiale CAR Gros a reçu une notification de contrôle fiscal approfondi. La Direction n'a constaté aucune provision pour risques et charges à ce titre vu l'absence d'éléments lui permettant de l'estimer en attendant la notification de redressement fiscal.

5. NOTE SUR L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE – UKRAINE

L'année 2022 a été marquée par l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci a engendré un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par le conflit.

La direction Du groupe est en train de suivre de près le développement de la situation et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur le groupe en particulier.

Aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

6. NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 mars 2023. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2022 n'a été identifié.

7. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉS AU 31-12-2022

Engagements en Devises par banque

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	38 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATB	6 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	12 000 000 EUR
Car Gros	UBCI	12 000 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Total EUR		72 700 399 EUR

Engagements en Dinars par banque

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 31/12/2022
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	3 061 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	703 347
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	691 346
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
Ennakl Automobiles	OBLIGATION CAUTIONNEES	6 325 404
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	267 523
Total		13 048 620

BIAT

Société	Nature	Montant au 31/12/2022
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	380 131
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	43 145
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	567 991
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 454 600
Ennakl Automobiles	CAUTION DE DOUANES	1 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	26 760
Total		3 472 627

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 31/12/2022
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	29 208
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total		58 468

UBCI

Société	Nature	Montant au 31/12/2022
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total		5 400

Effets remis à l'escompte non échus

Société	Nature	Montant au 31/12/2022
Ennakl Automobiles	EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	49 282 195
Total		49 282 195

Nantissement

En garantie du remboursement du crédit à CT contracté auprès de l'Amen Bank d'un montant de 16 000 000 DT, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2 666 921 actions Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève au 04/11/2022 à 7 894 086 DT, date de souscription du crédit. L'encours de ce crédit s'élève au 31/12/2022 à 6 000 000 DT.

8. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

- **Société Ennakl Automobiles**

- a) Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant de 5 506 619 DT et les charges d'intérêts s'y rattachant se sont élevés à 383 722 DT en 2022.

- b) Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 28/02/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 755 469 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 407 718 DT en 2022. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 4 237 807 DT.

c) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

- Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :
- Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 2 000 000 DT ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 3 061 000 DT ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 6 325 404 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 703 347 DT ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 691 346 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 68 000 000 EUR.

d) Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank

- En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
- Date : 07/11/2022
- Principal : 16 000 000 dinars
- Mode de paiement : 4 mois
- Taux d'intérêt : TMM +2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2.666.921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit, à 7 894 086 DT.

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 10 000 000 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 113 373 DT. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 6 000 000 DT.

e) Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

• Au cours de 2022, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 17 976 585 aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31 décembre 2022, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 8 038 318 DT et les remboursements au cours de 2022 s'élèvent à 9 888 268 DT. Les intérêts correspondants s'élèvent, en 2022, à 370 201 DT.

f) Autres opérations

- Au 31 décembre 2022, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 6 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2016, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 34 510 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 1 232 034 DT.
- La société PGI Holding a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.
- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 390 487 DT hors taxes.

• Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe PGI et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :

• AMEN BANK	: 42 924 DT
• CAFE BONDIN	: 134 310 DT
• PARENIN	: 137 789 DT
• CAFÉ BEN YEDDER	: 346 937 DT
• POULINA GROUP HOLDING	: 131 187 DT
• EL MAZRAA	: 170 340 DT
• MED FACTOR	: 375 002 DT
• COMAR	: 610 991 DT
• PGI HOLDING	: 9 124 DT

- En 2022, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.
- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES en 2022 pour un montant total de 45 032 168 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES en 2022 pour un montant total de 44 718 663 DT TTC.

g) Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

- Rémunérations servies aux dirigeants

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	493 932	277 232	333 332	361 615

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

- Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2022. Au titre de l'exercice 2022, la charge correspondante s'élève à 44 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

- Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit

En 2022, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

- **Société Car Gros**

La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2022 des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
- Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 14 942 DT ;
- Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 133 691 DT.

- **Société STLV**

Tunisie Leasing et Factoring

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création avec la société TLF. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant 122 149 DT et les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 3 729 DT.

En 2022, la société a STLV a facturé à la société Tunisie Leasing et factoring un montant de 22 070 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client Tunisie Leasing et factoring correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 1 400 DT au 31/12/2022 contre un solde de 3 220 DT au 31/12/2021.

Assurances Comar

En 2022, la société STLV a encouru des frais d'assurance auprès de la compagnie Assurances COMAR relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de 55 092 DT ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de 580 666 DT ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de 3 601 DT.

Le solde fournisseur Assurances COMAR correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 635 DT au 31/12/2022 contre un solde de 5 847 DT au 31/12/2021.

En 2022, la société a STLV a facturé aux Assurances COMAR un montant de 118 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client Assurances COMAR correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 31/12/2022 contre un solde de 2 895 DT au 31/12/2021.

Amen Bank

La STLV a signé avec l'Amen Bank le 25/09/2019 un contrat de crédit à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de Soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Le taux d'intérêt applicable à ce crédit est de TMM + 2,75%. Le 11/02/2020, une seule tranche d'un montant de 215 800 DT a été débloqué au profit de la société STLV S.A.

En 2022, la société STLV a remboursé un montant de 78 839 DT en principal au titre de ce crédit. Les charges financières correspondantes supportées en 2022 ont totalisé 5 396 DT. Le montant en principal non encore échu au titre de ce crédit s'élève à 13 972 DT au 31 décembre 2022.

En 2022, la société a STLV a facturé à la société AMEN BANK un montant de 2 791 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client AMEN BANK correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 2 430 DT au 31/12/2022 contre un solde nul au 31/12/2021.

Amen santé

En 2022, la société a STLV a facturé à la société AMEN SANTE un montant de 622 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client AMEN SANTE correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 595 DT au 31/12/2022 contre un solde nul au 31/12/2021.

PARENIN

En 2022, la société a STLV a facturé à la société PARENIN un montant de 16 479 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client PARENIN correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 1 050 DT au 31/12/2022 contre un solde nul au 31/12/2021.

- Rémunérations servies aux administrateurs

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charges Au 31/12/2022	Passif Au 31/12/2022
Salaire brut (*)	228 464	0

* Voiture de fonction et quotas carburant compris.

D 1- TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Participations	Participations cumulées fin 2021			Mouvements 2022				Total 2022	Détenion en %
	Nbre actions Souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions Souscrites/achetées/	Cession / Remboursement	Déconsolidation	Valeur d'acquisition			
Actions									
A.T.L.	1 813 505	4 627 143						6 547 329	8,21%
	640 062	1 920 186							
	213 354*	-							
HEVI	10	100						100	2%
Amen Bank									
AFCAR (Exclue du périmètre) (Voir Note 3.1 d))	2 101 111	53 541 219						53 541 219	8,59%
	0	0			4 288 238			4 288 238	100,00%
S/TOTAL I		60 088 648						64 376 885	
Fonds gérés Amen SICAR		6 000 000						0	
S/TOTAL II		6 000 000						64 376 885	
TOTAL GENERAL BRUT		66 088 648						64 376 885	
Provisions pour dépréciation des titres		0						-4 288 238	
TOTAL NET		66 088 648						60 088 648	

(*) Distribution d'actions gratuites.

D2 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres pertes	Autres gains
Coût des ventes	452 070 213	447 745 361	4 377 962		534 677		-587 787		
Frais de distribution	32 358 582	3 488 180	22 579 742		6 290 660				
Frais d'administration	18 759 772	1 837 694	180 006	7 662 826	9 079 246				
Autres produits d'exploitation	-2 273 794			-2 065 217	0	-208 577			
Autres charges d'exploitation	4 293 773			4 293 773	0				
Charges financières nettes	3 802 246				2 048 919		1 753 327		
Autres gains ordinaires	-1 393 104				0	-95 963		-1 297 141	
Autres pertes ordinaires	4 602 681			-380 742	4 557 498		330 827	95 098	
Total	512 220 369	453 071 235	27 137 710	9 510 640	22 511 000	-304 540	1 496 367	95 098	-1 297 141

D 3 - SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	31/12/2022	31/12/2021	Charges	31/12/2022	31/12/2021(*)	Soldes	31/12/2022	31/12/2021(*)
Produits								
Revenus	568 719 280	537 935 738	Coût des ventes*	452 070 213	448 124 162	Marge commerciale	116 649 067	89 811 576
Marge commerciale	116 649 067	89 811 576	Autres charges externes*	18 492 168	15 693 628	Valeur ajoutée Brute	98 156 899	74 117 948
Valeur ajoutée Brute	98 156 899	74 117 948	Impôts et taxes	2 175 041	2 042 021	Excédent brut d'exploitation	73 402 116	51 339 623
Excédent brut d'exploitation	73 402 116	51 339 623	Charges de personnel	22 579 742	20 736 304			
Autres gains ordinaires	1 393 104	1 256 033	Autres pertes ordinaires	4 983 423	7 163 862			
Produits des placements	5 232 182	5 195 269	Charges financières*	3 802 246	2 730 110			
			Dotations aux amort. et aux provisions	9 510 640	3 020 144			
			Impôts courants et différés	19 375 518	12 883 609	Résultat des activités ordinaires	42 355 575	31 993 200
Résultat des activités ordinaires	42 355 575	31 993 200						

*Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

8.

**RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ÉTATS
FINANCIERS IFRS
2022** 





**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. (« la société ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, l'état de résultat global, l'état des flux de trésorerie et le tableau des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2022, un total bilan de 453 518 948 DT et des capitaux propres de 165 840 646 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 27 330 716 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires, figure à l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global au 31 décembre 2022, pour un montant de 497 211 059 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs pour un montant de 464 997 785 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment de la volumétrie des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (AERG)**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à 63 049 888 DT et représentent un des postes les plus importants de l'état de la situation financière.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, 17 avril 2023

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI

Partner



Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU

Managing Partner



9.

**LES ÉTATS
FINANCIERS
INDIVIDUELS IFRS
2022** 



ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	1 711 166	1 427 646
Immobilisations corporelles	A1	56 615 978	58 281 907
Immeubles de placement	A2	7 058 445	7 071 689
Droits d'utilisation	A1	475 252	423 941
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	63 049 888	63 095 736
Actifs financiers au coût amorti	A4	1 523 666	2 165 775
Titres de participation dans les filiales	A5	8 249 250	8 249 250
Actif d'impôt différé	P4	1 356 514	2 929 136
Actifs non courants		140 040 159	143 645 080
Stocks	A6	161 705 921	78 705 605
Créances clients	A7	120 289 545	62 973 690
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A8	594 852	639 557
Autres actifs courants	A9	17 066 460	6 434 960
Liquidités et équivalents de liquidités	A10	13 822 011	13 575 655
Actifs courants		313 478 789	162 329 467
Total des actifs		453 518 948	305 974 547

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	31/12/2022	31/12/2021
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		108 509 930	95 187 120
Résultat de l'exercice		27 330 716	26 982 341
Total des capitaux propres	C1	165 840 646	152 169 461
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	3 407 526	4 237 808
Obligations locatives	P1	559 211	489 541
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	P2	318 478	334 325
Provisions pour risques et charges	P3	7 403 270	7 906 987
Autres passifs non courants		773 865	-
Passifs non courants		12 462 350	12 968 661
Dettes fournisseurs	P5	191 648 864	100 571 950
Autres passifs courants	P6	8 739 428	6 675 738
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	P2	18 478	19 277
Passif d'impôt courant	P4	8 484 371	1 367 797
Emprunts et dettes financières	P1	64 200 794	30 855 116
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	2 124 017	1 346 547
Passifs courants		275 215 952	140 836 425
Total passifs		287 678 302	153 805 086
Total des capitaux propres et passifs		453 518 948	305 974 547

ETAT DE RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	2022	2021*
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	497 211 059	485 592 207
Coûts des ventes*	R-2	(400 374 207)	(411 622 879)
Marge brute		96 836 852	73 969 328
Autres gains*	R-3	1 333 885	6 188 602
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(19 337 545)	(16 145 833)
Charges administratives*	R-5	(31 389 238)	(25 432 617)
Autres pertes*	R-6	(5 451 496)	(7 386 071)
Résultat opérationnel		41 992 458	31 193 409
Produits financiers	R-7	9 073 376	10 295 011
Charges financières	R-8	(4 818 745)	(2 746 710)
Résultat financier net		4 254 631	7 548 301
Résultat avant impôts		46 247 089	38 741 710
Charge d'impôts sur le résultat	P4	(18 916 373)	(11 759 369)
Résultat après impôts des activités poursuivies		27 330 716	26 982 341
Résultat net de la période		27 330 716	26 982 341
<i>Résultat de base par action</i>		<i>0,911</i>	<i>0,899</i>
<i>Résultat dilué par action</i>		<i>0,911</i>	<i>0,899</i>
Autres éléments du résultat global			
Instrument financiers à la juste valeur par le biais des AERG		5 769 568	3 890 979
Ecart actuariel (AERG)		70 901	296 171
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôts		5 840 469	4 187 150
Résultat global de la période		33 171 185	31 169 491
<i>Résultat global de base par action</i>		<i>1,106</i>	<i>1,039</i>
<i>Résultat global dilué par action</i>		<i>1,106</i>	<i>1,039</i>
* Colonne comparative retraitée pour les besoins de comparabilité			

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	2022	2021
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat avant impôt	46 247 089	38 741 710
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements	5 702 404	4 528 818
Indemnité de départ à la retraite	35 487	104 894
Dotations nettes aux provisions	4 996 269	956 244
Reprises nettes sur provisions pour risques et charges	(415 406)	(4 927 076)
Charge d'impôts exigibles	(18 916 373)	(11 759 369)
Variation des impôts différés	11 754	148 207
Variation des impôts courants	7 116 574	(2 080 114)
Charge financière des obligations locatives	16 015	13 968
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par les AERG	163 019	-
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	777 470	(21 426)
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	43 322	118 640
Résultat des opérations de placement	(34 510)	(7 617)
Variation des autres passifs non courants	773 865	-
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(83 572 292)	(9 584 334)
Variation des créances clients	(59 584 166)	13 314 787
Variation des autres actifs courants	(12 927 034)	(1 698 715)
Variation des dettes fournisseurs	91 234 111	(36 907 893)
Variation des autres passifs courants	2 133 360	74 225
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(16 199 042)	(8 985 051)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(4 557 648)	(4 357 691)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	118 000	107 000
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	7 232 034	6 050 442
Encaissements provenant des opérations de placement	34 510	7 617
Encaissements/Décassements provenant des prêts au personnel et cautionnements	603 106	(258 571)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	3 430 002	1 548 797
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Décassements affectés distributions de dividendes	(19 500 000)	(19 500 000)
Encaissements sur emprunts	16 000 000	-
Décassements sur emprunts	(16 262 089)	(5 815 850)
Encaissements/Décassements crédit de gestion et billets à ordre	32 777 485	16 737 430
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	13 015 396	(8 578 420)
Variations de la trésorerie	246 356	(16 014 674)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	13 575 655	29 590 329
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	13 822 011	13 575 655

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (EN DINARS TUNISIENS)

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (En dinars tunisiens)						
Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total
Situation 31/12/2020		30 000 000	99 232 252	(1 669 796)	12 937 514	140 499 970
Affectation du résultat de l'exercice 2020		-	12 937 514	-	(12 937 514)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	4 187 150	-	4 187 150
Distribution de dividende		-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	26 982 341	26 982 341
Situation 31/12/2021		30 000 000	92 669 766	2 517 354	26 982 341	152 169 461
Affectation du résultat de l'exercice 2021		-	26 982 341	-	(26 982 341)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	5 840 469	-	5 840 469
Distribution de dividende		-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	27 330 716	27 330 716
Situation 31/12/2022		30 000 000	100 152 107	8 357 823	27 330 716	165 840 646



NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40% de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30% du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) par l'intermédiaire de sa filiale CAR Gros, le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN, VOLKSWAGEN Utilitaires, AUDI, PORSCHE, SEAT, SKODA et CUPRA et Renault Trucks en tant que deuxième importateur non exclusif sur le territoire Tunisien

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Au terme d'un dernier mois exceptionnel avec 925 immatriculations contre 366 à la même période de l'année 2021 les revenus de la société Ennakl Automobiles ont connu une progression de 2% par rapport à l'année 2021 en passant de 485 592 207 Dinars à 497 211 059 Dinars.

Les investissements réalisés au cours de l'année 2022 se sont élevés à 4 343 120 DT contre 4 364 649 DT au cours de 2021 (Hors droits d'utilisation).

Lancement de la nouvelle marque Cupra et démarrage des activités de la marque Renault Trucks.

Mise en place d'un nouveau système d'information intégré « AUTOLINE ».

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement de l'innovation et de la mobilité, ENNAKL Automobiles a signé un contrat de partenariat avec la société internationale Wallbox pour la commercialisation en Tunisie de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce partenariat avec le leader européen des bornes de recharges permettra à la société ENNAKL de contribuer à la mise en place d'une infrastructure nationale propice au lancement de ces nouvelles énergies dans le secteur de l'automobile en Tunisie.

2. PRÉSENTATION DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de l'information financière ainsi que par les normes internationales d'information financière « IFRS » et les interprétations IFRIC « International Financial Reporting Interpretation Committee ».

La société a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021. Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

En préparant les états financiers conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la société et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différents des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les amendements aux normes et interprétations ainsi que les nouvelles normes publiées et applicables à compter du 1^{er} janvier 2022 qui concernent plus particulièrement les comptes annuels sont les suivants :

Norme ou interprétation	Description résumé	Impacts
Amendement IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « comptabilisation et évaluation dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence » - phase 2	<p>Publication par l'IASB : 27 août 2020</p> <p>Homologation par l'UE : Règlement (UE) 2021/25 du 13 janvier 2021.</p> <p>La phase 2 des amendements concerne le traitement comptable des impacts consécutifs à la mise à jour des contrats suite à la réforme des taux interbancaires offerts ainsi que les informations spécifiques à publier sur ces impacts possibles jusqu'en 2023, année de fin de publication du LIBOR USD.</p>	La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cet amendement.
Amendements à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels relatifs à la comptabilisation des provisions pour contrats déficitaires	<p>Publication par l'IASB : 14 mai 2020</p> <p>Homologation par l'UE : règlement (UE) 2021/1080 du 28 juin 2021.</p> <p>L'IASB a publié des amendements à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » qui précisent les coûts qu'une entreprise doit inclure pour déterminer si un contrat est déficitaire.</p> <p>Les amendements modifient la norme IAS 37 pour préciser que les coûts d'exécution d'un contrat ne se limitent pas aux seuls coûts marginaux mais incluent également les autres coûts directement liés au contrat tels que les amortissements ou les frais généraux de production.</p> <p>Les amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.</p>	La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cet amendement.
Amendement à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles »	<p>Publication par l'IASB : 14 mai 2020</p> <p>Homologation par l'UE : règlement (UE) 2021/1080 du 28 juin 2021.</p>	La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cet amendement.

L'amendement interdit de déduire du coût de revient des immobilisations corporelles les produits de ventes issues de l'utilisation de l'immobilisation au cours de sa période de préparation. Ces ventes doivent être comptabilisées en produits de l'exercice.

Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

Publication par l'IASB : 14 mai 2020
Homologation par l'UE : règlement (UE) 2021/1080 du 28 juin 2021.
L'amendement précise que seuls les honoraires versés au prêteur ou à l'emprunteur doivent être pris en compte lors de la réalisation du test des 10% du paragraphe B3.3.6 relatif à la décomptabilisation d'une dette financière.

La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cet amendement.

Interprétation IFRIC relative à la comptabilisation des développements connexes d'adaptation ou de personnalisation des programmes mis à disposition dans le cadre d'un contrat de service logiciel (SaaS).

Publication par l'IASB : avril 2021
Les développements connexes d'adaptation ou de personnalisation des programmes mis à disposition dans le cadre d'un contrat de service logiciel (SaaS) sont des charges de l'exercice si l'entreprise ne contrôle pas leur code, en en détenant, par exemple, la propriété intellectuelle.
La charge relative à ces développements connexes sera étalée sur la durée du contrat de prestation si elle ne peut être distinguée du service logiciel lui-même.

La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cette interprétation.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

- Logiciels : 33,1/3%
- Constructions : 3,75%
- Showroom : 5 %
- Matériels et outillages : 10%
- Matériels de transport de fonction : 12,5%
- Matériels de transport de service : 20%
- Matériel informatique : 33,1/3%
- Equipements de bureaux : 10% et 15%
- Agencements et aménagements : 10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

La société classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- Les actifs financiers au coût amorti.
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAERG ».
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net « JVRN ».

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;

b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que la société compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnements.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. La société a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque la société détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, elle tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

La société considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

La société considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus à la société dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut la société a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition.

C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur).

Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements particuliers dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. La société n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent pour la société les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que la société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

Pour les titres de participation dans les filiales, la société a opté pour la méthode du coût conformément à la norme IAS 27, Etats financiers individuels.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers de la société sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si la société change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

La société conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette si et seulement si la société dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la société acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. La société applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% à partir de la 3ème année par année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

L'entité utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assurera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé « Defined Benefit Obligation » (« DBO »), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « Ecart actuariel »

La société contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

La société comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres

éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill ; ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i) N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii) Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société ré-estime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. La société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. La société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même administration fiscale :
 - i. Sur la même entité imposable, ou
 - ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs

d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.

2.14. Comptabilisation des revenus

La société a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dinars tunisiens qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dinars tunisiens selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Juste valeur

Certaines méthodes comptables de la société de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

La société a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. La société fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- **Niveau 3** : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari bank et ATL)	63 049 888	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 124 017

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari bank et ATL)	55 700 683	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	7 395 053
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 346 547

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels il n'y a pas de données de marchés disponibles. La méthode utilisée consiste en la méthode de la valeur mathématique des titres qui constitue la seule information disponible qui pourrait refléter la juste valeur de ces titres ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, la société utilise une technique d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.17. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers sont les suivantes :

i) Juste valeur des instruments financiers

• La société dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

• Afin de se couvrir contre le risque de change, la société conclut des contrats à terme d'achat de devise. La société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, la société a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des cours à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

ii) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie l'entité tient compte des facteurs suivants :

(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.

(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;

(c) l'obsolescence technique ou commerciale ;

(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience de l'entité et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.18. Information sectorielle

La société est considérée comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. NOTE SUR LA GESTION DES RISQUES

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités de ENNAKL Automobiles l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale de la société.

Voici les principales mesures prises par la direction pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Les instruments financiers de l'entité se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Créances clients	120 289 545	62 973 690
Autres actifs courants ¹	8 640 321	3 934 821
Liquidités et équivalents de liquidités	13 822 011	13 575 655
Prêts au personnel	1 776 301	2 176 764
Dépôts et cautionnements	449 722	830 922
Avances au personnel	112 980	224 499
Total des actifs financiers au coût amorti	145 090 880	83 716 351
Actifs financiers à la JV par les AERG	63 049 888	63 095 736
Total des actifs financiers	208 140 768	146 812 087

¹ Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclus.

Désignation	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Emprunts	67 608 320	35 092 924
Créditeurs et autres créditeurs divers ²	200 328 292	107 187 688
Total des passifs financiers au coût amorti	267 936 612	142 280 612
Passifs financiers à la JV par le résultat net	2 124 017	1 346 547
Total des passifs financiers	270 060 629	143 627 159

² Les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

Par un test de sensibilité, nous avons estimé les risques de change que l'entité risque d'encourir si elle n'opte pas pour la couverture de ses achats en monnaies étrangères.

L'impact d'une variation du cours de change EUR/TND sur le coût des ventes se présente ainsi :

Désignation	Hypothèse	Variation des achats étrangers
EUR/TND	-0,859% par rapport au 31/12/2022	(10 442 151)
EUR/TND	+0,859% par rapport au 31/12/2022	10 442 151

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que la société conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge de la société et limite donc l'exposition de la société au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement de deux emprunts à long terme. Ces deux emprunts ont été négociés à des taux variables. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2022, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 50 927 DT.

3.1.2. Risque de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients de l'entité. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière de l'entité.

L'entité traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, l'entité analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

► Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31 décembre 2022	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Total
Clients et comptes rattachés	120 289 545	-	4 931 380	125 220 925
Total	120 289 545	-	4 931 380	125 220 925

► Avoirs en banques et dépôts bancaires

Echelle	Note	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Baa1	Qualité moyenne inférieure	284 133	-
Ba1	Spéculatif	-	2 327 670
Ba2	Spéculatif	-	2 765 170
B2	Très spéculatif	-	8 041 270
B3	Très spéculatif	202 755	19 094
Caa1	Risque élevé	4 148 516	-
Caa2	Ultra spéculatif	6 204 408	-
Non notées	-	1 359 424	(190 265)
Total		12 199 236	12 962 939

¹ Selon les dernières données disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que l'entité dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes de l'entité.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement de l'entité, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés de l'entité à la fin de la période :

31/12/2022	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts ¹	6 370 656	897 370	3 988 313	-
Billets à ordre	8 088 318	-	-	-
Effets escomptés et non échus	49 233 735	-	-	-
Total	63 692 709	897 370	3 988 313	-

¹ Echéances y compris les intérêts.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs de l'entité en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, l'entité peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

L'entité surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Emprunts	67 608 320	35 092 924
Créditeurs et autres créditeurs divers ²	200 328 292	107 187 688
Liquidités et équivalents de liquidités	(13 822 011)	(13 575 655)
Dettes nettes	254 114 601	128 704 957
Total capitaux propres	165 840 646	152 169 461
Total capital	419 955 247	280 874 418
Gearing ratio	61%	46%

² Les produits constatés d'avance sont exclus.

3. NOTES EXPLICATIVES DES PRINCIPALES RUBRIQUES DES ÉTATS FINANCIERS

A – ACTIFS

A1. IMMOBILISATIONS INCORPORABLES ET CORPORELLES

Le tableau de variations des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

	Licences (En dinar tunisien) & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	Droit d'utilisation	En cours corporelles	En cours incorporelles	Total
VALEURS BRUTES												
01/01/2021	2 617 169	9 648 736	45 003 997	1 920 631	3 809 857	2 167 100	7 814 639	17 863 897	471 045	825 212	690 830	92 833 113
Acquisitions	43 878	-	442	395 735	613 616	54 553	428 828	1 270 008	-	913 910	643 679	4 364 649
Cessions	-	-	-	-	(270 248)	(2 122)	-	-	-	-	-	(272 370)
Reclassifications	47 252	-	774 299	(202)	-	(6 827)	202	314 550	-	(1 129 274)	-	-
Mise en rebut	-	-	-	(368 799)	-	(644 660)	(6 122)	(8 281)	-	-	-	(1 027 862)
31/12/2021	2 708 299	9 648 736	45 778 738	1 947 365	4 153 225	1 568 044	8 237 547	19 440 174	471 045	609 848	1 334 509	95 897 530
VALEURS NETTES												
01/01/2022	2 708 299	9 648 736	45 778 738	1 947 365	4 153 225	1 568 044	8 237 547	19 440 174	471 045	609 848	1 334 509	95 897 530
Acquisitions	108 515	-	331	300 597	981 235	162 214	248 148	719 444	119 782	1 264 732	557 904	4 462 902
Cessions	-	-	-	-	(239 041)	-	-	-	-	-	-	(239 041)
Reclassifications	1 892 413	-	-	(1 582)	-	1 582	-	1 131 938	-	(1 131 938)	(1 892 413)	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2022	4 709 227	9 648 736	45 779 069	2 246 380	4 895 419	1 731 840	8 485 695	21 291 556	590 827	742 642	-	100 121 391

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	Droit d'utilisation	En cours	En cours	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES												
01/01/2021	(2 568 459)	-	(10 622 815)	(1 598 179)	(1 612 582)	(1 436 783)	(4 963 681)	(9 534 204)	(23 552)	-	-	(32 360 255)
Dotation de l'exercice	(46 703)	-	(1 597 445)	(162 449)	(358 214)	(172 174)	(613 750)	(1 539 987)	(23 552)	-	-	(4 514 274)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	42 440	-	-	-	-	-	42 440
Cessions	-	-	-	-	138 595	1 308	-	-	-	-	-	139 903
Mise en rebut	-	-	-	366 347	-	549 815	3 707	8 281	-	-	-	928 150
Autres mouvements	-	-	-	173	-	8 548	54	(8 775)	-	-	-	-
31/12/2021	(2 615 162)	-	(12 220 260)	(1 394 108)	(1 832 201)	(1 006 846)	(5 573 670)	(11 074 685)	(47 104)	-	-	(35 764 036)
VALEURS NETTES COMPTABLES												
01/01/2022	(2 615 162)	-	(12 220 260)	(1 394 108)	(1 832 201)	(1 006 846)	(5 573 670)	(11 074 685)	(47 104)	-	-	(35 764 036)
Dotation de l'exercice	(382 900)	-	(1 777 218)	(252 018)	(545 902)	(120 884)	(635 354)	(1 914 248)	(68 471)	-	-	(5 696 995)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	142 036	-	-	-	-	-	-	142 036
31/12/2022	(2 998 062)	-	(13 997 478)	(1 646 126)	(2 236 067)	(1 127 730)	(6 209 024)	(12 988 933)	(115 575)	-	-	(41 318 995)
VALEURS NETTES COMPTABLES												
31/12/2021	93 137	9 648 736	33 558 478	553 257	2 321 024	561 198	2 663 877	8 365 489	423 941	609 848	1 334 509	60 133 494
31/12/2022	1 711 165	9 648 736	31 781 591	600 254	2 659 352	604 110	2 276 671	8 302 623	475 252	742 642	-	58 802 396

A2. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2022 à 7 058 445 DT contre 7 071 689 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(134 041)	(120 797)
Immeubles de placement nets	7 058 445	7 071 689

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

A3. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 31 décembre 2022 à 63 049 888 DT contre 63 095 736DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Amen Bank	55 049 125	50 846 887
Fonds gérés SICAR	-	7 395 053
ATL	8 000 763	4 853 796
Total	63 049 888	63 095 736

A4. ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1 523 666 DT contre 2 165 775 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Prêts au personnel (LT)	1 294 429	1 712 185
Dépôt et cautionnements	449 722	830 922
Sous-total	1 744 151	2 543 107
Provisions sur les cautionnements	(220 485)	(377 332)
Total	1 523 666	2 165 775

A.5. TITRES DE PARTICIPATION DANS LES FILIALES

Les titres de participation dans les filiales s'élèvent au 31 décembre 2022 ainsi qu' au 31 décembre 2021 à 8 249 250 DT et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
STLV	6 249 250	6 249 250
AF CAR	3 859 414	3 859 414
CAR GROS	1 999 900	1 999 900
HEVI	100	100
Sous-total	12 108 664	12 108 664
Provisions sur les participations ¹	(3 859 414)	(3 859 414)
Total	8 249 250	8 249 250

¹ Il s'agit de la dépréciation intégrale de la participation AF CAR.

A.6. STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2022 à 161 705 921 DT contre 78 705 605 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Volkswagen	9 450 431	31 010 204
Audi	30 570 319	744 277
Porsche	-	1 784 175
Renault trucks	14 598 654	-
SEAT	22 865 545	4 957 165
SKODA	14 027 870	5 674 364
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	49 214 671	33 250 286
Volkswagen Utilitaires	12 485 451	929 376
Stock PR	5 976 545	-
Stock VO	3 191 008	447 060
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	12 155	23 450
Sous-total	162 606 930	79 034 638
Provision pour dépréciation stocks	(901 009)	(329 033)
Total	161 705 921	78 705 605

Les mouvements de la provision pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Début de période	329 033	350 714
Provisions s au cours de la période	571 976	65 277
Reprises sur provisions	-	(86 958)
Fin de période	901 009	329 033

A.7. CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients s'élèvent au 31 décembre 2022 à 120 289 545 DT contre 62 973 690 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Clients leasing	14 211 605	4 327 944
Effets à recevoir	44 175 127	27 115 801
Clients comptes courants	13 639 107	5 598 966
Chèques à l'encaissement	2 180 131	1 675 366
Clients travaux en cours	622 168	810 497
Clients douteux	979 831	1 310 539
Effets et chèques impayés	130 761	204 618
Effets escomptés non échus	49 282 195	24 593 028
Sous-total	125 220 925	65 636 759
Provisions sur les clients	(4 931 380)	(2 663 069)
Total	120 289 545	62 973 690

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillaient comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Début de période	2 663 069	2 285 665
Provisions constituées au cours de la période	2 268 311	377 404
Reprises sur provisions	-	-
Fin de période	4 931 380	2 663 069

A8. ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (CT)

Les actifs financiers au coût amorti à court terme s'élèvent au 31 décembre 2022 à 594 852 DT contre 639 557 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Avances au personnel	112 980	224 499
Prêts au personnel (CT)	481 872	464 579
Sous-total	594 852	689 078
Provisions sur les prêts au personnel	-	(49 521)
Total	594 852	639 557

A9. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 17 066 460 DT contre 6 434 960 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs, avances et acomptes	6 433 409	1 845 107
Produits à recevoir	1 793 061	2 568 246
Etats impôts et taxes	6 855 424	1 999 545
Débiteurs divers	3 663 969	541 254
Charges constatées d'avance	1 992 730	655 032
Débours sur cartes grises	-	32 082
Sous-total	20 738 593	7 641 266
Provisions sur les autres actifs courants	(3 672 133)	(1 206 306)
Total	17 066 460	6 434 960

Les mouvements de la provision se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Début de période	1 206 306	962 359
Provisions constituées au cours de la période	2 465 827	243 947
Reprises sur provisions	-	-
Fin de période	3 672 133	1 206 306

A.10. LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 13 822 011 DT contre 13 575 655 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Banques créditrices	12 199 236	12 962 939
Effets à l'encaissement	295 837	475 630
Caisses	20 699	26 580
Régie d'avance et accreditifs	1 306 239	110 506
Total	13 822 011	13 575 655

C - CAPITAUX PROPRES

C.1 VARIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (AERG)

En DT	2022
Solde au 31 décembre 2021	2 517 354
Gain actuariel	52 133
Impôt différé sur gain actuariel*	18 768
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	7 349 205
Impôt différé sur réévaluation des instruments financiers*	(1 579 637)
Solde au 31 décembre 2022	8 357 823

*y compris l'impact des changements des taux d'impôts sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B - PASSIFS

P1. EMPRUNTS ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les emprunts et les obligations locatives s'élèvent au 31 décembre 2022 à 68 167 531 DT contre 35 582 465 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	Remboursements	Reclassements	Nouveaux	31/12/2022
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	-	-	-	-	-
Courant	5 506 619	(5 506 619)	-	-	-
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	4 237 808	-	(830 281)	-	3 407 526
Courant	755 469	(755 469)	830 281	-	830 281
Crédit à Court Terme Amen Bank					
Courant	-	(10 000 000)	-	16 000 000	6 000 000
Obligations locatives					
Non-courant	489 541	-	-	69 670	559 211
Billets à ordre					
Courant	-	(9 888 267)	-	17 976 585	8 088 318
Effets escomptés et non échus					
Courant	24 593 028	(24 593 028)	-	49 282 195	49 282 195
Total courant	30 855 116	(50 743 383)	830 281	83 258 781	64 200 794
Total Non-courant	4 727 349	-	(830 281)	-	3 966 737

P2. PROVISION POUR INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les Provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2022 à 336 956 DT contre 353 602 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Début de l'exercice	353 602	711 475
Coût des services rendus	22 142	63 322
Charges financières	33 320	68 608
Gain/perte actuarielle (AERG)	(52 133)	(462 767)
Remboursement	(19 975)	(27 036)
Fin de l'exercice	336 956	353 602

Résultat au 31 décembre 2022 :

Obligation au 31/12/2022	Coût des services rendus	Charges financières 2023	Remboursements 2023	Obligation au 31/12/2023
336 956	20 625	29 597	(18 478)	368 700

P.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élevèrent au 31 décembre 2022 à 7 403 270 DT contre 7 906 987 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

P4. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés s'élevèrent au 31 décembre 2022 à 1 356 514 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	2022
Provisions pour départ à la retraite	121 304
Provisions pour litiges	672 552
Moins-value sur titres	1 389 389
Pertes de change latentes	841 480
Instruments de couverture	764 646
Contrats de location	30 225
Provisions sur les stocks et cautions	403 738
Total des actifs d'impôts différés	4 223 334
Gains de change latents	(1 649 690)
Produits à recevoir	(32 055)
Amortissements différés	(1 185 075)
Total des passifs d'impôts différés	(2 866 820)
Actif d'impôts différés net	1 356 514

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période s'élève au 31 décembre 2022 à 18 916 373 DT et se détaille comme suit :

En DT	2022
Impôts exigibles	18 904 619
Impôts différés	11 754
Charge d'impôts comptabilisée en résultat de la période	18 916 373

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et effective se présente comme suit :

En DT	2022
Résultat avant impôts	46 247 089
Taux d'IS applicable à la société	39%
Charge d'impôts théoriques	18 036 365
Charge d'impôts exigibles	18 904 619
Impôts différés	11 754
Charge d'impôts comptabilisée	18 916 373
Différence	880 008
Différence expliquée par :	
Provisions et charges non déductibles	5 838 532
Produits non imposables	(4 958 524)
Total	880 008

La variation du passif d'impôt courant au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2021	1 367 797
Charge d'impôt exigible de 2022	18 904 619
Paiements d'impôts en 2022	(11 788 045)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2022	8 484 371

Le tableau des mouvements des impôts différés au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

Mouvements 2022	Solde au 31 décembre 2021	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2022
Provision pour départ à la retraite	127 297	(24 761)	18 768	121 304
Provision pour litiges	743 616	(71 064)	-	672 552
Moins-value sur titres	2 969 026	-	(1 579 637)	1 389 389
Pertes de change latentes	385 328	456 152	-	841 480
Gains de change latents	(960 322)	(689 369)	-	(1 649 690)
Produits à recevoir	(38 391)	6 336	-	(32 055)
Instruments de couverture	484 757	279 889	-	764 646
Amortissements différés	(1 060 083)	(124 992)	-	(1 185 075)
Provisions sur les stocks et cautions	254 292	149 446	-	403 738
Contrats de location	23 616	6 609	-	30 225
Total	2 929 136	(11 754)	(1 560 869)	1 356 514

P5. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2022 à 191 648 864 DT contre 100 571 950 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs étrangers	184 795 667	4 332 496
Fournisseurs locaux	6 501 965	5 618 405
Fournisseurs, retenues de garantie	293 670	375 433
Fournisseurs d'immobilisations	57 562	214 759
Fournisseurs, effets à payer	-	30 857
Total	191 648 864	100 571 950

P6. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient au 31 décembre 2022 à 8 739 428 DT contre 6 675 738 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	4 606 496	3 597 216
CNSS à payer	1 643 595	1 209 264
Etat, impôts et taxes	1 808 168	834 661
Provisions pour congés payés	493 895	736 257
Assurance groupe	32 039	229 098
Avances sur cartes grises	71 003	-
Produits constatés d'avances	60 000	60 000
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Créditeurs divers	20 232	5 242
Total	8 739 428	6 675 738

P7. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élevaient au 31 décembre 2022 à 2 124 017DT contre 1 346 547 DT au 31 décembre 2021 et correspondent à l'instrument de couverture passif.

R - L'ETAT DE RESULTAT

R.1. PRODUITS ISSUS DES CONTRATS AVEC LES CLIENTS

Les produits issus des contrats avec les clients s'élevaient au 31 décembre 2022 à 497 211 059 DT contre 485 592 207 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Ventes de véhicules neufs	464 997 785	457 647 576
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	20 929 675	15 825 599
Ventes de véhicules utilisés	8 062 772	8 447 071
Ventes de travaux atelier	2 873 244	3 213 217
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	320 364	315 258
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	18 871	129 456
Ventes de carburants	8 348	14 030
Total	497 211 059	485 592 207

R.2. COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 400 374 207 DT contre 411 622 879 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021*
Achats de véhicules neufs	242 911 077	277 084 080
Droits de consommation	104 429 265	91 010 440
Achats de pièces de rechanges	19 794 180	15 418 527
Pertes de changes sur achats étrangers	6 852 035	8 202 503
Fret maritime	6 246 039	5 575 841
Achats de véhicules utilisés	10 752 828	8 270 747
Charges de personnel direct	4 377 962	1 771 098
Achats de lubrifiants	274 124	740 627
Frais de magasinage	868 573	1 087 834
Assurance maritime	685 928	588 488
Achats des accessoires	381 485	501 417
Travaux extérieurs	214 869	266 090
Frais de gardiennage	959 667	766 933
Achats pour les ateliers	238 655	232 365
Frais de transit	665 688	127 570
Dotations aux provisions sur stocks VN *	721 832	-
Reprise sur provision stock VN *	-	(21 681)
Total*	400 374 207	411 622 879

* Colonne comparative retraitée pour les besoins de comparabilité

R3. AUTRES GAINS

Les autres gains s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1 333 885 DT contre 6 188 602 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021*
Reprise nette sur les provisions	415 406	4 905 395
Produits non récurrents	114 645	295 901
Location	725 916	672 000
Ristournes TFP	70 317	60 489
Profits sur cessions d'immobilisations	-	45 781
Autres services	7 601	209 036
Total*	1 333 885	6 188 602

* Colonne comparative retraitée pour les besoins de comparabilité

R4. FRAIS DE COMMERCIALISATION ET DE DISTRIBUTION

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 31 décembre 2022 à 19 337 545 DT contre 16 145 833 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Charges de personnel	9 801 653	8 939 922
Autres frais sur ventes	4 628 256	3 554 155
Publicité et insertion	2 745 433	2 340 812
Frais de déplacements	958 902	480 734
Location diverses	254 424	207 650
Cadeaux, réceptions et restaurations	197 026	140 847
Honoraires	123 050	135 704
Consommables	616 312	336 214
Impôts et taxes	12 489	9 795
Total	19 337 545	16 145 833

R5. CHARGES ADMINISTRATIVES

Les charges administratives s'élèvent au 31 décembre 2022 à 31 389 238 DT contre 25 432 617 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021*
Charges de personnel	9 831 122	9 659 897
Dotation aux amortissements	5 702 404	4 528 818
Frais bancaires	3 414 179	2 133 117
Impôts et taxes	1 828 517	1 695 444
Honoraires	2 393 744	1 879 507
Energie	1 080 291	1 043 814
Abonnement	495 579	1 583 922
Entretien et réparation	829 964	739 093
Gardiennage	592 625	670 707
Assurance	396 002	361 004
Vêtements de travail	139 300	150 249
Fournitures de bureaux	193 040	158 849
Dons et subventions	31 800	62 520
Frais de formation	186 234	185 663
Autres frais sur ventes	-	1 100
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs*	4 274 437	578 913
Total	31 389 238	25 432 617

* Colonne comparative retraitée pour les besoins de comparabilité

R6. AUTRES PERTES

Les autres pertes s'élevaient au 31 décembre 2022 à 5 451 496 DT contre 7 386 071 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021*
Pertes liées aux contrôles fiscaux	2 944 764	-
Dotations aux provisions sur titres de participation	-	377 331
Pertes sur créances irrécouvrables	-	3 797
Autres pertes	2 100 857	6 711 868
Pénalités de retard	362 553	128 654
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	43 322	164 421
Total *	5 451 496	7 386 071

* Colonne comparative retraitée pour les besoins de comparabilité

R7. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élevaient au 31 décembre 2022 à 9 073 376 DT contre 10 295 011 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Dividendes reçus	8 670 524	9 717 530
Gains sur instruments de couverture	-	21 426
Intérêts créditeurs	222 340	314 733
Intérêts sur prêts au personnel	146 002	153 263
Produits nets sur placements	34 510	88 059
Total	9 073 376	10 295 011

R.8. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières s'élevaient au 31 décembre 2022 à 4 818 745 DT contre 2 746 710 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Intérêts sur comptes courants	77 304	29 075
Intérêts sur crédit bancaire	1 665 724	1 564 540
Agios sur les effets escomptés	2 048 919	1 034 708
Pertes sur instruments de couverture	777 470	-
Moins-value sur les instruments financiers	163 019	-
Indemnité de départ à la retraite	33 320	68 608
Obligations locatives	52 989	49 779
Total	4 818 745	2 746 710

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Achats consommés	394 314 746	409 106 529
Charges de personnel	24 010 737	20 370 917
Autres charges d'exploitation	27 528 330	25 646 573
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 698 673	5 485 062
Total	456 552 486	460 609 081

D. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Les engagements hors bilan de la société Ennakl Automobiles arrêtés au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN EUROS AU TITRE DES LETTRES DE CRÉDIT

AMEN BANK	38 000 000 EUR
ATB	6 000 000 EUR
BIAT	12 000 000 EUR
UBCI	12 000 000 EUR
Total	68 000 000 EUR

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN DINAR TUNISIEN

AMEN BANK

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS PROVISOIRES	-
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	3 061 000
CAUTIONS DEFINITIVES	703 347
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	691 346
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	-
CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
OBLIGATION CAUTIONNEES	6 325 404
Total	12 781 951

BIAT

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS DEFINITIVES	380 131
CAUTIONS PROVISOIRES	43 145
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	567 991
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 454 600
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	-
CAUTION DE DOUANES	1 000 000
AUTRES	26 760
Total	3 472 627

ZITOUNA

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS DEFINITIVES	29 208
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	58 468

UBCI

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total	5 400

EFFETS REMIS À L'ESCOMPTE NON ÉCHUS

Nature	Montant au 31/12/2022
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	49 282 195
Total	49 282 195

Nantissement

En garantie du remboursement du crédit à CT contracté auprès de l'Amen Bank d'un montant de 16 000 000 DT, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2 666 921 actions Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève au 04/11/2022 à 7 894 086 DT, date de souscription du crédit. L'encours de ce crédit s'élève au 31/12/2022 à 6 000 000 DT.

E. NOTE SUR LA CLÔTURE DU CONTRÔLE FISCAL

Le 5 avril 2022, la société ENNAKL AUTOMOBILES a signé un accord avec l'administration fiscale portant sur l'ancien redressement fiscal couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018. Cet accord prévoit le paiement de la totalité du principal selon un échéancier établi à cet effet et l'abandon des pénalités de retard dans le cadre de l'amnistie instaurée par le décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, portant loi de finances pour l'année 2022.

Ce même accord porte sur le paiement du principal pour un montant de 1 547 729 DT et l'abandon des pénalités de retard par l'administration pour un montant de 902 983 DT. Par la signature de cet accord, la société ENNAKL AUTOMOBILES a abandonné l'ancien report d'impôt sur les sociétés d'un montant de 1 397 035 DT.

Au 31 décembre 2022, d'une part, la provision constituée durant les exercices antérieurs s'élevant à 3 113 844 DT a fait l'objet d'une reprise et, d'autre part, le montant du principal à payer s'élevant à 1 547 729 DT et l'ancien report d'impôt d'un montant de 1 397 035 DT, soit un total de 2 944 764 DT ont été comptabilisés parmi les pertes de la période.

F. NOTE SUR LA L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE - UKRAINE

L'année 2022 a été marquée par l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci a engendré un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par le conflit.

La direction de la société est en train de suivre de près le développement de la situation et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur la société en particulier.

Aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2022.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 mars 2023. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2022 n'a été identifié.

H. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **Ennabl Automobiles** durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

1) Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros »

- La société Ennabl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. En 2022, les frais de location se sont élevés à 600 000 DT HT.
- La société Ennabl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 1 225 490 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2022.

- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 27 149 591 DT HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 143 573 DT HT net de remises au titre de ventes de matériels et outillages.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 11 848 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 3 105 996 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.
- La société Ennakl Automobiles a inscrit en produits à facturer un montant de 525 618 HT au titre de ventes de pièces de rechanges livrés et non encore facturés au 31/12/2022.

2) Transactions effectuées avec la société filiale « STLV »

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 5 146 207 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2022, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 90 075 DT net de remises au titre de frais d'entretien.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 213 024 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES loue à la société STLV, à partir du 1er janvier 2022, un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. En 2022, Les frais de location se sont élevés à 54 000 DT HT.

3) Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe PGI et Groupe Poulina)

a) Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant de 5 506 619 DT et les charges d'intérêts s'y rattachant se sont élevés à 383 722 DT en 2022.

b) Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 755 469 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 407 718 DT en 2022. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 4 237 807 DT.

c) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

- Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :
 - Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
 - Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
 - Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 2 000 000 DT ;
 - Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 3 061 000 DT ;
 - Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
 - Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 6 325 404 DT ;
 - Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 703 347 DT ;
 - Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 691 346 DT ;
 - Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 68 000 000 EUR.

d) Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank

- En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 07/11/2022
 - Principal : 16 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 4 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2.666.921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit, à 7 894 086 DT.

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 10 000 000 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 113 373 DT. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 6 000 000 DT.

e) Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

- Au cours de 2022, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 17 976 585 aux conditions suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5%
 - Echéance : 90 jours

Au 31 décembre 2022, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 8 038 318 DT et les remboursements au cours de 2022 s'élèvent à 9 888 268 DT. Les intérêts correspondants s'élèvent, en 2022, à 370 201 DT.

e) Autres opérations

- Au 31 décembre 2022, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 6 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2016, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 34 510 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 1 232 034 DT.
- La société PGI Holding a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.
- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 390 487 DT hors taxes.

- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe PGI et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :

• AMEN BANK	: 42 924 DT
• CAFE BONDIN	: 134 310 DT
• PARENIN	: 137 789 DT
• CAFÉ BEN YEDDER	: 346 937 DT
• POULINA GROUP HOLDING	: 131 187 DT
• EL MAZRAA	: 170 340 DT
• MED FACTOR	: 375 002 DT
• COMAR	: 610 991 DT
• PGI HOLDING	: 9 124 DT

- En 2022, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

4) Opérations de ventes par leasing réalisées en 2022 financées par l'ATL et la TLF

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par la société en 2022 pour un montant total de 45 032 168 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par la société en 2022 pour un montant total de 44 718 663 DT TTC.

5) Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

a) Rémunérations servies aux dirigeants

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	493 932	277 232	333 332	361 615

* Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

b) Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2022. Au titre de l'exercice 2022, la charge correspondante s'élève à 44 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

c) Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2022, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

10.

**RAPPORT SUR LES
ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS IFRS
2022** 





**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Expert Partners

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ENNAKL AUTOMOBILES et de ses filiales (le « groupe ») qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2022, l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2022, un total du bilan consolidé de **495 308 667 DT** et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 203 382 280 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à **37 368 240 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe ENNAKL AUTOMOBILES au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires, figure à l'état consolidé du résultat net au 31 décembre 2022, pour un montant de **568 542 801 DT** et représente le poste le plus important de l'état consolidé du résultat net.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de **464 138 884 DT**.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (« AERG »)**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à **63 049 987 DT**.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière consolidée du groupe et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère ENNAKL AUTOMOBILES S.A. est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration de la société mère a l'intention de liquider le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration de la société mère du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du Groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du Groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 17 avril 2023

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI

Partner



Cabinet Salah Meziou

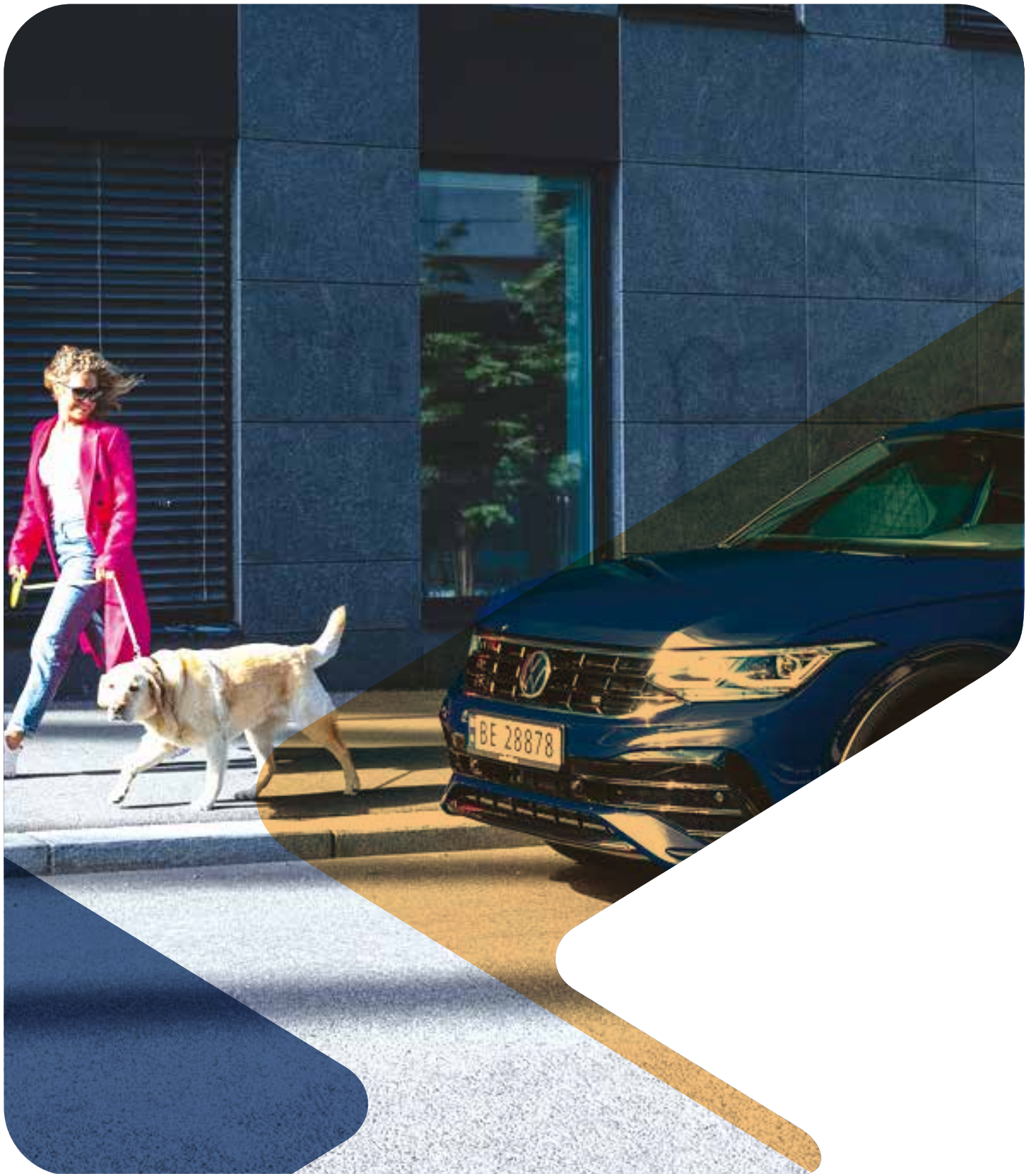
Salah MEZIOU

Managing Partner



11.

**LES ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS IFRS
2022** 



ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
<u>Actifs</u>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 717 565	1 465 168
Immobilisations corporelles	A1	66 397 151	65 674 481
Immeubles de placement	A2	7 058 445	7 071 689
Droits d'utilisation	A1	909 897	821 285
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	63 049 987	63 095 836
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 055 330	2 450 493
Participations non consolidées	A5	0	0
Actifs d'impôt différé	P4	2 635 725	2 311 872
Actifs non courants		143 824 100	142 890 824
Stocks	A6	177 510 324	94 691 496
Créances clients	A7	137 707 019	78 981 502
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	407 615	749 000
Autres actifs courants	A8	18 355 773	8 083 106
Liquidités et équivalents de liquidités	A9	17 503 836	19 959 755
Actifs courants		351 484 567	202 464 858
Total des actifs		495 308 667	345 355 682

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		136 014 040	117 852 225
Résultat consolidé		37 368 240	31 834 107
Total des capitaux propres consolidés	C1	203 382 280	179 686 332
Part des minoritaires dans les capitaux propres		1 893	1 634
Part des minoritaires dans le résultat		843	526
Total des intérêts minoritaires	C1	2 736	2 159
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	3 407 526	4 251 780
Obligations locatives	P1	1 045 724	952 887
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	P2	333 965	349 991
Provisions pour risques et charges	P3	7 580 492	8 049 545
Autres passifs non courants		773 865	-
Passifs non courants		13 141 572	13 604 202
Dettes fournisseurs	P5	191 615 266	111 524 197
Passif d'impôt courant	P4	9 445 892	329 890
Autres passifs courants	P6	11 125 149	7 585 340
Emprunts et dettes financières	P1	64 215 004	31 056 341
Provisions pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	18 478	19 277
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	2 362 291	1 547 943
Passifs courants		278 782 079	152 062 988
Total passifs		291 923 651	165 667 191
Total des capitaux propres et passifs		495 308 667	345 355 682

ETAT DE RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Note</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021*
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	568 542 801	538 114 892
Coûts des ventes	R-2	(447 599 097)	(446 032 620)
Marge brute		120 943 704	92 082 273
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(21 438 094)	(17 238 949)
Charges administratives	R-4	(38 828 096)	(32 791 889)
Autres produits	R-5	2 783 163	8 172 122
Autres charges	R-6	(5 437 542)	(7 439 484)
Résultat opérationnel		58 023 135	42 784 072
Produits financiers	R-7	4 169 236	5 368 241
Charges financières	R-8	(4 967 278)	(3 088 927)
Résultat financier net		(798 042)	2 279 314
Résultat avant impôt		57 225 092	45 063 386
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(19 856 009)	(13 228 754)
Résultat après impôt des activités poursuivies		37 369 083	31 834 632
Résultat net de l'exercice		37 369 083	31 834 632
Résultat consolidé de la période		37 368 240	31 834 107
Part des minoritaires dans le résultat de la période		843	526
<i>Résultat consolidé de base par action</i>		1,246	1,061
<i>Résultat consolidé dilué par action</i>		1,246	1,061
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	7 349 205	6 105 340
Ecart actuariel (AERG)	P-2	54 983	504 278
Impôts sur les AERG	P-4	(1 561 325)	(2 387 599)
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôts		5 842 863	4 222 018
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôts		5 842 861	4 222 018
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôts		2	-
Résultat global de la période		43 211 946	36 056 651
Résultat global de la période consolidé		43 211 101	36 056 125
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		845	526
<i>Résultat global consolidé de base par action</i>		1,440	1,202
<i>Résultat global consolidé dilué par action</i>		1,440	1,202

*Retraité en proforma à des fins de comparabilité

ETAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Notes</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net de l'exercice		37 369 083	31 834 632
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	7 349 205	6 105 340
Ecart actuariel (AERG)	P-2	54 983	504 278
Impôts sur les AERG	P-4	(1 561 325)	(2 387 599)
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôts		5 842 863	4 222 018
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôts		5 842 861	4 222 018
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôts		2	-
Résultat global de la période		43 211 946	36 056 651
Résultat global de la période consolidé		43 211 101	5 340 667
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		845	526
Résultat global consolidé de base par action		1,440	0,178
Résultat global consolidé dilué par action		1,440	0,178

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	2022	2021
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat avant impôts	57 225 092	45 063 386
<u>Ajustements pour :</u>		
Amortissements et Provisions nettes	11 000 540	2 578 724
Indemnité de départ à la retraite	38 159	113 523
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	814 348	179 970
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	163 019	-
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(989 079)	327 539
Variation de l'écart de conversion	-	(120 428)
Charges d'impôts	(19 856 009)	(13 228 754)
Variation des impôts différés	(1 885 176)	(340 701)
Variation des impôts courants	9 116 002	(3 628 785)
Variation autres passifs non courants	773 865	-
<u>Variation du BFR :</u>		
Variation des stocks	(82 419 441)	(10 584 720)
Variation des créances clients	(60 754 766)	15 454 375
Variation des autres actifs courants	(12 537 668)	(3 139 464)
Variation des dettes fournisseurs	79 876 540	(36 752 863)
Variation des autres passifs courants	3 539 809	555 218
Variation de l'obligation locative	92 837	(171 539)
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>	(15 801 927)	(3 694 518)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations	(9 192 375)	(7 955 531)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	1 779 499	580 648
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	662 689	-
Encaissements provenant des subventions	50 000	-
Encaissements provenant des actifs financiers	7 232 034	6 106 442
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	531 847	(1 268 441)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Décassements suite à la distribution de dividendes	(19 500 250)	(19 500 250)
Encaissements sur emprunt et billets à ordre	33 976 585	-
Décassements sur emprunt et billets à ordre	(26 351 343)	(16 824 188)
Encaissements / décaissements sur crédit de gestion à court terme	24 689 167	24 593 028
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	12 814 160	(11 731 410)
Variations de la trésorerie	(2 455 919)	(16 694 369)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	19 959 755	36 654 124
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	17 503 836	19 959 755

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS								
Désignations	Note	Capital social	Réserves	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31/12/2020		30 000 000	120 357 622	445 882	(1 645 501)	14 083 691	1 881	163 243 576
Affectation résultat de l'exercice 2020		-	14 083 691	-	-	(14 083 691)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	-	4 222 018	-	4	4 222 022
Variation de l'écart de conversion		-	-	(111 488)	-	-	(2)	(111 490)
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	-	(250)	(19 500 250)
Résultat de la période		-	-	-	-	31 834 107	526	31 834 632
31/12/2021		30 000 000	114 941 314	334 394	2 576 518	31 834 107	2 159	179 688 491
Affectation résultat de l'exercice 2021		-	31 834 107	-	-	(31 834 107)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	-	5 842 861	-	2	5 842 863
Variation de l'écart de conversion		-	334 394	(334 394)	-	-	-	-
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	-	(250)	(19 500 250)
Subvention d'investissement reçue par la filiale CAR Gros		-	49 998	-	-	-	2	50 000
Impact de la déconsolidation de la filiale AF CAR		-	(65 152)	-	-	-	(20)	(65 172)
Résultat de la période		-	-	-	-	37 368 240	843	37 369 083
31/12/2022		30 000 000	127 594 661	-	8 419 379	37 368 240	2 736	203 385 016

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. PRÉSENTATION DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et des filiales « **CAR GROS** », « **AFCAR** » et « **STLV** ».

Il s'agit d'un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90% et 10% du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988%.

En 2022, le conseil d'administration de la société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a décidé d'entamer les procédures administratives et juridiques pour la dissolution et la liquidation de la filiale AFCAR. De ce fait, la société AFCAR a été exclue du périmètre de consolidation du groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES S.A** » au 31/12/2022 (Déconsolidation).

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40% de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeur Mobilières de Tunis à hauteur de 30% du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10% du capital.

L'objet principal de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange (A travers sa filiale CAR GROS), le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La filiale **CAR GROS** est spécialisée dans la commercialisation de pièces de rechange en gros.

La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN, VOLKSWAGEN Utilitaires, AUDI, PORSCHE, SEAT, SKODA, et CUPRA. Il est le deuxième importateur et distributeur de Renault Trucks sur le territoire Tunisien.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Activité du Groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT, SKODA, Renault TRUCKS et CUPRA, des pièces de rechange desdites marques, le service après-vente et la location de véhicules.

Organigramme du Groupe



1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le périmètre de consolidation au 31/12/2022 s'analyse comme suit :

Entité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Ennakl Automobiles (Mère)	100,000 %	100,000 %	Intégration globale
CAR Gros	99,995 %	99,995 %	Intégration globale
S.T.L.V.	99,988 %	99,988 %	Intégration globale

1.3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Au terme de l'année 2022 le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression de 5,65% par rapport à l'année 2021 passant de 538 114 892 Dinars à 568 542 801 Dinars.
- Les investissements réalisés par le Groupe durant l'exercice 2022, se sont élevés à 9 035 178 DT contre 7 996 912 DT à la même période de l'année 2021 (Hors droits d'utilisation de constructions).
- Lancement de la nouvelle marque Cupra et démarrage des activités de la marque Renault Trucks.
- Mise en place d'un nouveau système d'information intégré « AUTOLINE ».
- Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement de l'innovation et de la mobilité, le groupe ENNAKL Automobiles a signé un contrat de partenariat avec la société internationale Wallbox pour la commercialisation en Tunisie de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce partenariat avec le leader européen des bornes de recharges permettra à la société ENNAKL de contribuer à la mise en place d'une infrastructure nationale propice au lancement de ces nouvelles énergies dans le secteur de l'automobile en Tunisie.

PRÉSENTATION DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel international ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »). Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

Les états financiers consolidés couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la Note 2.18.

Les amendements aux normes et interprétations ainsi que les nouvelles normes publiées et applicables à compter du 1^{er} janvier 2022 qui concernent plus particulièrement les comptes annuels sont les suivants :

Norme ou interprétation	Description résumé	Impacts
Amendement IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « comptabilisation et évaluation dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence » - phase 2	Publication par l'IASB : 27 août 2020 Homologation par l'UE : Règlement (UE) 2021/25 du 13 janvier 2021. La phase 2 des amendements concerne le traitement comptable des impacts consécutifs à la mise à jour des contrats suite à la réforme des taux interbancaires offerts ainsi que les informations spécifiques à publier sur ces impacts possibles jusqu'en 2023, année de fin de publication du LIBOR USD.	La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cet amendement.
Amendements à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels relatifs à la comptabilisation des provisions pour contrats déficitaires	Publication par l'IASB : 14 mai 2020 Homologation par l'UE : règlement (UE) 2021/1080 du 28 juin 2021. L'IASB a publié des amendements à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » qui précisent les coûts qu'une entreprise doit inclure pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les amendements modifient la norme IAS 37 pour préciser que les coûts d'exécution d'un contrat ne se limitent pas aux seuls coûts marginaux mais incluent également les autres coûts directement liés au contrat tels que les amortissements ou les frais généraux de production. Les amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2022.	La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cet amendement.

Amendement à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles »	<p>Publication par l'IASB : 14 mai 2020</p> <p>Homologation par l'UE : règlement (UE) 2021/1080 du 28 juin 2021.</p> <p>L'amendement interdit de déduire du coût de revient des immobilisations corporelles les produits de ventes issues de l'utilisation de l'immobilisation au cours de sa période de préparation. Ces ventes doivent être comptabilisées en produits de l'exercice.</p>	La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cet amendement.
Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers »	<p>Publication par l'IASB : 14 mai 2020</p> <p>Homologation par l'UE : règlement (UE) 2021/1080 du 28 juin 2021.</p> <p>L'amendement précise que seuls les honoraires versés au prêteur ou à l'emprunteur doivent être pris en compte lors de la réalisation du test des 10% du paragraphe B3.3.6 relatif à la décomptabilisation d'une dette financière.</p>	La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cet amendement.
Interprétation IFRIC relative à la comptabilisation des développements connexes d'adaptation ou de personnalisation des programmes mis à disposition dans le cadre d'un contrat de service logiciel (SaaS).	<p>Publication par l'IASB : avril 2021</p> <p>Les développements connexes d'adaptation ou de personnalisation des programmes mis à disposition dans le cadre d'un contrat de service logiciel (SaaS) sont des charges de l'exercice si l'entreprise ne contrôle pas leur code, en en détenant, par exemple, la propriété intellectuelle.</p> <p>La charge relative à ces développements connexes sera étalée sur la durée du contrat de prestation si elle ne peut être distinguée du service logiciel lui-même.</p>	La société n'est pas affectée par l'entrée en vigueur de cette interprétation.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

• Logiciels	: 33, ^{1/3} %
• Constructions	: 3,75%
• Showroom	: 5 %
• Matériels et outillages	: 10%
• Matériels de transport de fonction	: 12,5%
• Matériels de transport de service	: 20%
• Matériel de transport destiné à la location	: 20% et 13%
• Matériel informatique	: 33, ^{1/3} %
• Equipements de bureaux	: 10% et 15%
• Agencements et aménagements	: 10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment — ou partie d'un bâtiment — ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; où
- b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

Le Groupe peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; Ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. Le groupe applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société. Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% à partir de la 3ème année par année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

La provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

La provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

Hypothèses :

- a) Pas de provision pour articles créés en 2020 et postérieur ;
- b) Pour le reste des articles application de la méthode suivante :

Taux rotation 2019	Taux rotation 2020	Taux rotation 2021	Taux rotation 2022	Taux de Provision à appliquer
			$\geq 20\%$	0%
	$\geq 20\%$	$\geq 20\%$	$< 20\%$	25%
	$< 20\%$	$\geq 20\%$	$< 20\%$	50%
	$\geq 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	50%
$\geq 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	75%
$< 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	100%

Avec :

Taux de rotation « TR » = $\text{Ventes de la période} / (\text{Stock final} + \text{Stock initial}) / 2$.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation» («DBO»), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice. Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecart actuariels ».

A partir de 2021, le traitement des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies a été réalisé conformément à la décision IFRIC IC 04/2021. Le principal changement concerne la date de début de prise en compte (à partir de 10 ans d'ancienneté) de l'indemnité de départ à la retraite et son étalement sur la période restante.

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures ;

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11. Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 4%.

La filiale CAR Gros est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 15 % et à la contribution sociale de solidarité de 3%.

La filiale STLV est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 4%.

L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill ; Ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i. N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ;
- Ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. Le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale :
 - i. Sur la même entité imposable, Ou
 - ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.

2.14. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

En 2022, le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » a décidé d'entamer les procédures administratives et juridiques pour la dissolution et la liquidation de la filiale AFCAR. De ce fait, la société AFCAR a été exclue du périmètre de consolidation du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES S.A » au 31/12/2022 (Déconsolidation), sachant que la participation dans AFCAR et ses engagements sont totalement provisionnés en totalité.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

vi. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de conversion, sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, en totalité ou partiellement, et qu'il y a perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat en tant que résultat de cession.

Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

2.17. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- **Niveau 3** : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank et ATL)	63 049 888	-	-
Autres	-	-	99
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 362 291

31/12/2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari Bank et ATL)	55 700 682	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	7 395 053
Autres	-	-	101
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 547 943

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels des techniques d'évaluation sont utilisées en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur ; et
- -L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.18. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants :

(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.

(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;

(c) l'obsolescence technique ou commerciale ;

(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.19. Information sectorielle

La principale activité du Groupe est la vente des voitures et les services connexes. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

En 2022, suite à la décision de liquidation de la Filiale AF CAR et son exclusion du périmètre de consolidation, la totalité des revenus du groupe sont réalisés en Tunisie (Voir Note 1.1).

3. NOTE SUR LA GESTION DES RISQUES

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction du Groupe pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Désignation	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Créances clients	137 707 019	78 981 502
Autres actifs courants*	6 651 333	5 127 552
Liquidités et équivalents de liquidités	17 503 836	19 959 755
Prêts au personnel	1 934 949	2 576 966
Dépôts et cautionnements	492 028	456 590
Avances au personnel	142 608	215 458
Total des actifs financiers au coût amorti	164 431 773	107 317 823
Actifs financiers à la JV par les AERG	63 049 987	63 095 836
Total des actifs financiers à la JV	227 481 760	170 413 659

* Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

Désignation	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Emprunts	67 622 292	35 307 883
Créditeurs et autres créditeurs divers**	201 673 765	118 995 706
Total des passifs financiers au coût amorti	269 296 057	154 303 589
Passifs financiers à la JV par le résultat net	2 362 291	1 547 943
Total des passifs financiers à la JV	271 658 348	155 851 532

** Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge à la société mère et limite donc l'exposition de la société mère au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement des emprunts à long terme. Ces emprunts ont été négociés avec des taux variables de TMM+1,5% et TMM+2,75%. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2022, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 50 936 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

- Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31 Décembre 2022	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Provisionné
Clients et comptes rattachés	137 707 019	0	6 420 955	144 127 974
Total	137 707 019	0	6 420 955	144 127 974

- Avoirs en banques et dépôts bancaires

Notation*	Signification de la note	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Baa1	Qualité moyenne inférieure	284 133	-
Ba1	Spéculatif	-	3 942 380
Ba2	Spéculatif	-	3 289 722
B2	Très spéculatif	-	9 123 445
B3	Très spéculatif	322 902	19 094
Caa1	Risque élevé	4 148 516	-
Caa2	Ultra spéculatif	8 369 703	-
Non notées	-	1 566 148	754 111
Total		14 691 402	17 128 752

* Selon les dernières données de notation disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

31 décembre 2022	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts *	6 384 819	897 370	3 988 313	0
Billets à ordre	8 088 318	0	0	0
Effets escomptes et non échus	49 282 195	0	0	0
Total	63 755 332	897 370	3 988 313	0

* Echéances y compris les intérêts.

Au 31 décembre 2022, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 50 936 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2022 et 2021 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Emprunts	67 622 292	35 307 883
Créditeurs et autres créditeurs divers	201 673 765	118 995 706
Liquidités et équivalents de liquidités	(17 503 836)	(19 959 755)
Dettes nettes	251 792 221	134 343 834
Total capitaux propres	203 385 016	179 688 491
Total capital	455 177 237	314 032 325
Gearing ratio	55 %	43 %

4. NOTES EXPLICATIVES DES PRINCIPALES RUBRIQUES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

A – ACTIFS

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation de Constructions	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total	
01/01/2022	63 024	20 000	2 965 567	9 648 736	45 803 433	2 235 576	1 287 057	10 266 945	1 741 585	8 035 848	69 804	22 225 000	1 266 204	609 849	1 334 509	107 573 137
Acquisitions	108 515	0	0	0	330	415 360	0	5 174 951	163 764	220 801	0	904 132	355 718	1 489 421	557 904	9 390 896
Cessions	0	0	0	0	0	0	-880 160	-1 414 674	0	0	0	0	0	0	0	-2 294 834
Reclassifications	0	0	1 892 413	0	0	-1 582	0	1 582	0	0	1 131 938	0	-1 131 938	-1 892 413	0	0
Mise en rebut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidence de la variation des cours de change	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31/12/2022	171 539	20 000	4 857 981	9 648 736	45 803 763	2 649 354	406 897	14 027 222	1 906 931	8 256 649	69 804	24 261 070	1 621 921	967 332	0	114 669 199

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STL.

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
01/01/2022	-62 924	-17 242	-2 837 768	0	-12 214 443	-1 646 899	-736 605	-3 426 149	-1 117 495	-5 210 548	-68 195	-11 829 018	-444 919	0	0	-39 612 203
Dotation de l'exercice	-101	-2 758	-411 163	0	-1 725 333	-2 922 279	-208 635	-1 650 610	-134 074	-590 886	-1 610	-2 252 243	-267 106	0	0	-7 536 798
Provision pour dépréciation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reprises sur cessions	0	0	0	0	0	0	601 423	902 992	0	0	0	0	0	0	0	1 504 415
Mise en rebut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidence de la variation des cours de change	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31/12/2022	-63 025	-20 000	-3 248 931	0	-13 939 776	-1 939 178	-343 817	-4 173 767	-1 251 569	-5 801 434	-69 805	-14 081 261	-712 025	0	0	-45 644 587

VALEURS NETTES COMPTABLES

31/12/2021	100	2 758	127 799	9 648 736	33 588 991	588 677	550 452	6 840 796	624 091	2 825 300	1 610	10 395 982	821 285	609 849	1 334 509	67 960 934
31/12/2022	108 514	0	1 609 049	9 648 736	31 863 987	710 176	63 080	9 853 455	655 363	2 455 215	0	10 179 809	909 897	967 332	0	69 024 613

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLY.

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2022 à 7 058 445 DT contre 7 071 689 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(134 041)	(120 797)
Immeubles de placement nets	7 058 445	7 071 689

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

Les immeubles de placement sont constitués principalement par un terrain acquis en 2018 dont la juste valeur correspond pratiquement au montant comptabilisé.

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 31 décembre 2022 à 63 049 987 DT contre 63 095 836 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Amen Bank	55 049 125	50 846 887
Fonds gérés SICAR	-	7 395 053
ATL	8 000 763	4 853 796
Autres	99	100
Total	63 049 987	63 095 836

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 31 décembre 2022 à 2 055 330 DT contre 2 450 493 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Prêts au personnel (LT)	1 563 302	1 993 903
Dépôt et cautionnements	712 513	1 099 101
Total	2 275 815	3 093 004
Provisions sur dépôts et cautionnements	(220 485)	(642 511)
Total	2 055 330	2 450 493

Les mouvements de la provision sur les actifs financiers au coût amorti se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Début de période	642 511	268 701
Provisions constituées au cours de la période	220 485	642 511
Reprises sur provisions	(642 511)	(268 701)
Fin de période	220 485	642 511

Les Actifs financiers au coût amorti (CT) s'élèvent au 31 décembre 2022 à 407 615 DT contre 749 000 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Avances au personnel	142 608	215 458
Prêts au personnel (CT)	371 647	583 062
Sous-total	514 255	798 521
Provisions sur les prêts au personnel	(106 640)	(49 521)
Total	407 615	749 000

Les actifs financiers au coût amorti comprennent les éléments suivants :

Au 31/12/2022	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	371 647	1 563 302	1 934 949
Avances au personnel	142 608	-	142 608
Dépôt et cautionnements	-	712 513	712 513
Sous total	514 255	2 275 815	2 790 070
Provisions	(106 640)	(220 485)	(327 125)
Total	407 615	2 055 330	2 462 945

Au 31/12/2021	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	583 062	1 993 903	2 576 965
Avances au personnel	215 458	-	215 458
Dépôt et cautionnements	-	1 099 101	1 099 101
Sous total	798 520	3 093 004	3 891 524
Provisions	(49 521)	(642 511)	(692 032)
Total	748 999	2 450 493	3 199 492

A.5. Participations non consolidées

Les participations non consolidées représentent les titres de participation détenus par le groupe dans la société AF CAR s'élevant à 4 288 238 DT totalement provisionnés qui a été exclue du périmètre de consolidation et déconsolidée en 2022 (Voir Note 1.1).

A.6. Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2022 à 177 510 324 DT contre 94 691 496 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Volkswagen	9 450 431	31 010 204
Volkswagen Utilitaires	12 485 451	929 377
Audi	30 570 319	744 277
Porsche	-	1 784 175
SEAT	22 865 545	4 957 165
SKODA	14 027 870	5 674 364
Renault Trucks	14 598 653	-
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	49 214 671	33 250 286
Stock de pièces de rechange	21 101 668	17 850 698
Stock de pièces de rechange encours de dédouanement	2 713 694	1 140 966
Stock véhicules d'occasion	3 191 008	447 060
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	12 155	23 451
Sous-total	180 445 746	98 026 305
Provision pour dépréciation stocks	(2 935 422)	(3 334 809)
Total	177 510 324	94 691 496

Les mouvements de la provision sur les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Début de période	3 334 809	4 064 661
Provisions constituées au cours de la période	686 692	448 053
Reprises sur provisions	(1 086 079)	(1 177 906)
Fin de période	2 935 422	3 334 809

A.7. Créances clients

Les Créances clients s'élèvent au 31 décembre 2022 à 137 707 019 DT contre 78 981 502 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Effets escomptés non échus	49 282 195	24 593 028
Effets à recevoir	58 445 276	37 161 066
Clients comptes courants	34 642 012	19 268 595
Clients travaux en cours	622 168	810 497
Clients douteux	979 831	1 310 539
Effets et chèques impayés	156 492	229 483
Sous-total	144 127 974	83 373 208
Provisions sur les clients	(6 420 955)	(4 391 706)
Total	137 707 019	78 981 502

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Début de période	4 391 706	3 122 315
Provisions constituées au cours de la période	2 335 402	1 991 456
Reprises sur provisions	(306 153)	(722 065)
Fin de période	6 420 955	4 391 706

A8. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 18 355 773 DT contre 8 083 106 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs, avances et acomptes	9 554 934	2 211 311
Reports d'impôts et taxes	8 424 484	3 018 791
Produits à recevoir	1 907 270	3 130 133
Débiteurs divers	12 615	214 679
Charges constatées d'avance	2 149 506	744 242
Sous-total	22 048 809	9 319 156
Provisions sur les autres actifs courants	(3 693 036)	(1 236 051)
Total	18 355 773	8 083 106

Les mouvements de la provision sur les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Début de période	1 236 051	978 730
Provisions constituées au cours de la période	3 269 841	1 209 701
Reprises sur provisions	(812 856)	(952 381)
Fin de période	3 693 036	1 236 051

A.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 17 503 836 DT contre 19 959 755 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Banques créditrices	14 691 402	17 128 752
Effets à l'encaissement	1 475 352	2 689 546
Caisses	30 843	30 951
Régie d'avance et accreditifs	1 306 239	110 506
Total	17 503 836	19 959 755

C – CAPITAUX PROPRES

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

Solde au 31 décembre 2020	(1 645 500)
Gains actuariels	504 278
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	6 105 340
Impôts différés sur les AERG *	(2 387 599)
Solde au 31 décembre 2021	2 576 518
Gains actuariels	54 983
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	7 349 205
Impôts différés sur les AERG *	(1 561 325)
Solde au 31 décembre 2022	8 419 381

(*) y compris l'impact des changements des taux d'impôts sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B – PASSIFS

P.1 Emprunts et obligations locatives

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2022 à 67 622 530 DT contre 35 308 120 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

31/12/2022	Courant	Non-courant	Total
Emprunts Amen Bank	6 844 253	3 407 526	10 251 779
Billets à ordre	8 088 318	-	8 088 318
Effets escomptés et non échus	49 282 195	-	49 282 195
Autres	237	-	237
Total	64 215 004	3 407 526	67 622 530

31/12/2021	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 506 619	-	5 506 619
Emprunt Amen Bank	834 308	4 251 779	5 086 087
Effets escomptés et non échus	24 593 028	-	24 593 028
Crédits leasing	122 149	-	122 149
Autres	237	-	237
Total	31 056 341	4 251 779	35 308 120

Les obligations découlant des contrats de location contractés par le Groupe ont totalisé 1 045 724 DT au 31 décembre 2022 contre 952 887 DT au 31 décembre 2021.

Le tableau de variation des emprunts et des obligations locatives se présente comme suit :

	31/12/2021	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2022
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	0		0		0
Courant	5 506 619	-5 506 619	0		0
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	4 251 779		-844 253		3 407 526
Courant	834 308	-834 308	844 253		844 253
Crédit à Court Terme Amen Bank					
Courant	0	-10 000 000		16 000 000	6 000 000
Obligations locatives					
Non-courant	952 887	0	0	92 837	1 045 724
Leasing					
Non-courant	0		0		0
Courant	122 149	-122 149	0		0
Billets à ordre					
Courant	0	-9 888 267		17 976 585	8 088 318
Effets escomptés et non échus					
Courant	24 593 028	-24 593 028	0	49 282 195	49 282 195
Total courant	31 056 103	-50 944 371	844 253	83 258 780	64 214 766
Total Non-courant	5 204 666	0	-844 253	92 837	4 453 250

Les emprunts par banque se détaillent comme suit :

Banque	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt Attijari Bank (Ennakl Automobiles)	5 ans	24 000 000	TMM +1,85%	-	5 506 619
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	7 ans	6 000 000	TMM +2%	4 237 807	4 993 277
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	3 mois, 18 jours	16 000 000	TMM +2%	6 000 000	-
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	215 800	TMM +2,75%	13 972	92 810
Billets à ordre Amen Bank (Ennakl Automobiles)	90 jours	8 088 318	TMM +1,5%	8 088 318	-
Crédits Leasing Tunisie Leasing et Factoring (STLV)	36 mois	2 126 626	9,03% - 11,58%	-	122 149
Effets escomptés et non échus Amen Bank, Attijari Bank et ATB (Ennakl Automobiles)	Max 90 jours	24 593 028	TMM +1% - TMM +1,5%	49 282 195	24 593 028
Total				67 622 292	35 307 883

* Le TMM correspond au taux d'intérêt du marché monétaire tunisien. Il s'agit d'un taux variable fixé par la Banque centrale de Tunisie.

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2022 à 352 443 DT contre 369 268 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Début de l'exercice	369 268	760 023
Coût des services rendus	23 707	71 513
Charge financière	34 426	73 965
Gain/perte actuarielle (AERG)	(54 983)	(504 278)
Remboursements	(19 975)	(31 955)
Fin de l'exercice	352 443	369 268

P.3. Provisions pour risques et charges

Les Provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2022 à 7 580 492 DT contre 8 049 545 DT au 31 décembre 2021.

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés du Groupe s'élèvent au 31 décembre 2022 à 2 635 725 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	Ennakl	CARGROS	AF CAR	STLV	Total
Provisions pour départ à la retraite	121 304	2 478	-	-	123 782
Provisions pour litiges	672 551	-	-	-	672 551
Provisions sur les titres	1 389 389	68 612	-	-	1 458 001
Pertes de change latentes	841 481	125 010	-	-	966 491
Instruments de couverture	764 646	38 124	-	-	802 770
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	462 441	-	-	-	462 441
Marge sur stocks finaux ICO	238 368	-	-	-	238 368
Contrats de location	30 225	-	-	18 673	48 898
Provisions sur les stocks et cautions	403 738	325 506	-	-	729 244
Total des actifs d'impôts différés	4 924 143	559 730	-	18 673	5 502 545
Gains de change latents	(1 649 692)	-	-	-	(1 649 692)
Produits à recevoir	(32 052)	-	-	-	(32 052)
Amortissements différés	(1 185 076)	-	-	-	(1 185 076)
Total des passifs d'impôts différés	(2 866 821)	-	-	-	(2 866 821)
Solde net	2 057 322	559 730	-	18 673	2 635 725

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2022	Solde au 31 décembre 2021	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2022
Provisions pour départ à la retraite	129 803	(24 333)	18 312	123 782
Provisions pour litiges	743 615	(71 064)	-	672 551
Moins-value sur titres	1 579 637	-	(1 579 637)	-
Pertes de change latentes	470 940	495 551	-	966 491
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	311 963	150 478	-	462 441
Provisions sur les titres	-	1 458 001	-	1 458 001
Marge sur stocks finaux ICO	400 222	(161 854)	-	238 368
Gains de change latents	(960 323)	(689 369)	-	(1 649 692)
Produits à recevoir	(38 389)	6 337	-	(32 052)
Instruments de couverture	516 980	285 789	-	802 770
Amortissements différés	(1 144 243)	(40 833)	-	(1 185 076)
Provisions sur les stocks et cautions	254 291	474 953	-	729 244
Contrats de location	47 376	1 522	-	48 898
Total	2 311 872	1 885 176	(1 561 325)	2 635 725

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

En Dinars Tunisien	2022
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies	57 225 092
Taux d'impôt	39%
Impôt sur les sociétés (théorique)	22 317 786
Effet de :	
Provisions et charges non déductibles	5 898 302
Produits non imposables	(8 360 079)
Charge d'impôt de l'exercice au titre des activités poursuivies	19 856 009

La variation du passif d'impôt courant au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2021	329 890
Charge d'impôt exigible de 2022	21 741 185
Paiement d'impôts en 2022	(12 625 183)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2022	9 445 892

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2022 à 191 615 266 DT contre 111 524 197 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs étrangers	180 645 337	104 299 071
Fournisseurs locaux	9 344 031	5 008 555
Fournisseurs, factures non parvenues	1 274 666	1 411 923
Fournisseurs d'immobilisations	57 562	272 090
Fournisseurs, retenues de garantie	293 670	375 433
Fournisseurs, effets à payer	-	157 124
Total	191 615 266	111 524 197

Les dettes fournisseurs sont généralement payées dans un délai qui ne dépasse pas 90 jours suivant leur constatation.

La valeur comptable des dettes commerciales et autres dettes est considérée comme étant égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 11 125 149 DT contre 7 585 340 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	5 178 691	3 945 713
Cotisations de sécurité sociale CNSS à payer	1 781 777	1 338 672
Provisions pour congés payés	582 275	808 550
Etat, impôts et taxes à payer	2 328 102	965 238
Créditeurs divers	32 099	157 980
Assurance groupe	51 637	251 356
Produits constatés d'avance	101 870	113 830
Débours sur droits de douane et cartes grises	99 919	-
Avances reçues des clients	964 779	-
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Total	11 125 149	7 585 340

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 31 décembre 2022 à 2 362 291 DT contre 1 547 943 DT au 31 décembre 2021 et correspondent à l'instrument de couverture passif.

C – L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élevaient au 31 décembre 2022 à 568 542 801 DT contre 538 114 892 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Ventes de véhicules neufs	464 138 884	457 330 663
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	88 849 888	66 448 210
Ventes de travaux atelier	2 503 557	2 530 313
Ventes de véhicules utilisés	8 062 772	8 447 071
Locations de véhicules	4 650 204	2 913 025
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	310 409	304 086
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	18 739	127 495
Ventes de carburants	8 348	14 030
Total	568 542 801	538 114 892

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élevaient au 31 décembre 2022 à 447 599 097 DT contre 446 032 620 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Achats de véhicules neufs	246 962 873	281 354 529
Droits de Douanes	107 195 813	97 648 169
Achats de pièces de rechanges	66 795 129	45 116 691
Fret maritime	7 501 884	7 423 272
Charges de personnel	4 377 962	2 300 199
Frais de magasinage	869 616	1 088 621
Frais de gardiennage	1 145 420	766 933
Achats des accessoires	403 088	421 061
Dotations aux provisions sur stocks VN	686 692	448 053
Reprise de provisions sur stocks VN	(936 222)	(86 958)
Assurance maritime	698 205	618 202
Travaux extérieurs	214 869	266 090
Frais de transit	687 577	185 944
Achats de véhicules utilisés	10 752 828	8 270 748
Achats pour les ateliers	243 363	211 066
Total	447 599 097	446 032 620

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 31 décembre 2022 à 21 438 094 DT contre 17 238 949 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Autres frais sur ventes	3 445 490	2 539 902
Frais de déplacements	1 046 557	567 808
Charges de personnel	11 380 398	9 872 423
Publicité et insertions	3 926 333	3 199 760
Consommables	757 296	505 972
Locations diverses	99 114	87 111
Cadeaux, réceptions et restaurations	231 743	165 165
Honoraires	124 350	135 704
Impôts et taxes	12 489	9 795
Redevances et royalties	414 324	155 308
Total	21 438 094	17 238 949

R.4. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 31 décembre 2022 à 38 828 096 DT contre 32 791 889 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021*
Charge de personnel	12 630 370	11 966 331
Dotation aux amortissements	7 550 043	6 336 881
Impôts et taxes	2 162 553	2 032 226
Honoraires	2 119 108	1 671 872
Energie	977 666	880 720
Frais bancaire	3 883 958	2 263 489
Entretien et réparation	1 280 658	1 076 753
Assurance	1 022 174	837 355
Gardiennage	605 527	699 248
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs	5 198 288	2 313 234
Reprises de provisions sur créances et autres actifs	(306 872)	-
Abonnement	660 502	1 610 462
Fournitures de bureaux	259 020	194 217
Frais de formation	186 234	185 663
Vêtements de travail	160 207	189 881
Dons et subventions	38 950	68 820
Frais de télécommunications	326 236	392 042
Autres frais administratifs	73 474	72 694
Total	38 828 096	32 791 889

*Retraité en proforma à des fins de comparabilité

R.5. Autres produits

Les autres produits s'élèvent au 31 décembre 2022 à 2 783 163 DT contre 8 172 122 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021*
Dotations aux provisions pour risques et charges*	(5 610 979)	(1 473 850)
Reprises de provisions pour risques et charges*	6 802 368	7 906 338
Produits non récurrents	183 378	222 317
Profits sur cessions d'immobilisations	1 065 173	848 800
Locations	72 000	72 000
Ristournes TFP	70 233	62 791
Remboursements d'assurance	105 533	247 371
Autres services	95 457	286 355
Total	2 783 163	8 172 122

*Retraité en proforma à des fins de comparabilité

R.6. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2022 à 5 437 542 DT contre 7 439 484 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Pertes sur cessions d'immobilisations	76 094	327 539
Pénalités de retard	372 611	140 424
Autres pertes (1)	4 987 980	6 892 126
Pertes sur créances irrécouvrables	857	79 395
Total	5 437 542	7 439 484

¹ Essentiellement sur clôture du contrôle fiscal (Voir Note E) et amendes Douanières de la société mère « Ennakl Automobiles ».

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4 169 236 DT contre 5 368 241 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Dividendes reçus	3 670 774	4 717 780
Intérêts créditeurs	284 547	378 651
Intérêts sur prêts au personnel	169 088	172 973
Produits nets sur placements	44 827	98 838
Total	4 169 236	5 368 241

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4 967 278 DT contre 3 088 927 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Intérêts sur comptes courants	231 717	175 506
Intérêts sur escomptes d'effets	2 048 919	1 034 708
Intérêts sur emprunts	1 674 849	1 624 778
Moins-value sur les instruments financiers	163 019	-
Pertes sur instruments de couverture	814 348	179 970
Charge financière - IDR	34 426	73 965
Total	4 967 278	3 088 927

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Achats consommés	444 552 718	440 615 778
Salaires, traitements et avantages du personnel	28 138 247	23 807 507
Autres charges d'exploitation	13 322 160	11 366 859
Dotations aux amortissements et aux provisions	19 046 002	11 294 084
Impôts, taxes et versements assimilés	2 175 042	2 042 021
Honoraires	2 075 697	1 664 066
Total	509 309 866	490 790 314

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN DU GROUPE AU 31/12/2022

Les engagements hors bilan du groupe arrêtés au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

Engagements en Devises par banque

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennabl Automobiles	AMEN BANK	38 000 000 EUR
Ennabl Automobiles	ATB	6 000 000 EUR
Ennabl Automobiles	BIAT	12 000 000 EUR
Ennabl Automobiles	UBCI	12 000 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Total		72 700 399 EUR

Engagements en Dinars par banque

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 31/12/2022
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	3 061 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	703 347
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	691 346
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
Ennakl Automobiles	OBLIGATION CAUTIONNEES	6 325 404
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	267 523
Total		13 048 620

BIAT

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	380 131
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	43 145
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	567 991
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 454 600
Ennakl Automobiles	CAUTION DE DOUANES	1 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	26 760
Total	Total	3 472 627

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	29 208
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total		58 468

UBCI

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total		5 400

Nantissements

montant de 16 000 000 DT, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2 666 921 actions Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève au 04/11/2022 à 7 894 086 DT, date de souscription du crédit. L'encours de ce crédit s'élève au 31/12/2022 à 6 000 000 DT.

E- NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS

- 1) Le 5 avril 2022, la société ENNAKL AUTOMOBILES a signé un accord avec l'administration fiscale portant sur l'ancien redressement fiscal couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018. Cet accord prévoit le paiement de la totalité du principal selon un échéancier établi à cet effet et l'abandon des pénalités de retard dans le cadre de l'amnistie instaurée par le décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, portant loi de finances pour l'année 2022.

Ce même accord porte sur le paiement du principal pour un montant de 1 547 729 DT et l'abandon des pénalités de retard par l'administration pour un montant de 902 983 DT. Par la signature de cet accord, la société ENNAKL AUTOMOBILES a abandonné l'ancien report d'impôt sur les sociétés d'un montant de 1 397 035 DT.

Au 31 décembre 2022, d'une part, la provision constituée durant les exercices antérieurs s'élevant à 3 113 844 DT a fait l'objet d'une reprise et, d'autre part, le montant du principal à payer s'élevant à 1 547 729 DT et l'ancien report d'impôt d'un montant de 1 397 035 DT, soit un total de 2 944 764 DT ont été comptabilisés parmi les pertes de la période.

- 2) En janvier 2023, la filiale CAR Gros a reçu une notification de contrôle fiscal approfondi. La Direction n'a constaté aucune provision pour risques et charges à ce titre vu l'absence d'éléments lui permettant de l'estimer en attendant la notification de redressement fiscal.

F – NOTE SUR LA L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE – UKRAINE

L'année 2022 a été marquée par l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci a engendré un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par le conflit.

La direction Du groupe est en train de suivre de près le développement de la situation et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur le groupe en particulier.

Aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

G – NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 mars 2023. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2022 n'a été identifié.

H – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES DU GROUPE

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

- **Société Ennakl Automobiles**

- a) Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant de 5 506 619 DT et les charges d'intérêts s'y rattachant se sont élevés à 383 722 DT en 2022.

- b) Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 28/02/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 755 469 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 407 718 DT en 2022. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 4 237 807 DT.

- c) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

- Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 2 000 000 DT ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 3 061 000 DT ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 6 325 404 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 703 347 DT ;

- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 691 346 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 68 000 000 EUR.

d) Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank

En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 07/11/2022
- Principal : 16 000 000 dinars
- Mode de paiement : 4 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2.666.921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit, à 7 894 086 DT.

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 10 000 000 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 113 373 DT. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 6 000 000 DT.

e) Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

Au cours de 2022, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 17 976 585 aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31 décembre 2022, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 8 038 318 DT et les remboursements au cours de 2022 s'élèvent à 9 888 268 DT. Les intérêts correspondants s'élèvent, en 2022, à 370 201 DT.

f) Autres opérations

- Au 31 décembre 2022, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 6 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2016, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 34 510 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 1 232 034 DT.
- La société PGI Holding a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.
- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 390 487 DT hors taxes.

- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe PGI et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :
 - AMEN BANK : 42 924 DT
 - CAFE BONDIN : 134 310 DT
 - PARENIN : 137 789 DT
 - CAFÉ BEN YEDDER : 346 937 DT
 - POULINA GROUP HOLDING : 131 187 DT
 - EL MAZRAA : 170 340 DT
 - MED FACTOR : 375 002 DT
 - COMAR : 610 991 DT
 - PGI HOLDING : 9 124 DT
- En 2022, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.
- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES en 2022 pour un montant total de 45 032 168 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES en 2022 pour un montant total de 44 718 663 DT TTC.

g) Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

Rémunérations servies aux dirigeants

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JALET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute*	200 000	493 932	277 232	333 332	361 615

*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2022. Au titre de l'exercice 2022, la charge correspondante s'élève à 44 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit

En 2022, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

- **Société Gar Gros**

La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2022 des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
- Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 14 942 DT ;
- Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 133 691 DT.

- **Société STLV**

Tunisie Leasing et Factoring

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création avec la société TLF. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant 122 149 DT et les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 3 729 DT.

En 2022, la société a STLV a facturé à la société Tunisie Leasing et factoring un montant de 22 070 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client Tunisie Leasing et factoring correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 1 400 DT au 31/12/2022 contre un solde de 3 220 DT au 31/12/2021.

Assurances Comar

En 2022, la société STLV a encouru des frais d'assurance auprès de la compagnie Assurances COMAR relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de 55 092 DT ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de 580 666 DT ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de 3 601 DT.

Le solde fournisseur Assurances COMAR correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 635 DT au 31/12/2022 contre un solde de 5 847 DT au 31/12/2021.

En 2022, la société a STLV a facturé aux Assurances COMAR un montant de 118 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client Assurances COMAR correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 31/12/2022 contre un solde de 2 895 DT au 31/12/2021.

Amen Bank

La STLV a signé avec l'Amen Bank le 25/09/2019 un contrat de crédit à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de Soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Le taux d'intérêt applicable à ce crédit est de TMM + 2,75%. Le 11/02/2020, une seule tranche d'un montant de 215 800 DT a été débloqué au profit de la société STLV S.A.

En 2022, la société STLV a remboursé un montant de 78 839 DT en principal au titre de ce crédit. Les charges financières correspondantes supportées en 2022 ont totalisé 5 396 DT. Le montant en principal non encore échu au titre de ce crédit s'élève à 13 972 DT au 31 décembre 2022.

En 2022, la société a STLV a facturé à la société AMEN BANK un montant de 2 791 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client AMEN BANK correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 2 430 DT au 31/12/2022 contre un solde nul au 31/12/2021.

Amen santé

En 2022, la société a STLV a facturé à la société AMEN SANTE un montant de 622 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client AMEN SANTE correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 595 DT au 31/12/2022 contre un solde nul au 31/12/2021.

PARENIN

En 2022, la société a STLV a facturé à la société PARENIN un montant de 16 479 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client PARENIN correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 1 050 DT au 31/12/2022 contre un solde nul au 31/12/2021.

Rémunérations servies aux dirigeants

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charges Au 31/12/2022	Passif Au 31/12/2022
Salaire brut (*)	228 464	0

(*) Voiture de fonction et quotas carburant compris.

12.

**PROJET DE
RÉSOLUTION DE
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE** 



PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes approuve les états financiers individuels, consolidés et IFRS de l'exercice 2022 et le rapport d'activité tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration.

Elle donne en conséquence quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les opérations et conventions citées par ce rapport.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'affectation du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comme ci-dessous :

DESIGNATION	MONTANT
Résultat net de l'exercice	31 307 735,192
Résultat reporté	206,267
Réaffectation de réserves pour réinvestissements exonérés	11 000 000,000
Résultat distribuable	42 307 941,459
Dividendes 65% de capital soit 0.650 Dinars/action	19 500 000,000
Prélèvement Fonds social (3% du résultat net)	939 232,056
Autres réserves	21 860 000,000
Report à nouveau 2022	8 709,403

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire approuve la distribution du premier dividende au taux de 65%, soit 0.65 dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du -----.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration du 21 mars 2023, d'allouer à chaque membre du conseil d'administration un montant de..... bruts par présence et ce, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2023.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 21 mars 2023, fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à la somme de totale dinars bruts pour l'exercice 2023.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat d'administrateur Monsieur Fathi MESTIRI arrive à échéance lors de la présente Assemblée, en conformité avec la réglementation tunisienne en vigueur et notamment les dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration, décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, l'administrateur indépendant

Cette nomination est en conformité avec les critères prévus par l'article 17 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, en conformité avec la réglementation tunisienne en vigueur et notamment les dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres représentants des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration, décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires marocains

Cette nomination est en conformité avec les critères prévus par l'article 17 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs suivants arrivent à échéance lors de la présente Assemblée :

- La société PARENIN
- Monsieur Abdellatif HAMAM

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, les administrateurs suivants :

-
-

En conséquence de cette décision, la composition du conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateurs	Echéance du mandat (AGO qui statuera sur les états
Monsieur Ibrahim DEBACHE	31 décembre 2023
La société COMAR	31 décembre 2023
La société de participation de gestion et d'investissement (PGI Holding)	31 décembre 2023
La société Poulina Group Holding (PGH)	31 décembre 2023
Monsieur Malek CHAHED représentant les actionnaires minoritaires sur la bourse de Tunis	31 décembre 2023
La société Tunisie Leasing & Factoring	31 décembre 2024
La société Partner Investment (SPI)	31 décembre 2024
Mme Sonia Harrouch Mehri (Administrateur Indépendant)	31 décembre 2024
.....	31 décembre 2025
.....	31 décembre 2025
.....	31 décembre 2025
.....	31 décembre 2025

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou son mandataire en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----